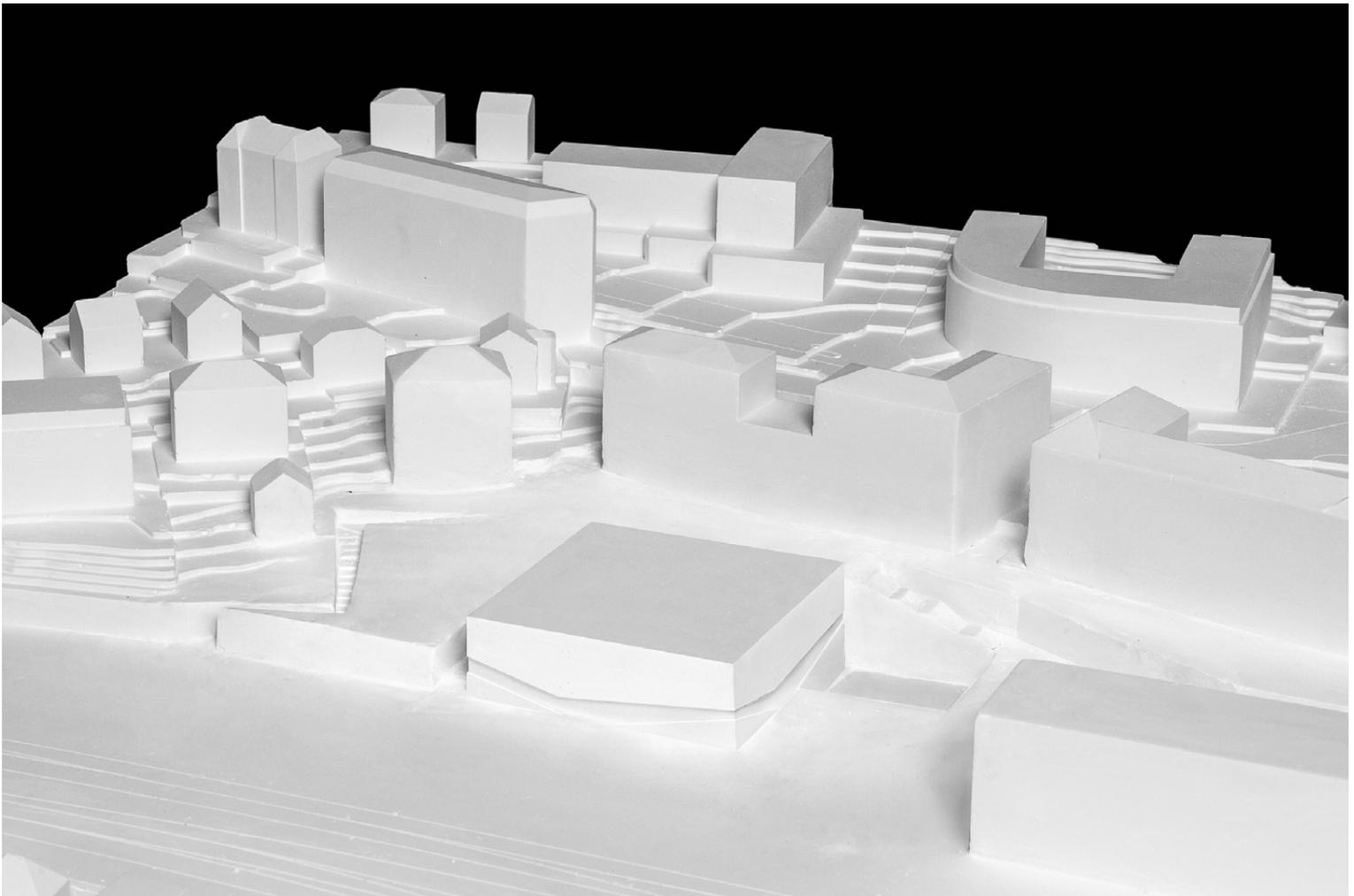


CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIEURIE EN PROCÉDURE SÉLECTIVE – RAPPORT DU JURY

# **Musée cantonal de la Photographie (Musée de l'Elysée) Musée de design et d'arts appliqués contemporains (mudac)**

site du Pôle muséal – Lausanne





**Musée cantonal de la Photographie  
(Musée de l'Elysée)  
Musée de design et d'arts appliqués  
contemporains (mudac)  
site du Pôle muséal – Lausanne**

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIERIE  
EN PROCÉDURE SÉLECTIVE  
RAPPORT DU JURY  
OCTOBRE 2015

---

<b>1.</b>	<b>PRÉAMBULE</b>	/03
<b>2.</b>	<b>CLAUSES RELATIVES À LA PROCÉDURE</b>	/04
2.1	Introduction et bases réglementaires du concours en procédure sélective	/04
2.2	Maître de l'ouvrage et secrétariat du concours	/04
2.3	Jury	/05
2.4	Bureaux sélectionnés	/06
2.5	Calendrier du concours	/06
<b>3.</b>	<b>CAHIER DE CHARGES</b>	/07
3.1	Objet du concours et objectifs de l'organisateur	/07
3.2	Objectifs urbanistiques et architecturaux	/08
3.3	Objectifs environnementaux	/09
3.4	Caractéristiques du lieu	/09
3.5	Critères de jugement	/09
<b>4.</b>	<b>DÉROULEMENT DU JURY DU CONCOURS</b>	/10
4.1	Contrôle de conformité et admission au jugement	/10
4.2	Expertise des projets	/11
4.3	Délibérations et méthode d'examen	/11
4.4	Présentation des projets et 1 <sup>er</sup> tour de jugement	/12
4.5	Classement et prix	/12
4.6	Recommandations du jury	/13
4.7	Levée de l'anonymat	/13
<b>5.</b>	<b>APPROBATION</b>	/14
<b>6.</b>	<b>LEVÉE DE L'ANONYMAT</b>	/16
<b>7.</b>	<b>CLASSEMENT</b>	/19
<b>8.</b>	<b>PRÉSENTATION DES PROJETS NON PRIMÉS</b>	/57
<b>9.</b>	<b>LISTES DES PARTICIPANTS</b>	/70



## 1. Préambule

---

« Dessine-moi deux musées » est la demande qui a été faite à vingt-et-un architectes internationaux sélectionnés parmi cent quarante-neuf. La méthode utilisée ici est celle du concours d'architecture certifié, un formidable outil pour dessiner les plus beaux immeubles, les plus beaux quartiers, les plus belles villes.

Le concours est un lieu d'exploration. Il apporte diversité de réponses, riches en multiples expressions architecturales. Le jury, composé de douze professionnels des domaines de l'architecture et de l'urbanisme, ainsi que des personnalités de l'art et de la culture, directrices et directeurs de musées, s'est appuyé sur l'expertise d'urbanistes, de spécialistes des questions muséales, d'artistes et de photographes, d'économistes, d'ingénieurs en sécurité, d'ingénieurs en développement durable et énergie, d'ingénieurs mobilité. Une somme de compétences et d'expériences au service du projet.

Le jury a retenu six projets, primés, lors de formidables débats, échanges d'idées et de points de vue. Six propositions exceptionnelles d'architectes du monde. Qu'ils en soient ici tous remerciés et félicités.

Le jury a surtout retenu, unanime et enchanté, « un musée, deux musées » des architectes Aires Mateus & Associados, la meilleure réponse à la demande posée.

Olivier Steimer – PRÉSIDENT DU JURY

Un terrain à l'abandon au centre de la capitale vaudoise, de la métropole lémanique. Hier utilisé par le domaine ferroviaire, aujourd'hui quartier affecté à la culture, ouvert à tous. On y lira une invitation à la promenade et à la découverte. Une utopie hier, une réalité aujourd'hui. Et c'est parfait ainsi.

À côté du nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts, une grande belle architecture intégrée, simple et dépouillée, c'est maintenant que prendra place « un musée, deux musées », devise du projet lauréat. Une unique enveloppe, merveilleusement ingénieuse, composée en deux parties, l'une consacrée à la photographie (Musée de l'Elysée), l'autre aux objets du design et des arts contemporains appliqués (mudac). Chacun y trouvera sa place, réuni, soudé par un formidable espace d'accueil, le programme commun. Centre de gravité du dispositif et lieu de rencontres, merveilleux prolongement de l'esplanade publique.

Au centre des préoccupations de la ville, il y a l'espace public. Au centre des préoccupations d'un musée, il y a les salles d'exposition. D'une pierre deux coups, le projet, par une simplicité déconcertante, répond.

« Un musée, deux musées » dessine un quartier de ville, ville où logeront toutes formes de créations. Un terrain d'explorations multiples vers de nouveaux horizons. D'ores et déjà une, des architectures exceptionnelles !

Emmanuel Ventura – ARCHITECTE CANTONAL

## 2. Clauses relatives à la procédure

---

### 2.1 Introduction et bases réglementaires du concours en procédure sélective

En application de la Loi vaudoise sur les marchés publics LVMP et de son règlement d'application RMP, le Département des Finances et des Relations Extérieures (ci-après DFIRE), représenté par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL) et sa Division Stratégie et Développement (SD) dirigée par l'architecte cantonal, organise, à la demande du Conseil d'Etat, une mise en concurrence.

Cette mise en concurrence s'effectue par un concours de projets sur sélection en procédure ouverte anonyme, tel que le règlement SIA 142, édition 2009, le définit. Elle est conforme aux prescriptions nationales et internationales en matière de marchés publics.

### 2.2 Maître de l'ouvrage et secrétariat du concours

Le maître de l'ouvrage, organisateur de la mise en concurrence et adjudicateur, est l'Etat de Vaud. Il est représenté pour la procédure et le concours par le Service Immeubles, Patrimoine et Logistique (SIPaL), Division Stratégie et Développement (SD) :

- M. Emmanuel Ventura, architecte cantonal
- M. David Milione, chef de projet

L'organisation technique du concours est assurée par le bureau :

- M+B Zurbuchen-Henz Sàrl, architectes EPF SIA FAS, Lausanne
- La rédaction du programme est assurée par le bureau :

- M. Omar Trinca, architecte EPFL SIA, Lausanne

Le secrétariat du concours est tenu par :

- Maître Jean-François Rodondi, Lausanne

## 2.3 Jury

### Président

**M. Olivier Steimer** – PRÉSIDENT DE LA FONDATION DE SOUTIEN À LA PLATE-FORME PÔLE MUSÉAL

### Vice-présidents

**M. David Chipperfield** – ARCHITECTE, LONDRES

**M. Kengo Kuma** – ARCHITECTE, TOKYO

### Membres non professionnels

**M. Uli Sigg** – SIGG COLLECTION

**M. Jean Claude Gandur** – FONDATION GANDUR POUR L'ART

**M. Pierre-Luc Maillefer** – FONDATION LEENAARDS

**Mme Chantal Prod'Hom** – DIRECTRICE MUDAC

**Mme Tatyana Franck** – DIRECTRICE MUSÉE DE L'ÉLYSÉE

**M. Pierre Keller** – CONSEILLER STRATÉGIQUE PÔLE MUSÉAL / ÉTAT DE VAUD

**M. Daniel Brélaz** – SYNDIC DE LA VILLE DE LAUSANNE

**M. Eric Hoesli** – JOURNALISTE

**Mme Vera Michalski** – FONDATION JAN MICHALSKI

**M. Pierre-Marcel Favre** – ÉDITEUR

### Membres professionnels

**M. Fabrizio Barozzi** – BAROZZI / VEIGA ARCHITECTES, BARCELONE

**M. Emmanuel Ventura** – ARCHITECTE CANTONAL, ÉTAT DE VAUD

**M. Patrick Devanthery** – ARCHITECTE, GENÈVE

**Mme Silvia Gmür** – ARCHITECTE, BÂLE

**M. Alexandre Blanc** – ARCHITECTE, LAUSANNE

**M. Jean-Gilles Décosterd** – ARCHITECTE, LAUSANNE

**M. Laurent Staffelbach** – ARCHITECTE, CFF, LAUSANNE

**M. Christophe Guignard** – ARCHITECTE, LAUSANNE

**M. Pierre Feddersen** – URBANISTE, ZÜRICH

**M. Olivier Français** – INGÉNIEUR, LAUSANNE

### Suppléants non professionnels

**M. Bernard Decrauzat** – PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LIAISON DU PÔLE MUSÉAL

**Mme Brigitte Waridel** – CHEFFE DU SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES, ÉTAT DE VAUD

**M. Fabien Ruf** – CHEF DU SERVICE DE LA CULTURE, VILLE DE LAUSANNE

**Mme Anne Lacoste** – CONSERVATRICE, MUSÉE DE L'ÉLYSÉE

### Suppléants professionnels

**M. Philippe Pont** – CHEF DE SERVICE, SIPAL, ÉTAT DE VAUD

**M. Carlos Viladoms** – ARCHITECTE, LAUSANNE

**M. Omar Trinca** – ARCHITECTE, LAUSANNE

**Mme Nicole Christe** – ARCHITECTE, CHEFFE DU SERVICE D'ARCHITECTURE, VILLE DE LAUSANNE

**M. Yves Golay** – ARCHITECTE, CHEF DE DIVISION, SIPAL, ÉTAT DE VAUD

**M. Alain Oulevey** – INGÉNIEUR, PRÉSIDENT DE LA SIA VAUD, LAUSANNE

### Spécialistes conseils

**M. Adrien Rovero** – DESIGNER

**M. Luciano Rigolini** – PHOTOGRAPHE ET CINÉASTE

**M. Pierre Frey** – HISTORIEN D'ART

**M. Christopher Pyroth** – INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ, SIPAL, ÉTAT DE VAUD

**M. Vincent Krayenbühl** – MOBILITÉ, DGMR, ÉTAT DE VAUD

**M. Dieter Bogner** – MUSÉOGRAPHE, VIENNE

**M. Lukas Vonbach** – RISQUE OPAM, ERNST BASLER + PARTNER AG, ZÜRICH

**M. Pierre Bonard** – PRÉSIDENT VISARTE VAUD

**M. Roland Bieri** – SÉCURITÉ, HÜGLI INGENIEURUNTERNEHMUNG AG, BERNE

**Mme Nathalie Luyet** – CHEFFE DE PROJET PÔLE GARE, VILLE DE LAUSANNE

**M. Thierry Chanard** – URBANISTE GEA, VALLOTTON & CHANARD SA, LAUSANNE

**M. Bruno Wegmüller** – EXACT KOSTENPLANUNG AG, WORBE

**M. Marco Bosso** – INGÉNIEUR CIVIL, INGÉNI SA, LAUSANNE

**M. Bernard Fibicher** – DIRECTEUR DU MCBA

**Mme Vanessa Benitez Santoli** – AVOCATE,

OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS, VILLE DE LAUSANNE

**M. Dominique Agier** – TECHNICIEN,

OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS, VILLE DE LAUSANNE.

**Mme Carole Sandrin** – CONSERVATRICE, MUSÉE DE L'ÉLYSÉE.

**M. Andrea Giovannini** – CONSEILLER EN CONSERVATION, LUMINO



## 2.4 Bureaux sélectionnés

ARCHITECTES	INGÉNIEURS CIVILS
Aires Mateus e Associados, Portugal	AFA Consult, Rui Furtado, Portugal
Annette Gigon et Mike Guyer, Suisse	Walt + Galmarini AG, Suisse
Ateliers Jean Nouvel + Eric Maria Architectes associés, France	T-ingénierie SA, Suisse
Caruso St John Architects, Grande-Bretagne / Suisse	Gartmann Schmed & Partner AG, Suisse
Christian Kerez, Suisse	IGB, France
Christ et Gantenbein, ETH SIA BSA, Suisse	Bänziger Partner AG, Suisse
Cruz y Ortiz arquitectos, Espagne	Gex & Dorthe Ingénieurs, Suisse
Dominique Perrault Architecture SA, France / Suisse	Basler & Hofmann SA, Suisse
Emilio Tuñon, Tuñon & Ruckstuhl + Jose Maria Sanchez, Espagne	Dr. Deuring + Oehninger AG, Suisse
Graber Pulver Architekten AG, Suisse	Schnetzer Puskas Ingenieure AG, Suisse
Lacaton & Vassal Architectes, France	BGKI Bollinger Grohmann + Florian Kosche AS, Norvège
Local Architecture Sàrl + Camilo Rebelo INGPHI, Suisse / Portugal	Ing PHI, Suisse
Nieto Sobejano Arquitectos, S.L.P Espagne	Ramboll UK Limited, Grande-Bretagne
Peter Märkli Architekt, Suisse	Jauslin Stebler AG, Suisse
RCR Aranda Pigem Vilalta Arquitectes S.l.p, Espagne	Blázquez Guanter, Espagne
SANAA Jimusho Ltd, Japon	Bollinger Grohmann, France
Sauerbruch Hutton, Allemagne	Werner Sobek Frankfurt GmH & Co KG, Allemagne
Shigeru Ban Architects, Japon	Herrmann Blumer, Suisse
Steven Holl Architects, USA	Guy Nordenson and Associates Structural Engineers LLP, USA
Valerio Olgiati, Suisse	Pfyl Partner AG, Suisse
Wiel Arets Architects, Pays-Bas	Jäger-Partner AG, Suisse

## 2.5 Calendrier du concours

PLANNING		PLANNING D'INTENTION POUR LA SUITE DU PROCESSUS	
Visite du site et envoi du cahier des charges	11 / 05 / 2015	Etude du projet	2015 – 2017
Délai pour l'envoi des questions	25 / 05 / 2015	Demande d'autorisation	2017
Réponse du jury aux questions	12 / 06 / 2015	Demande du crédit d'ouvrage	2017
Rendu des projets	21 / 08 / 2015	Construction	2017 – 2020
Rendu des maquettes	28 / 08 / 2015	Mise en service	2020
Jugement des projets	23-24 / 09 / 2015		
Remise des prix et vernissage de l'exposition	05 / 10 / 2015		
Adjudication du mandat (à titre indicatif)	12 / 2015		

### 3. Cahier de charges

---

#### 3.1 Objet du concours et objectifs de l'organisateur

Le présent concours doit compléter le concept du Pôle muséal dont fait partie le Musée cantonal des Beaux-Arts (mcb-a), prêt à être construit, par l'adjonction harmonieuse du Musée de l'Elysée et du mudac. Il s'agira de renforcer l'identité du site grâce à la construction des trois musées formant un ensemble cohérent, tout en reconnaissant l'identité de chacun.

Le Pôle muséal regroupant beaux-arts, photographie et design va déclencher une dynamique stimulante pour les échanges, les collaborations et le regroupement des forces et des moyens. Pouvoir passer d'un domaine à l'autre sur un seul et même site représentera certainement une expérience unique pour les visiteurs lausannois, vaudois, suisses et étrangers de passage. Certains locaux s'inséreront dans le cadre des programmes communs aux musées, tels qu'auditoires, bibliothèque, café / restaurant, librairie, logements temporaires pour artistes et curateurs, espaces commerciaux. Cette mise en synergie permettra le développement d'activités également communes, comme par exemple des vernissages, manifestations, rencontres, conférences, etc. Les programmes communs donneront à cet ensemble culturel, axé sur trois musées, une visibilité, une force, une cohérence et un intérêt uniques en Suisse.

La diversité des activités proposées par les trois musées à un large public, intéressé et sensible aux découvertes, devrait trouver son écho dans une dimension plus large : le Pôle muséal en tant que quartier culturel par un développement architectural marquant le territoire et offrant généreusement de nombreux autres espaces, entre, autour et sous les édifices. L'ensemble des structures formant le Pôle muséal doit pouvoir répondre et s'intégrer harmonieusement au rythme urbain caractérisant son environnement proche : industriel, habité, cadencé par le mouvement constant des trains et des très nombreux voyageurs ainsi que par la proximité de multiples commerces. Ce pool, dynamique et donc stimulant, donne à ce quartier des musées une énergie particulière, en accord avec la mission assignée à cette plateforme dédiée à la culture et ses innombrables enjeux en ce début de millénaire.

### 3.2 Objectifs urbanistiques et architecturaux

Malgré la mise en place échelonnée dans le temps des éléments constitutifs du Pôle muséal, l'organisation des espaces de chacun des bâtiments devra favoriser le développement de ces synergies.

Dans les prochaines années, ce site devrait fortement se développer notamment en corrélation avec le déploiement et les futurs aménagements de la gare de Lausanne et apporter une nouvelle dynamique à la ville. L'objet de ce concours doit donc participer à une stratégie permettant de donner un nouvel élan inédit à ce lieu anciennement ferroviaire.

Un des premiers objectifs est de mettre en valeur le site et de le placer dans une continuité urbaine en créant des liaisons de mobilité douce, mais aussi de donner un point d'attraction visuel et fonctionnel depuis la place de la Gare. Un Mandat d'Études Parallèles (MEP) est en cours concernant le réaménagement de la place de la Gare.

Le Pôle muséal s'inscrit dans une volonté d'ouverture et de désenclavement grâce à différents accès :

- un accès est depuis la place de la Gare ;
- un accès nord-est depuis l'avenue Ruchonnet ;
- un accès nord depuis le chemin de Villard ;
- un accès ouest depuis l'avenue Marc Dufour.

Un musée est le révélateur des œuvres, l'étendard et le patrimoine des valeurs d'une société. Un cadre volontairement neutralisé dissimule des techniques complexes sans que rien ne vienne déranger l'alchimie entre l'espace et ce qui est exposé.

Un musée est particulier et marquant lorsque la symbiose du lieu et du contenu est réalisée.

L'enjeu du concours consiste à proposer un projet de qualité avec une image forte, une réponse précise aux besoins muséaux, une prise en compte stricte de la cible financière et une attention au développement durable.

Le maître de l'ouvrage souhaite réaliser une architecture qui traduise l'identité de chacun des deux musées tout en s'appuyant sur des espaces mutualisés.



### 3.3 Objectifs environnementaux

Le maître de l'ouvrage sera attentif à ce que le futur projet respecte les objectifs du développement durable, concernant à la fois l'efficacité énergétique et l'écologie de la construction.

### 3.4 Caractéristiques du lieu

Le futur Pôle muséal se situe au cœur de la ville de Lausanne, située sur les rives du lac Léman, en Suisse. Ce lieu détient une position stratégique dans le centre-ville grâce à son lien direct avec la gare, lui permettant ainsi d'avoir une grande visibilité et une connexion immédiate au réseau ferroviaire. Il constitue un centre d'activités, associé à des espaces publics de grande échelle. La création de cette nouvelle partie de la ville entrera en interaction avec des espaces urbains marquants déjà existants de Lausanne, tels que le quartier du Flon, le parc de Montbenon et le parc de Milan et la nouvelle place de la Gare.

Le site prévu pour l'implantation des musées est celui autrefois occupé par les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) et deviendra propriété de la Ville de Lausanne. Il est formé par la parcelle 5819 ainsi qu'une partie de la parcelle 5080.

L'utilisation ferroviaire de ce périmètre de 22 000 m<sup>2</sup>, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, en a fait un site inaccessible et inconnu du public, autour duquel la ville s'est développée et densifiée. Aujourd'hui, le site se positionne dans une partie de la ville en pleine mutation. Une des qualités du projet de la première étape de 2011 de Barozzi / Veiga pour le nouveau mcb-a est d'avoir proposé un nouvel espace public. La reconnaissance et le renforcement de cet espace public sont des éléments importants du présent concours. Le périmètre d'implantation s'intègre dans le périmètre de réflexion établi lors de la 1<sup>re</sup> étape du Pôle muséal.

### 3.5 Critères de jugement

Les projets remis seront jugés sur la base des critères de jugement suivants (sans ordre hiérarchique) :

- qualités urbanistiques :  
qualité et clarté du concept d'implantation ;
- qualités d'intégration au contexte :  
rapports à l'environnement naturel et construit environnant ;
- qualités architecturales :  
adéquation entre le bâtiment et sa signification dans l'espace urbain, expression et choix des matériaux ;
- qualités muséales :  
relations spatiales et fonctionnelles, concept de lumière, parcours intérieurs ;
- qualités fonctionnelles :  
pertinence et fonctionnalité de la répartition programmatique proposée, qualité des accès et dessertes ;
- qualités des aménagements extérieurs, des espaces publics proposés et de la végétalisation proposées ;
- économie générale du projet du point de vue de la construction, de l'exploitation et des infrastructures, le projet doit s'inscrire dans la cible budgétaire définie par le maître d'ouvrage ;
- qualités bioclimatiques des propositions et attention portée aux principes environnementaux.

#### 4. Déroulement du jury du concours

---

##### 4.1 Contrôle de conformité et admission au jugement

Les projets ont été réceptionnés chez l'organisateur et ont été ouverts en présence du notaire Me Rodondi, à Lausanne.

Le contrôle technique des projets a été effectué par le bureau de l'organisateur M+B Zurbuchen-Henz Sàrl. L'analyse a porté sur les points suivants :

- respect des conditions de rendus (anonymat et délais) ;
- conformité des documents remis ;
- conformité aux exigences du programme des locaux.

17 projets ont été reçus dans les conditions prescrites par les règlements du concours, et numérotés dans leur ordre d'arrivée :

N°	DEVISE
1	GO WEST
2	LE DOUBLE DU MONDE
3	19292126
4	UN MUSÉE, DEUX MUSÉES
5	FLUX
6	STENDHAL
7	VIA MUSEALIS
8	ROSE
9	«IN-OUT»
10	SEEPEOPLEMOVE
11	HANNIBAL
12	THROUGH THE LOOKING-GLASS
13	MEMPHIS
14	TERRACES
15	LES CHEMINS À ROME
16	TOUT VA BIEN
17	LA PLACE DES TROIS MUSÉES

Quatre projets n'ont pas été remis.

#### 4.2 Expertise des projets

Les spécialistes-conseils se sont réunis du 7 au 11 septembre 2015 pour procéder à l'expertise des 17 projets rendus.

Les spécialistes-conseils ont été regroupés selon les thématiques suivantes :

##### Aspects culturels

M. Adrien Rovero – DESIGNER (MUDAC)

M. Luciano Rigolini – PHOTOGRAPHE ET CINÉASTE (MUSÉE DE L'ÉLYSÉE)

M. Pierre Bonard – PRÉSIDENT VISARTE

##### Intégration projet gare – mobilité

Mme Nathalie Luyet – CHEFFE DE PROJET PÔLE GARE, VILLE DE LAUSANNE

M. Vincent Krayenbühl – MOBILITÉ, DGMR, ÉTAT DE VAUD

##### Conformité au PAC

M. Thierry Chanard – URBANISTE GEA, VALLOTTON & CHANARD SA, LAUSANNE

##### Office de la police des constructions

Mme Vanessa Benitez Santoli – AVOCATE,

OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS, VILLE DE LAUSANNE

M. Dominique Agier – TECHNICIEN,

OFFICE DE LA POLICE DES CONSTRUCTIONS, VILLE DE LAUSANNE

##### Muséographie

M. Dieter Bogner – MUSÉOGRAPHE, VIENNE

Mme Carole Sandrin – CONSERVATRICE, MUSÉE DE L'ÉLYSÉE

M. Andrea Giovannini – CONSEILLER EN CONSERVATION, LUMINO

##### Aspects urbanistiques

M. Pierre Frey – HISTORIEN DE L'ARCHITECTURE

##### Relation avec le mcb-a

M. Bernard Fibicher – DIRECTEUR DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LAUSANNE

##### Analyse financière

M. Bruno Wegmüller – ÉCONOMISTE DE LA CONSTRUCTION, EXACT KOSTENPLANUNG AG, WORB

##### Conformité au programme

M. Bernard Zurbuchen – ORGANISATEUR DU CONCOURS

##### Energie et développement durable

M. Christopher Pyroth – INGÉNIEUR SPÉCIALISÉ SIPAL, ÉTAT DE VAUD

##### Structure et géotechnique

M. Marco Bosso – INGÉNIEUR CIVIL, INGENI SA

##### Sécurité et risque OPAM

M. Lukas Vonbach – RISQUES OPAM

M. Roland Bieri – SÉCURITÉ

#### 4.3 Délibérations et méthode d'examen

Le jury s'est réuni les 23 et 24 septembre 2015 dans la Halle 8 du Palais de Beaulieu, à Lausanne.

##### Introduction et rappel des objectifs

M. Olivier Steimer, président du jury, salue les membres du jury et ouvre la session. Il informe les membres du jury que MM. David Chipperfield, architecte, et Olivier Français, ingénieur se sont excusés et ne pourront être présents à ce jury. Il propose de les remplacer par MM. Carlos Viladoms, architecte et Alain Oulevey, ingénieur, tout deux membres suppléants du jury. La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il rappelle également le déroulement et les objectifs du concours en répétant les critères du jugement, les points forts du programme du concours ainsi que le respect du règlement SIA 142. Le jury devra primer ou mentionner 6 à 8 projets.

##### Acceptation des projets au jugement

Tous les projets sont parvenus à l'organisateur dans les délais et le respect de l'anonymat, en respectant les points essentiels du règlement de la procédure et du cahier de charges. Quatre projets n'ont pas été rendus.

Après avoir pris connaissance des expertises des spécialistes-conseils dans lesquelles ces derniers ont mis en évidence les points forts et les points faibles des projets, le jury a la possibilité de consulter les experts en leur posant toutes les questions qu'ils jugent nécessaires à la compréhension de leurs analyses.

Le jury prend note que certaines dérogations mineures au règlement du concours et au PAC ont été mise en évidence. Il décide, étant donné le caractère mineur de ces dérogations, d'accepter tous les projets au jugement.

#### 4.4 Présentation des projets et 1<sup>er</sup> tour de jugement

Le jury prend connaissance des projets et entame une analyse en profondeur de tous les projets.

Il décide d'éliminer au premier tour de jugement les projets suivants:

N°	DEVISE
2	LE DOUBLE DU MONDE
6	STENDHAL
7	VIA MUSEALIS
8	ROSE
9	«IN-OUT»
13	MEMPHIS
15	LES CHEMINS À ROME
16	TOUT VA BIEN

#### 2<sup>e</sup> tour de jugement

Le jury continue ses délibérations et décide d'éliminer au second tour les projets suivants:

N°	DEVISE
1	GO WEST
3	19292126
14	TERRACES

À la suite du deuxième de tour, le jury décide de conserver pour l'attribution des prix les projets suivants:

N°	DEVISE
4	UN MUSÉE, DEUX MUSÉES
5	FLUX
10	SEEPEOPLEMOVE
11	HANNIBAL
12	THROUGH THE LOOKING-GLASS
17	LA PLACE DES TROIS MUSÉES

Il procède alors à un tour de repêchage et décide de conserver également le projet n° 14 TERRACES.

Au début de la deuxième journée, trois experts sont appelés pour commenter plus en profondeur les projets restants, il s'agit de MM. Bernard Fibicher, directeur du mcb-α, Dieter Bogner, muséographe et Pierre Frey, historien de l'architecture. Les projets font l'objet d'une observation approfondie, et donnent lieu à de longs débats. Les qualités et les défauts de chaque projet sont minutieusement analysés et discutés notamment avec les directrices de musées.

#### 4.5 Classement et prix

Après délibération, le jury procède au classement des projets et décide à la quasi unanimité:

N°	DEVISE	RANG
4	UN MUSÉE, DEUX MUSÉES	1 <sup>er</sup> rang
10	SEEPEOPLEMOVE	2 <sup>e</sup> rang
11	HANNIBAL	3 <sup>e</sup> rang
17	LA PLACE DES TROIS MUSÉES	4 <sup>e</sup> rang
5	FLUX	5 <sup>e</sup> rang
12	THROUGH THE LOOKING-GLASS	6 <sup>e</sup> rang
14	TERRACES	7 <sup>e</sup> rang

La somme globale des prix du concours s'élève à CHF 320 000.– HT, que le jury décide de répartir comme suit:

N°	DEVISE	RANG	PRIX	MONTANT
4	UN MUSÉE, DEUX MUSÉES	1 <sup>er</sup> rang	1 <sup>er</sup> prix	80 000.– HT
10	SEEPEOPLEMOVE	2 <sup>e</sup> rang	2 <sup>e</sup> prix	65 000.– HT
11	HANNIBAL	3 <sup>e</sup> rang	3 <sup>e</sup> prix	55 000.– HT
17	LA PLACE DES TROIS MUSÉES	4 <sup>e</sup> rang	4 <sup>e</sup> prix	45 000.– HT
5	FLUX	5 <sup>e</sup> rang	5 <sup>e</sup> prix	30 000.– HT
12	THROUGH THE LOOKING-GLASS	6 <sup>e</sup> rang	6 <sup>e</sup> prix	25 000.– HT
14	TERRACES	7 <sup>e</sup> rang	7 <sup>e</sup> prix	20 000.– HT

#### 4.6 Recommandations du jury

Le jury recommande au maître d'ouvrage de poursuivre l'étude du projet n°4 UN MUSÉE, DEUX MUSÉES, dans une perspective de dialogue avec les différents partenaires du projet et notamment avec les directeurs des trois musées, mcb-α, mudac et Musée de l'Élysée.

#### 4.7 Levée de l'anonymat

Le président procède à l'ouverture des enveloppes dans l'ordre des prix en commençant par le premier prix. À l'ouverture du projet n°5 classé au 5<sup>e</sup> rang, le jury constate que la fiche d'identification remise ne comporte plus qu'un des partenaires invités lors de la procédure de sélection. Dans l'anonymat, l'organisateur du concours avait été averti et de ce fait avait demandé un avis de droit à la SIA, dont le juriste, M. Graber, a confirmé qu'une fiche d'identification non conforme entraîne l'exclusion du concours.

Le jury, à l'unanimité se conforme aux recommandations de la SIA et décide d'exclure le projet n°5 FLUX et procède alors à un réexamen des projets restants. Il décide à l'unanimité de ne pas repêcher un autre projet et décide le classement et la répartition des prix suivants :

N°	DEVISE	RANG	PRIX	MONTANT
4	UN MUSÉE, DEUX MUSÉES	1 <sup>er</sup> rang	1 <sup>er</sup> prix	80 000.- HT
10	SEEPPEOPLEMOVE	2 <sup>e</sup> rang	2 <sup>e</sup> prix	65 000.- HT
11	HANNIBAL	3 <sup>e</sup> rang	3 <sup>e</sup> prix	60 000.- HT
17	LA PLACE DES TROIS MUSÉES	4 <sup>e</sup> rang	4 <sup>e</sup> prix	50 000.- HT
12	THROUGH THE LOOKING-GLASS	5 <sup>e</sup> rang	5 <sup>e</sup> prix	35 000.- HT
14	TERRACES	6 <sup>e</sup> rang	6 <sup>e</sup> prix	30 000.- HT

## 5. Approbation

---

Le présent rapport est approuvé par le jury le 24 septembre 2015.



**OLIVIER STEIMER**  
PRÉSIDENT DU JURY  
PRÉSIDENT DE LA FONDATION DE SOUTIEN  
À LA PLATE-FORME PÔLE MUSÉAL



**KENGO KUMA**  
VICE-PRÉSIDENT  
ARCHITECTE, TOKYO



**ULI SIGG**  
SIGG COLLECTION



**JEAN CLAUDE GANDUR**  
FONDATION GANDUR POUR L'ART



**PIERRE-LUC MAILLEFER**  
FONDATION LEENAARDS



**CHANTAL PROD'HOM**  
DIRECTRICE MUDAC



**TATYANA FRANCK**  
DIRECTRICE DU MUSÉE DE L'ÉLYSÉE



**PIERRE KELLER**  
CONSEILLER STRATÉGIQUE  
PÔLE MUSÉAL / ÉTAT DE VAUD



**DANIEL BRÉLAZ**  
SYNDIC DE LA VILLE DE LAUSANNE



**ERIC HOESLI**  
JOURNALISTE



**VERA MICHALSKI**  
FONDATION JAN MICHALSKI



**PIERRE-MARCEL FAVRE**  
ÉDITEUR



**FABRIZIO BAROZZI**  
BAROZZI / VEIGA ARCHITECTES, BARCELONE



**EMMANUEL VENTURA**  
ARCHITECTE CANTONAL,  
DFIRE, ÉTAT DE VAUD

**PATRICK DEVANTHÉRY**  
ARCHITECTE, GENÈVE

**SILVIA GMÜR**  
ARCHITECTE, BÂLE

**ALEXANDRE BLANC**  
ARCHITECTE, LAUSANNE

**JEAN-GILLES DÉCOSTERD**  
ARCHITECTE, LAUSANNE

**LAURENT STAFFELBACH**  
ARCHITECTE, CFF, LAUSANNE

**CHRISTOPHE GUIGNARD**  
ARCHITECTE, LAUSANNE

**PIERRE FEDDERSEN**  
URBANISTE, ZÜRICH

**BERNARD DECRAUZAT**  
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LIAISON  
DU PÔLE MUSÉAL

**BRIGITTE WARIDEL**  
CHEFFE DU SERVICE  
DES AFFAIRES CULTURELLES, ÉTAT DE VAUD

**FABIEN RUF**  
CHEF DU SERVICE DE LA CULTURE,  
VILLE DE LAUSANNE

**ANNE LACOSTE**  
CONSERVATRICE, MUSÉE DE L'ÉLYSÉE

**PHILIPPE PONT**  
CHEF DE SERVICE, SIPAL, ÉTAT DE VAUD

**CARLOS VILADOMS**  
ARCHITECTE, LAUSANNE

**OMAR TRINCA**  
ARCHITECTE, LAUSANNE

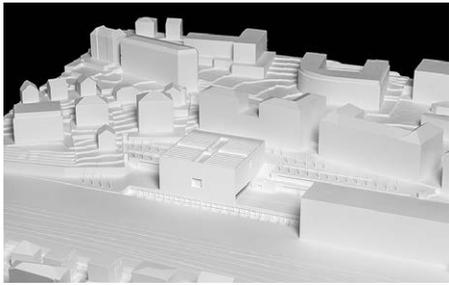
**NICOLE CHRISTE**  
ARCHITECTE,  
CHEFFE DU SERVICE D'ARCHITECTURE,  
VILLE DE LAUSANNE

**YVES GOLAY**  
ARCHITECTE,  
CHEF DE DIVISION, SIPAL, ÉTAT DE VAUD

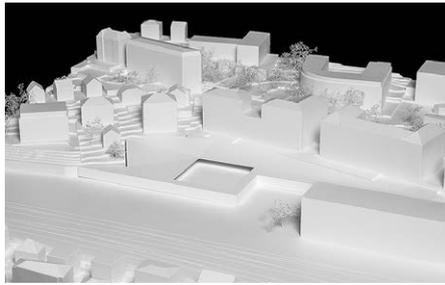
**ALAIN OULEVEY**  
INGÉNIEUR,  
PRÉSIDENT DE LA SIA VAUD, LAUSANNE

## 6. Levée de l'anonymat

---



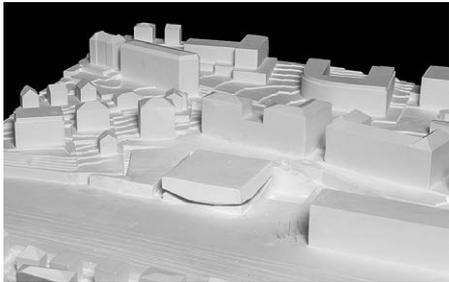
**1. GO WEST** p. / 59  
CRUZ Y ORTIS, ARQUITECTOS SEVILLA / ES  
GEX & DORTHE INGÉNIEURS BULLE  
VISANI RUSCONI TALLERI SA TAVERNE  
STUDIO D'INGEGNERIA SCHERLER SA LUGANO



**2. LE DOUBLE DU MONDE** p. / 60  
EMILIO TUÑÓN ARQUITECTOS / TUÑÓN & RUCKSTUHL  
ARCHITEKTEN GMBH MADRID / ZÜRICH  
JOSÉ MARIA SANCHEZ ARQUITECTOS MADRID / ES  
DR. DEURING + OEHNINGER AG WINTERTHUR  
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT  
SORANE SA ECUBLENS



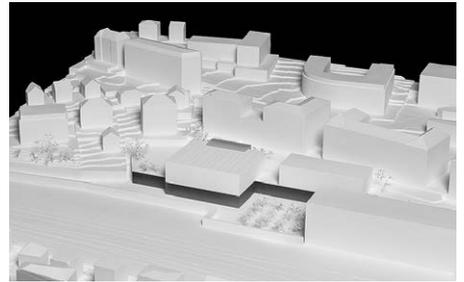
**3. 19292126** p. / 61  
NIETO SOBEJANO ARQUITECTOS S.L.P MADRID / ES  
RAMBOLL UK LIMITED LONDON / UK  
B+G INGENIEURE BOLLINGER UND GROHMANN GMBH  
BERLIN / DE  
SPACEINDUSTRIES BIENNE



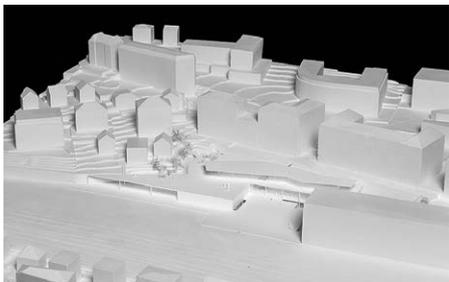
**4. UN MUSÉE, DEUX MUSÉES** p. / 20  
AIRES MATEUS & ASSOCIADOS LISBOA / PT  
AFACONSULT – PROAFA – SERVIÇOS ENGENHARIA SA  
VILA NOVA DE GAIA / PT



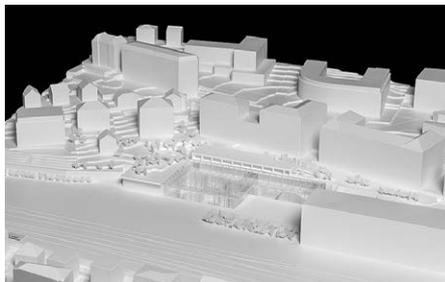
**6. STENDHAL** p. / 62  
STUDIO MÄRKLI ZÜRICH  
JAUSLIN STEBLER AG MUTTENZ  
INTEP – INTEGRALE PLANUNG GMBH ST-GALLEN  
MÜLLER ILLIEN LANDSCHAFTSARCHITEKTEN GMBH  
ST-GALLEN  
BWS BAUPHYSIK AG WINTERTHUR



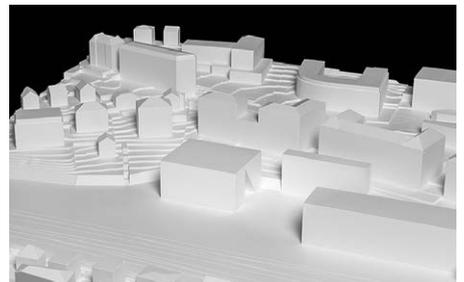
**7. VIA MUSEALIS** p. / 63  
SAUERBRUCH HUTTON INTERNATIONAL GMBH BERLIN  
FABIO FOSSATI – ARCHITECTES SA CHÈNE-BOUGERIES  
WERNER SOBEK FRANKFURT GMBH & CO KG FRANKFURT  
K. WINTSCH & CIE SA BERNEX  
PONZIO ÉTUDES SANITAIRES SA THIERRENS  
PSA – PERRIN, SPAETH & ASSOCIÉS SA GENÈVE  
VOGT LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG ZÜRICH



**8. ROSE** p. / 64  
LACATON & VASSAL ARCHITECTES PARIS / FR  
BGKI BOLLINGER GROHMANN + FLORIAN KOSCHE AS  
OSLO / NO  
ITF ST-ALBAN LEYSSE / FR  
AVEL ACOUSTIQUE PARIS / FR



**9. IN-OUT** p. / 65  
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE SA GENÈVE  
BASLER & HOFMANN AG ZÜRICH



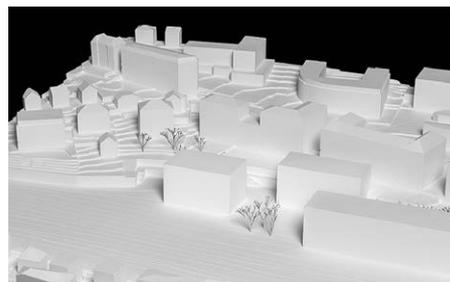
**10. SEEPEOPLEMOVE** p. / 26  
VALERIO OLGATI FLIMS  
FERRARI GARTMANN AG CHUR  
GRÜNER GRUNECO AG BASEL  
HEFTI. JESS. MARTIGNONI. ZÜRICH  
MAURUS SCHIFFERLI, LANDSCHAFTARCHITEKT BERN  
GARTENMANN ENGINEERING AG BASEL



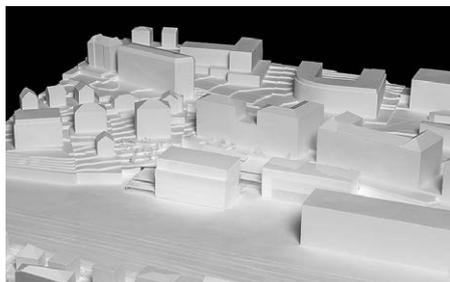
**11. HANNIBAL** p./32  
 CARUSO ST JOHN ARCHITECTS LONDON / ZÜRICH  
 GARTMANN SCHMED & PARTNER AG CHUR  
 KALT + HALBEISEN INGENIEURBÜRO AG ZÜRICH  
 BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH



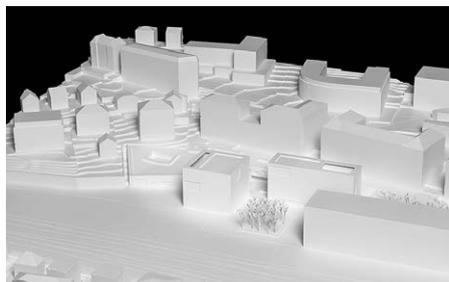
**12. THROUGH THE LOOKING-GLASS** p./44  
 ANNETTE GIGON / MIKE GUYER AG ZÜRICH  
 WALT + GALMARINI AG ZÜRICH  
 PETER BERCHTOLD SARNEN  
 BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH



**13. MEMPHIS** p./66  
 CHRIST & GANTENBEIN ARCHITEKTEN AG BASEL  
 BÄNZIGER PARTNER AG ST-GALLEN  
 AMSTEIN + WALTHERT AG BASEL / ZÜRICH  
 AUGUST KÜNZEL LANDSCHAFTARCHITEKTEN AG BASEL  
 TYPOGRAPHY CABINET BASEL



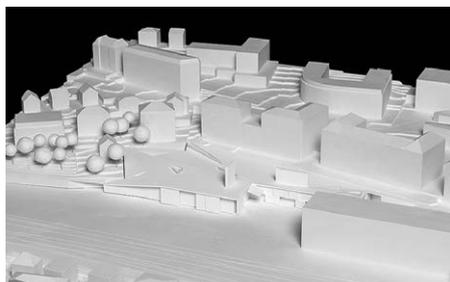
**14. TERRACES** p./50  
 SANAA JIMUSHO LTD TOKYO / JP  
 ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME RENENS  
 BOLLINGER + GROHMANN SÄRL PARIS / FR  
 CSD INGÉNIEURS SA LAUSANNE  
 TRANSSOLAR KLIMAENGINEERING STUTTGART / DE



**15. LES CHEMINS À ROME** p./67  
 WIEL ARETS ARCHITECTS ZÜRICH  
 JÄGER-PARTNER AG ZÜRICH  
 POLKE ZIEGE VON MOOS AG ZÜRICH  
 BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH  
 HEFTI, JESS, MARTIGNONI, ZÜRICH



**16. TOUT VA BIEN** p./68  
 GRABER PULVER ARCHITEKTEN AG ZÜRICH  
 SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG BASEL  
 DR. EICHER + PAULI AG ZÜRICH  
 EK ENERGIEKONZEPTE AG ZÜRICH  
 DINGES CONSULTING THÔNEX



**17. LA PLACE DES 3 MUSÉES** p./38  
 ATELIERS JEAN NOUVEL PARIS / FR  
 EMA ARCHITECTES ASSOCIÉS SA GENÈVE  
 T-INGÉNIEURIE SA GENÈVE  
 PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT



## 7. Classement

---

-----  
**4. UN MUSÉE, DEUX MUSÉES** 1<sup>ER</sup> RANG / 1<sup>ER</sup> PRIX 80 000.- HT

AIRES MATEUS & ASSOCIADOS LISBOA / PT  
AFACONSULT – PROAFA – SERVIÇOS ENGENHARIA SA  
VILA NOVA DE GAIA / PT

-----  
**10. SEEPEOPLEMOVE** 2<sup>E</sup> RANG / 2<sup>E</sup> PRIX 65 000.- HT

VALERIO OLGATI FLIMS  
FERRARI GARTMANN AG CHUR  
GRUNER GRUNECO AG BASEL  
HEFTI. JESS. MARTIGNONI. ZÜRICH  
MAURUS SCHIFFERLI, LANDSCHAFTARCHITECKT BERN  
GARTENMANN ENGINEERING AG BASEL

-----  
**11. HANNIBAL** 3<sup>E</sup> RANG / 3<sup>E</sup> PRIX 60 000.- HT

CARUSO ST JOHN ARCHITECTS LONDON / ZÜRICH  
GARTMANN SCHMED & PARTNER AG CHUR  
KALT + HALBEISEN INGENIEURBÜRO AG ZÜRICH  
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH

-----  
**17. LA PLACE DES TROIS MUSÉES** 4<sup>E</sup> RANG / 4<sup>E</sup> PRIX 50 000.- HT

ATELIERS JEAN NOUVEL PARIS / FR  
EMA ARCHITECTES ASSOCIÉS SA GENÈVE  
T-INGÉNIERIE SA GENÈVE  
PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT-S/LAUSANNE

-----  
**12. THROUGH THE LOOKING-GLASS** 5<sup>E</sup> RANG / 5<sup>E</sup> PRIX 35 000.- HT

ANNETTE GIGON / MIKE GUYER AG,  
DIPL. ARCH. ETH/BSA/SAI ZÜRICH  
WALT + GALMARINI AG, DIPL. ING. ETH SIA USIC ZÜRICH  
PETER BERCHTOLD, DIPL. ING. HTL/HLK SARNEN  
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH

-----  
**14. TERRACES** 6<sup>E</sup> RANG / 6<sup>E</sup> PRIX 30 000.- HT

SANAA JIMUSHO LTD TOKYO / JP  
ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME RENENS  
BOLLINGER + GROHMANN SÄRL PARIS / FR  
CSD INGÉNIEURS SA LAUSANNE  
TRANSOLAR KLIMAENGINEERING STUTTGART / DE

ARCHITECTES  
AIRES MATEUS E ASSOCIADOS  
FRANCISCO AIRES MATEUS

ADRESSE  
RUA SILVA CARVALHO 175R/C  
1250-250 LISBOA / PT

INGÉNIEUR CIVIL  
AFACONSULT – PROAFA – SERVIÇOS  
ENGENHARIA SA  
RUI FURTADO

ADRESSE  
CAIS DO LUGAN 224  
4400-492 VILA NOVA DE GAIA / PT

PROJET LAURÉAT / PREMIER RANG / PREMIER PRIX

## UN MUSÉE, DEUX MUSÉES

### Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

Le projet prend un parti d'implantation très clair ; il reconnaît et ponctue la grande esplanade des musées en construction et amorce, à la manière d'un pivot, son ouverture sur le bassin lémanique.

Les lectures territoriales sont pertinentes : par la construction d'un tiers de raccord contenant toutes les utilités des deux musées sur trois niveaux, il offre un terre-plein végétalisé qui absorbe les géométries contingentes du parcellaire à l'ouest de la parcelle. Le volume émergeant du musée garde une hauteur très raisonnable qui s'inscrit bien dans son contexte.

Territorialement, il reconnaît la présence du mur de soutènement qui porte littéralement la ville, au nord, et a permis la création du plateau ferroviaire. Il s'y inscrit en creux pour ne valoriser que le volume emblématique du musée. Conjointement il clarifie et calme l'ensemble de la situation urbaine, en définissant précisément la fin de l'esplanade et en offrant au quartier d'habitation un espace vert en prolongement du talus végétal qui accompagne les voies ferrées.

Les liaisons piétonnes avec l'avenue Ruchonnet sont réalisées efficacement au moyen de deux escaliers publics, complétés par un troisième qui donne accès au chemin de Villard. L'ensemble des cheminements, volumétries et implantations est en conformité avec le PAC.

Avec beaucoup de simplicité et d'économies de moyens, le contexte est ainsi reconnu, raccommoqué et il gagne en qualité, tant construite que paysagère. Un dispositif d'alignement d'arbres s'adosse au front nord de l'esplanade pour organiser sa longue perspective depuis la place de la gare.

Des questions mineures mais réelles de sécurité demanderont de préciser si la fermeture de certains cheminements doit se faire pendant la nuit. Pour l'essentiel, l'intégration du projet dans son contexte est exemplaire.

### Qualités muséales et fonctionnelles du projet

La réponse au thème du Pôle muséal est traitée avec une simplicité déconcertante. En calant dans l'épaisseur du mur de soutènement tous les services des musées, le projet limite les masses bâties émergentes aux parts constitutives du thème : deux salles d'exposition réunies par un foyer généreux et largement ouvert à la ville. Le signal est fort et pertinent ; l'architecture annonce par ses masses un musée accueillant, ouvert à tous, dont le foyer est le simple prolongement de l'espace public. La volonté de laisser un espace totalement dégagé au rez pour les activités de billetterie, de librairie, salle polyvalente, documentation et cafétéria devra être vérifiée fonctionnellement. Le cas échéant, une partition par quelques pans de verre ne contredirait pas la transparence spatiale souhaitée et garantirait le confort et l'indépendance à ces diverses activités.

Les espaces d'exposition sont d'une grande qualité : trois massifs structurels contenant les circulations verticales suggèrent les sous-espaces thématiques d'un grand contenant qui réunit les expositions temporaires et les collections. Sans être des salles neutres, ces deux plateaux d'exposition pourront être modulés facilement au gré des différentes scénographies ; l'espace proposé est un outil de

travail au service des expositions, il ne prend pas l'ascendant sur les œuvres mais reste à leur service.

Les deux plateaux, mudac et Elysée se différencient par leur rapport à la lumière. Zénithale et uniforme au moyen de sheds pour le musée du design, latérale et ponctuelle par puits lumineux pour le musée de la photographie. Appliqués à des surfaces identiques, ces deux modes d'éclairiment les qualifient différemment et sont bien en rapport avec la vocation muséale de chaque institution. Dans un développement ultérieur, il s'agira, en suivant ce principe, d'apporter plus de lumière au musée de l'Elysée, comme autant de respirations dans le parcours du visiteur. Il est attendu de l'auteur une prise en compte de cette question.

Le dispositif de prise de lumière pour des surfaces de travail au moyen d'une faille à l'arrière du volume dédié aux expositions, doit être vérifié dimensionnellement.

Dans l'ensemble, la fonctionnalité est satisfaisante, bien que les liaisons entre les dépôts/livraisons et les salles d'exposition ne soient pas optimales. Ce point devra être amélioré. L'accès camion pour les livraisons doit faire l'objet d'un travail d'optimisation.

### Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Par sa simplicité, sa compacité et son efficacité, le projet est particulièrement économe et rentre dans la cible des projections de coût. En outre, il vérifie et illustre à cet égard l'intérêt des synergies d'infrastructure entre les deux institutions.

La construction est maîtrisée et présente une grande cohérence entre les principes structurels et les principes spatiaux qui ne se laissent pas dissocier. Ainsi, les descentes de charges se vérifient jusque dans le profil sculptural de la structure horizontale qui porte l'étage et en ramène les charges périphériques sur trois massifs. Cette coque profilée contribue à la spatialité caractéristique de l'accueil et prolonge sa signature jusque dans la césure de façade qui éclaire le foyer. Ce travail de synthèse entre espace, structure et lumière témoigne d'un projet de très grande qualité. Le jury tient à en souligner l'exemplarité. La matérialité du bâtiment en béton poli est pertinente et de grande qualité tout en s'inscrivant dans le principe de simplicité qui anime le projet.

Par sa cohérence, le bâtiment acquiert une force et une simplicité expressives qui auront valeur d'icône pour permettre à tous les publics de fixer dans les représentations la nouvelle institution du Pôle muséal. La constitution de cette identité, tant visuelle que spatiale par l'architecture, est une condition préalable pour qu'usagers et habitants s'approprient les lieux ; elle est ici pleinement remplie.

### Enjeux environnementaux

La qualité thermique de l'enveloppe ne présente pas de problème, de même que l'intégration et la maximisation du potentiel en énergies renouvelables. Les concepts de ventilation, de rafraîchissement, d'éclairage sont recevables mais pourraient être optimisés. Le concept de chauffage et la protection contre la surchauffe estivale doivent être précisés.



# UN MUSÉE, DEUX MUSÉES



Un Musée, deux musées, un espace.

Deux volumes prismatiques contiennent un espace.  
 Un espace vide qui se dilate et se comprime.  
 Un espace toujours en contact avec l'extérieur.  
 Un espace d'entrée, de passage, d'attente.  
 La place ouverte donnant accès aux deux musées.

Deux musées et un espace, composant un volume prismatique détaché par un vide périphérique des différents services.  
 En absorbant les limites du terrain, ces derniers libèrent autour du Musée l'espace nécessaire pour trouver leur forme et établir leur rôle du Musée auquel il donne vie.

orthophoto 1:1000

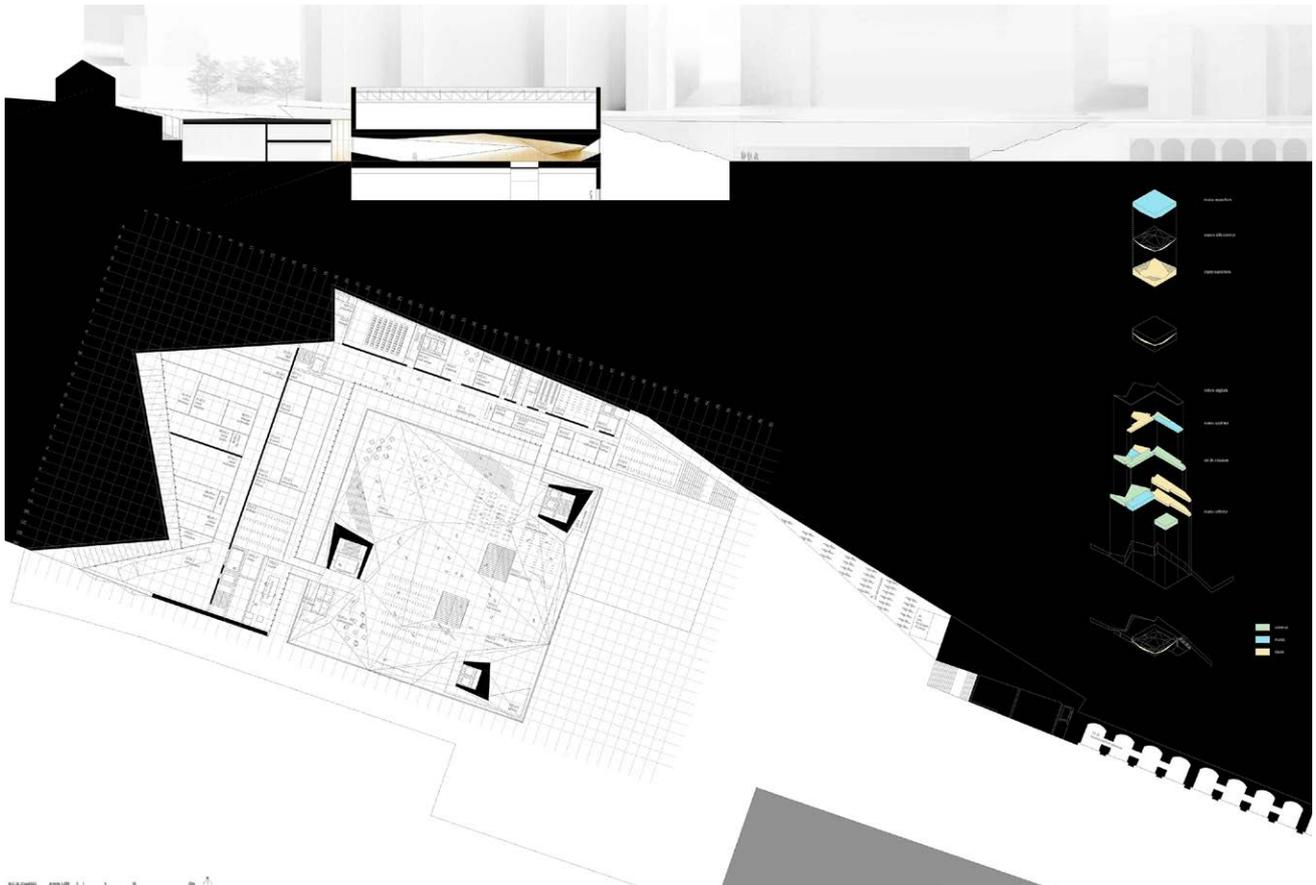
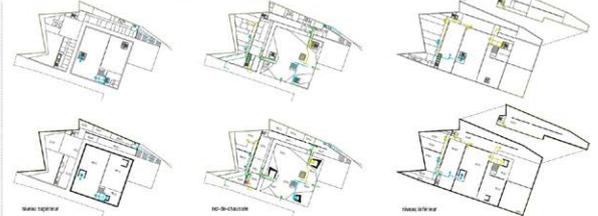
## organisation du programme

- prog. centres public
- prog. centres citiens
- espace public
- espace citiens
- musée public
- musée citiens

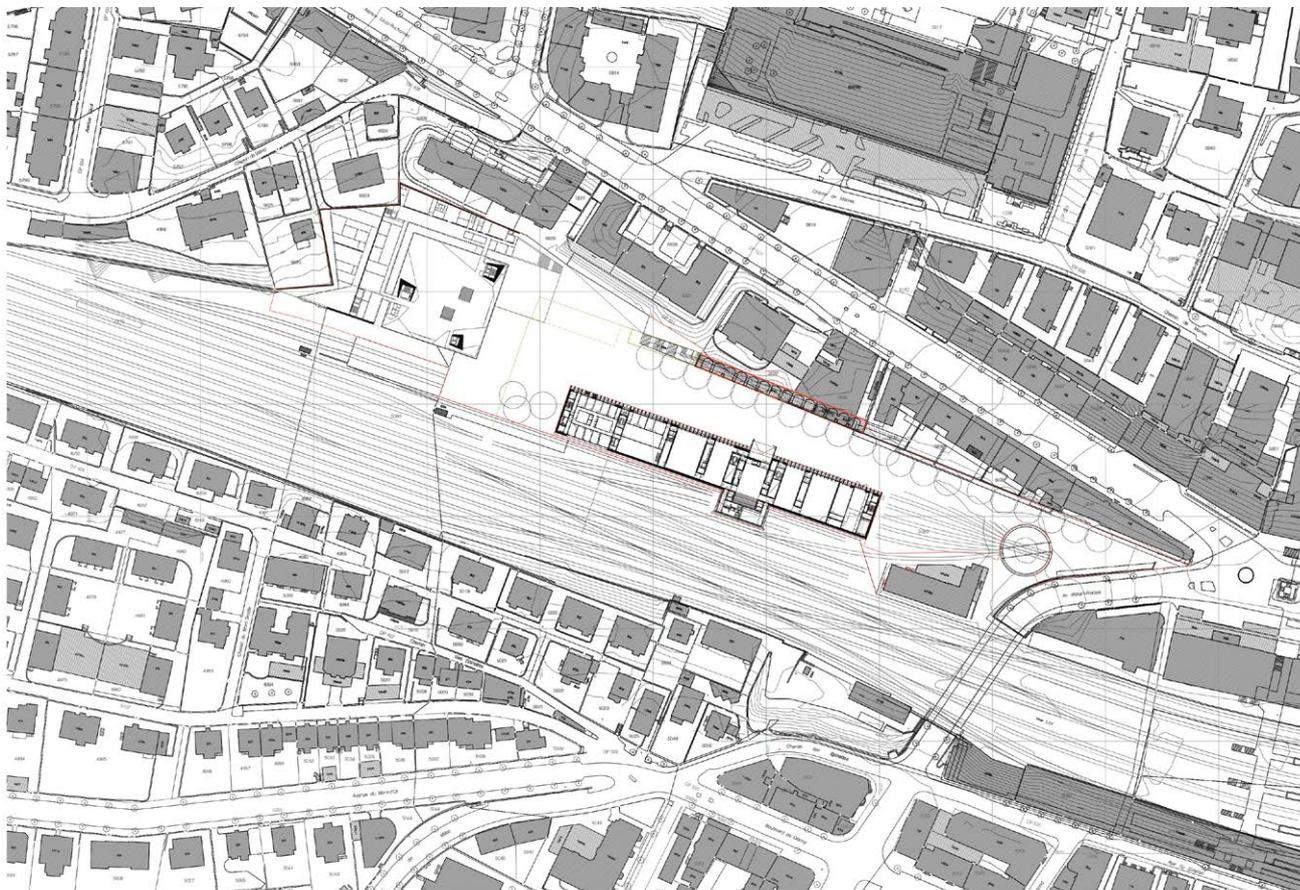


## circulations

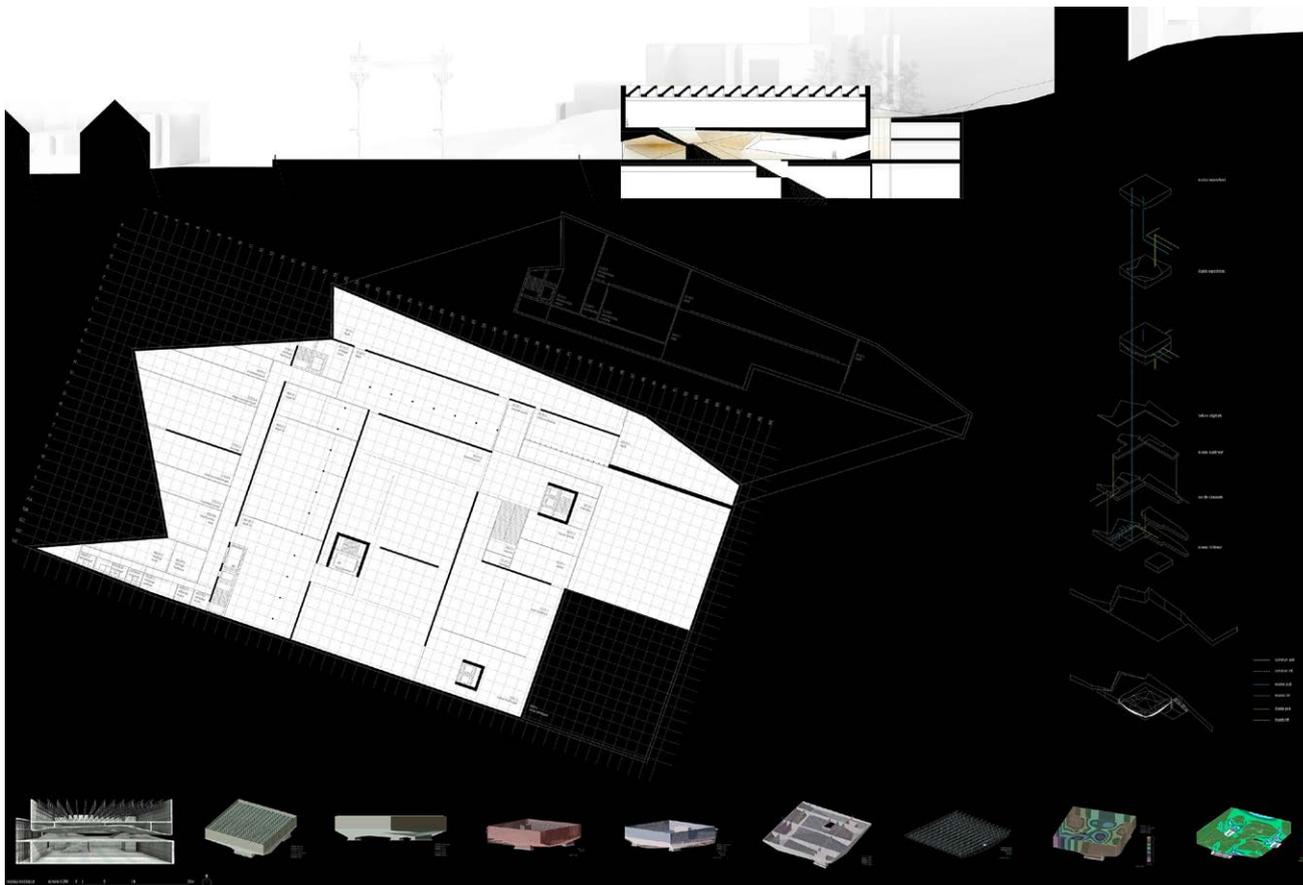
- prog. centres public
- prog. centres citiens
- espace public
- espace citiens
- musée public
- musée citiens



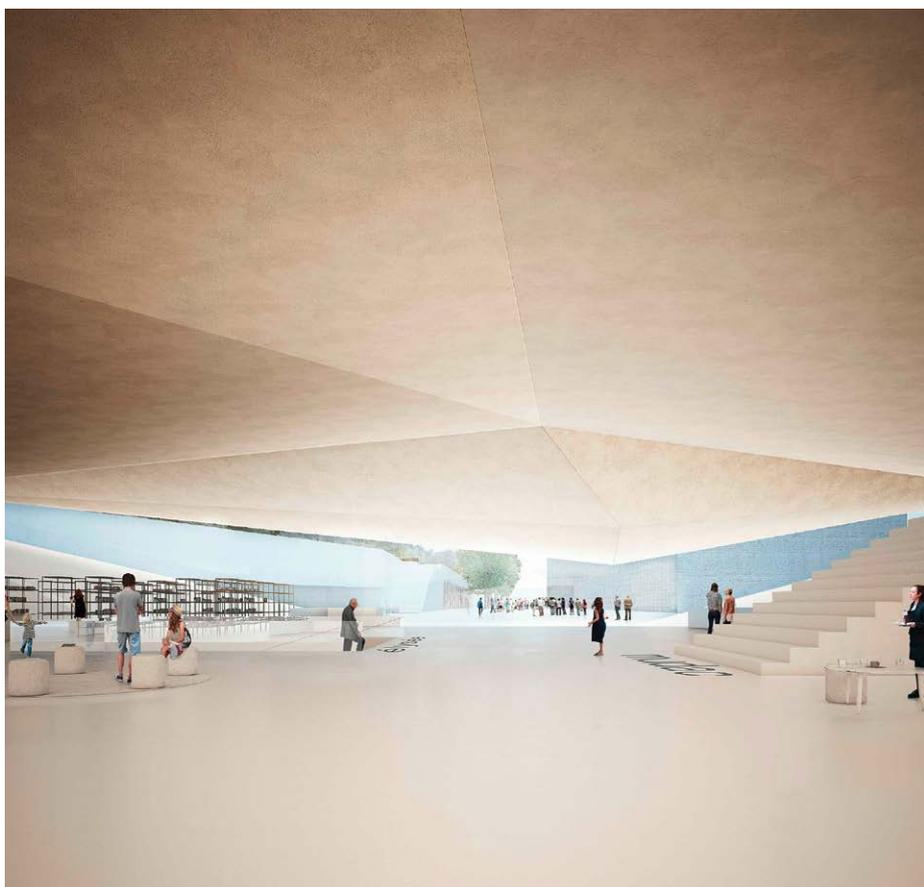
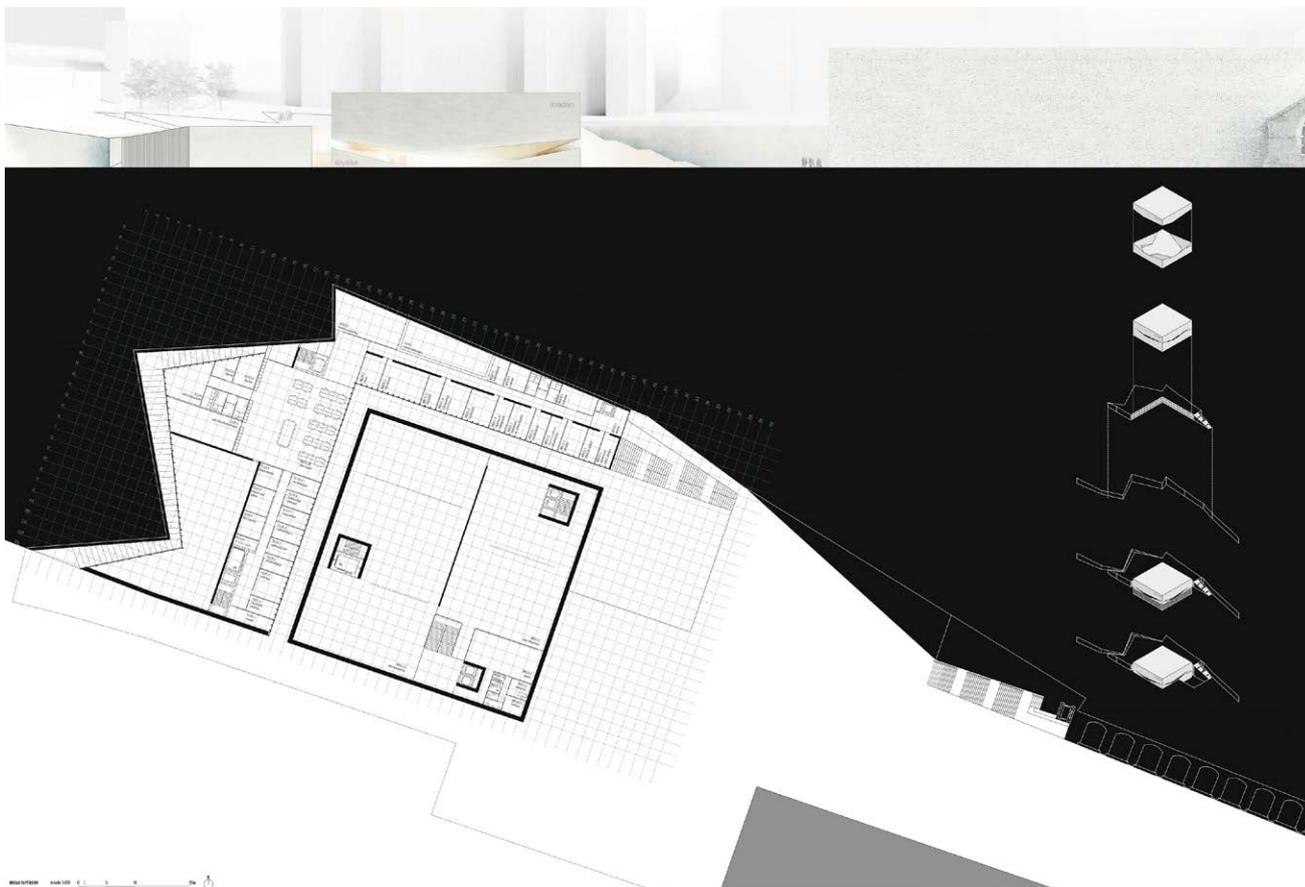
0 5 10 20 40



plan de no-de-classes 1:500







ARCHITECTES  
VALERIO OLGIATI

ADRESSE  
SENDA STRETTA 1  
7017 FLIMS

INGÉNIEUR CIVIL  
FERRARI GARTMANN AG  
PATRICK GRATMANN

ADRESSE  
BADENERSTRASSE 156  
8004 ZÜRICH

DEUXIÈME RANG / DEUXIÈME PRIX

## SEEPEOPLEMOVE

### Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

Le projet affirme avec une volonté assumée sa nature urbaine ; il s'inscrit dans l'orthogonalité de la grande plateforme ferroviaire et vient conclure sa longue perspective en y inscrivant la porte d'entrée iconique du musée qui ouvre sur un foyer généreux dont l'espace est défini par l'épaulement de deux massifs verticaux qui contiennent les expositions de chaque musée

L'institution ainsi signifiée s'accompagne d'un bâtiment plus ordinaire qui s'apparente aux autres maisons de la ville et qui contient les parties plus « habitées » du musée : cafétéria et surfaces commerciales au rez, médiation culturelle, administration et espaces partagés dans les étages. La proposition assume ainsi de construire la ville jusque sur l'ancienne plateforme ferroviaire en adoptant son échelle afin de proposer une véritable « piazza ». Cette position explicitement urbaine et contextualisée est de grande qualité. Elle est rendue crédible par les activités programmatiques qui la bordent.

Les connexions aux réseaux viaires existants du quartier sont assurées au moyen de deux escaliers et les espaces verts sont complétés assez naturellement selon la logique suggérée par le contexte. Une allée plantée renforce le caractère urbain du dispositif jusqu'à l'avenue Fraisse.

Si la clarté de cette position est remarquable, il est regrettable par contre que le bâtiment proposé en front nord de la place ne respecte pas la bande d'alignement réglementaire pour sa façade sud. Cette dérogation au PAC devant être impérativement corrigée et il est à craindre que ce ne fusse au détriment du projet. Ce doute affaiblit les qualités de la proposition.

Par ailleurs, le jury estime que les deux bâtiments, par leur hauteur identique, manquent de hiérarchie et entretiennent une relation de concurrence qui affaiblit l'équilibre de la composition.

### Qualités muséales et fonctionnelles du projet

La réponse au thème du Pôle muséal est limpide ; les deux institutions sont lisibles, pétrifiées dans les masses construites, le vide qui les sépare et qui les relie devenant le foyer commun. La disposition en massifs face à face autorise l'indépendance et la perméabilité contrôlée entre les deux programmes. Le thème de l'espace muséal est également traité avec une franchise radicale : les bâtiments nous disent qu'ici on expose, on circule et on travaille. Les œuvres ont leur espace et les hommes aussi et la réunion des deux fait un musée. Ce « what you see is what you get » est très efficace.

Les salles d'exposition du mudac et de l'Elysée sont de grande qualité. Les deux dispositifs se répondent sans se répéter. Leurs spécificités sont en accord avec leur vocation : de longs murs dans une lumière contrôlée pour la photographie et des espaces de profondeur variables dans la lumière naturelle pour le design. La proportion des salles induit naturellement des parcours cohérents.

Outre les espaces d'exposition, les circulations sont thématiques, mises en scène et en volumes lisibles depuis l'extérieur du bâtiment. Conjointement, ces circulations sont autant de points de vue offerts sur la ville lorsque les visiteurs transitent d'un plateau d'exposition à l'autre dans le parcours ascensionnel de la visite. L'alternance de ces vues sur l'amont et sur l'aval, dans la lumière étendue du bassin lémanique ou celle plus contenue du coteau au nord contribue à territorialiser le visiteur autant que le bâtiment. Cette attention au lieu est d'une finesse remarquable.

Pour autant, et sans trahir ces qualités, la franchise expressive des bâtiments porte en elle le risque de sa lecture caricaturale où d'aucuns pourraient voir une *Kaaba* culturelle hiératique côtoyant un bâtiment administratif. La frontière d'interprétation est ténue ; elle a alimenté les discussions du jury. Plus particulièrement, la dureté d'expression du bâtiment sis au nord, l'extrême sévérité avec laquelle il annonce sa vocation programmatique laisse dubitatif une partie du jury.

La fonctionnalité de l'ensemble est bonne. La logistique des flux des visiteurs entre les musées est perfectible, celle du transport des œuvres dans le musée est problématique. La question de l'accessibilité pour les camions n'est pas satisfaisante. Par ailleurs, le déficit de surfaces de stockage proposé pour les deux musées est regrettable.

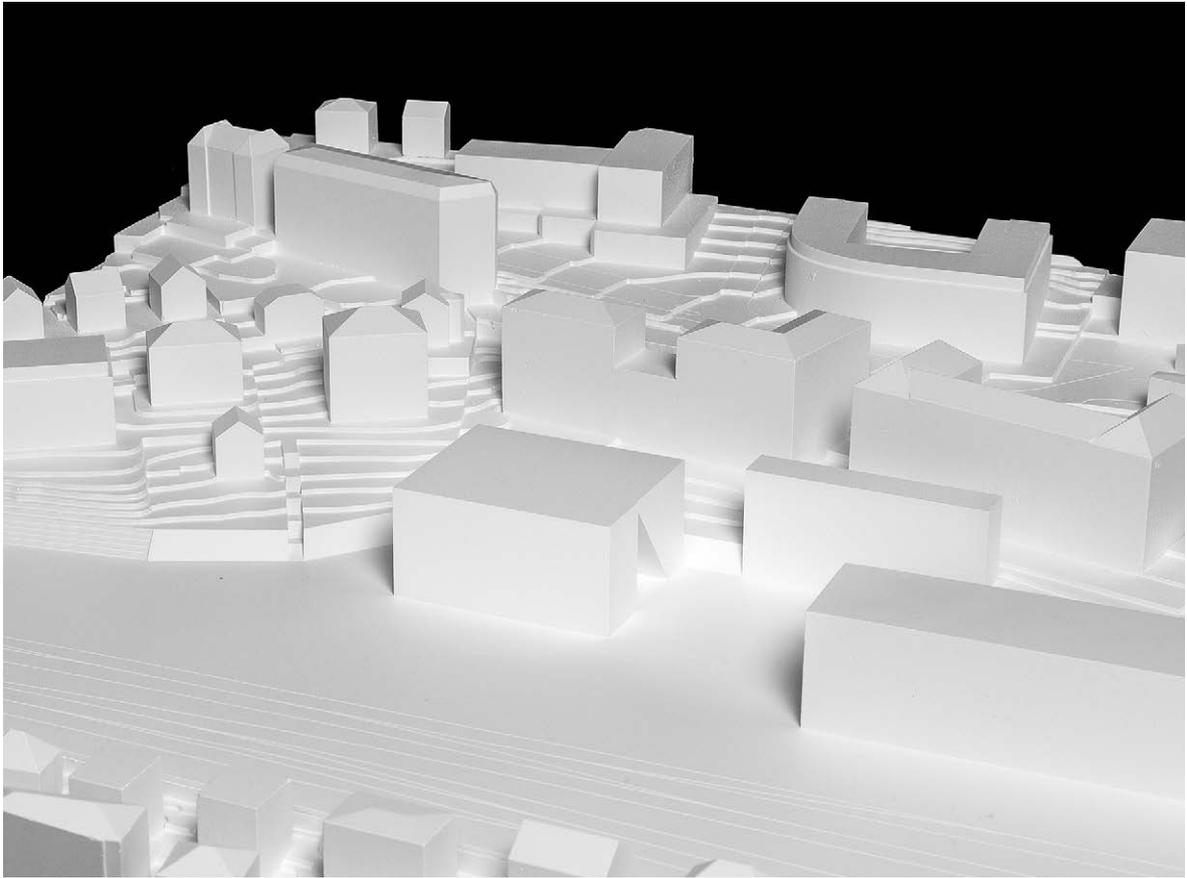
### Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Par sa rigueur, le projet est particulièrement économe et rentre dans la cible des projections de coût. La construction est de qualité et la franchise constructive est relevée. Les descentes de charges sont réalisées efficacement à l'aide de dalles allégées et de murs complétés par des voiles transversaux de grande portée. L'ensemble est simple et efficace.

La matérialité de béton brut de décoffrage est cohérente avec l'expressivité recherchée pour les bâtiments ; celle d'archétypes réduits à leur valeur de signe.

### Enjeux environnementaux

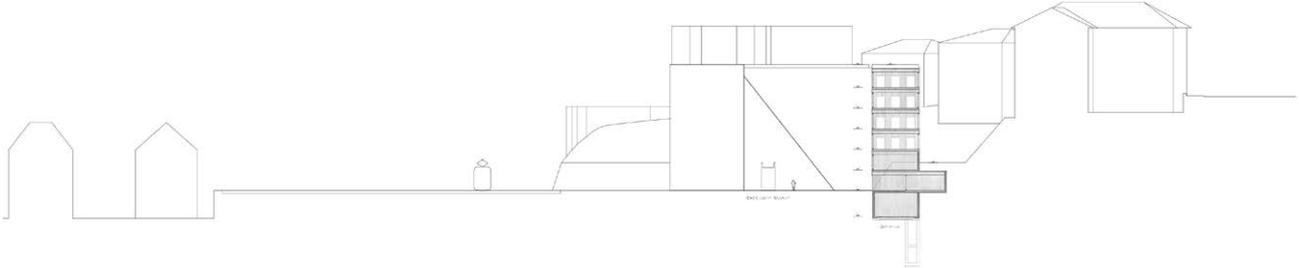
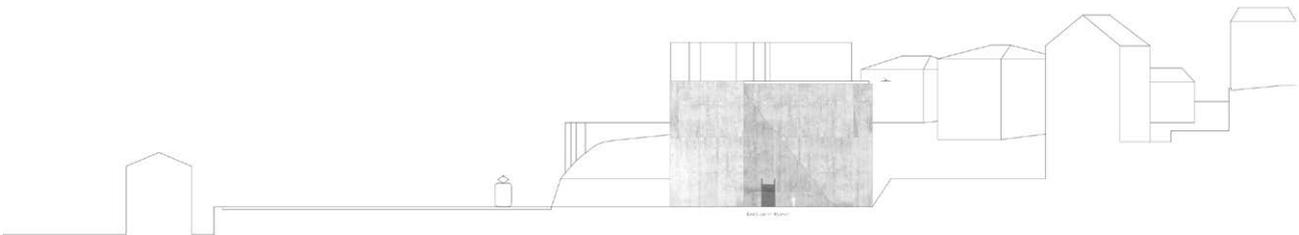
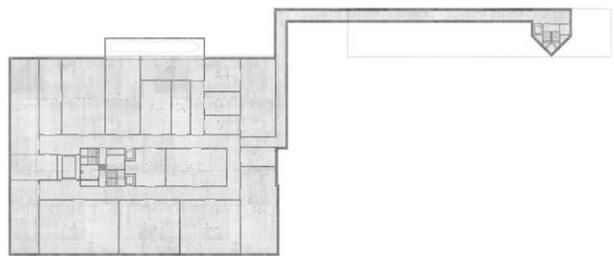
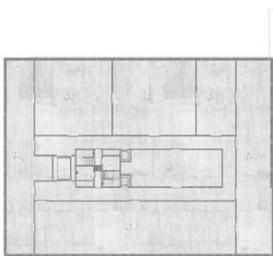
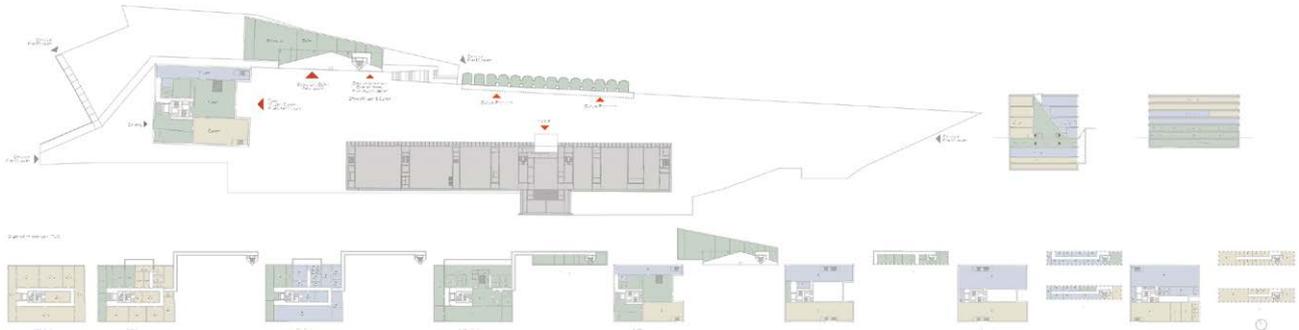
La qualité thermique de l'enveloppe ne présente pas de problème, de même que l'intégration et la maximisation du potentiel en énergies renouvelables. Les concepts de ventilation et d'éclairage sont recevables. Les concepts de chauffage et de rafraîchissement sont discutables.

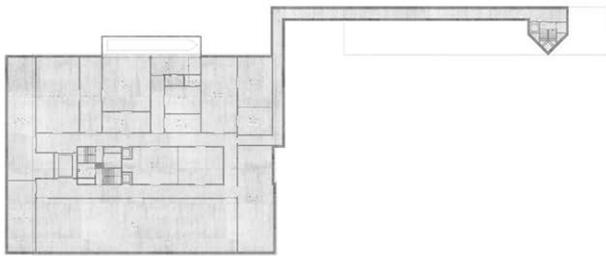




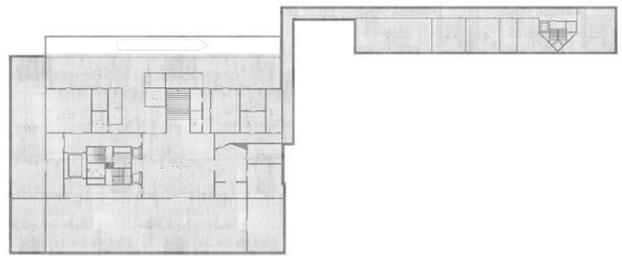
**SUBJECT**  
The project is a new building complex in a city center, located near a railway station. The building is a multi-story structure with a complex facade and a large central atrium. The project is a collaboration between several architectural and engineering firms.

**LANDSCAPE**  
The building is situated in a city center, surrounded by other buildings and a railway station. The landscape is a mix of urban and green spaces. The building is a multi-story structure with a complex facade and a large central atrium.

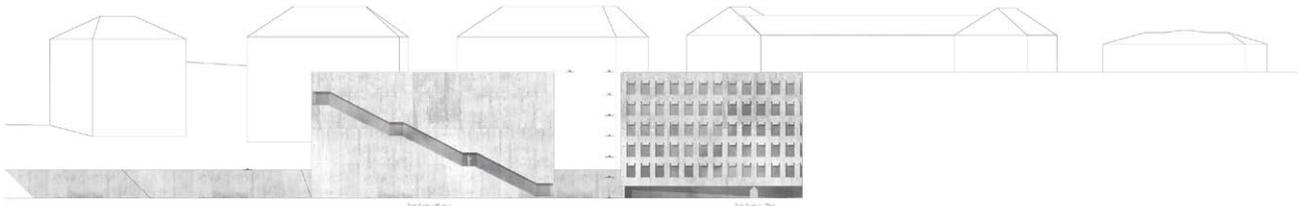




Section 1/1

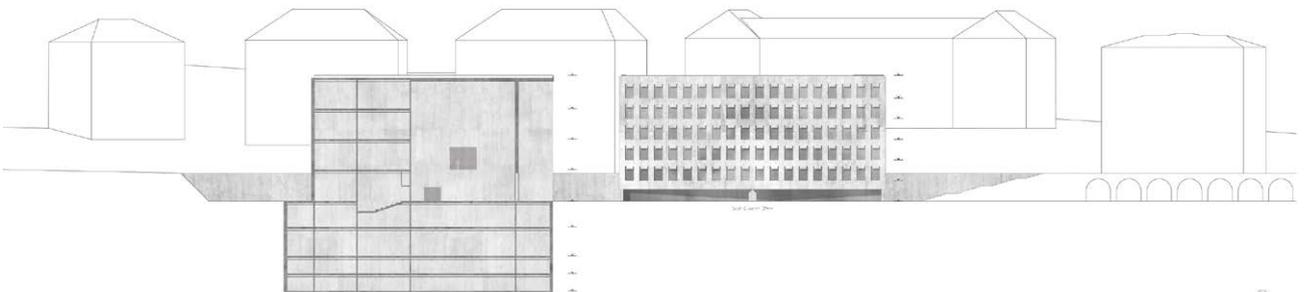


Section 2/2



Side View 1

Side View 2



Side View 3

# SEEPEOPLEMOVE



**Context**  
The building is situated in a dense urban environment, surrounded by traditional residential buildings. The site is a former industrial area, and the building's design aims to create a new public space within the city.

**Design**  
The building's design is characterized by its large, angular forms and its use of concrete. The interior is a vast, open space with a high ceiling and a large, angular opening in the wall. The design is inspired by the architecture of the 1950s and 1960s, particularly the work of Le Corbusier and Mies van der Rohe.

**Structure**  
The building's structure is a combination of concrete and steel. The concrete is used for the walls and the floor, while the steel is used for the structural frame. The building is designed to be a landmark structure in the city.

**Materials**  
The building is constructed from concrete and steel. The concrete is a light color, and the steel is a dark color. The building's materials are chosen for their durability and their ability to create a sense of mass and scale.

**Lighting**  
The building's lighting is a combination of natural and artificial light. The large, angular opening in the wall allows natural light to enter the space. Artificial lighting is used to highlight the building's architectural details.

**Interior**  
The building's interior is a vast, open space with a high ceiling and a large, angular opening in the wall. The interior is designed to be a public space, and it is intended to be a place where people can gather and move.

**Exterior**  
The building's exterior is a combination of concrete and steel. The concrete is a light color, and the steel is a dark color. The building's exterior is designed to be a landmark structure in the city.

**Conclusion**  
The building is a landmark structure in the city, and it is designed to be a place where people can gather and move. The building's design is inspired by the architecture of the 1950s and 1960s, and it is intended to be a place where people can see people move.

**Structure**  
The building's structure is a combination of concrete and steel. The concrete is used for the walls and the floor, while the steel is used for the structural frame. The building is designed to be a landmark structure in the city.

**Materials**  
The building is constructed from concrete and steel. The concrete is a light color, and the steel is a dark color. The building's materials are chosen for their durability and their ability to create a sense of mass and scale.

**Lighting**  
The building's lighting is a combination of natural and artificial light. The large, angular opening in the wall allows natural light to enter the space. Artificial lighting is used to highlight the building's architectural details.

**Interior**  
The building's interior is a vast, open space with a high ceiling and a large, angular opening in the wall. The interior is designed to be a public space, and it is intended to be a place where people can gather and move.

**Exterior**  
The building's exterior is a combination of concrete and steel. The concrete is a light color, and the steel is a dark color. The building's exterior is designed to be a landmark structure in the city.

**Conclusion**  
The building is a landmark structure in the city, and it is designed to be a place where people can gather and move. The building's design is inspired by the architecture of the 1950s and 1960s, and it is intended to be a place where people can see people move.



**Structure**  
The building's structure is a combination of concrete and steel. The concrete is used for the walls and the floor, while the steel is used for the structural frame. The building is designed to be a landmark structure in the city.

**Materials**  
The building is constructed from concrete and steel. The concrete is a light color, and the steel is a dark color. The building's materials are chosen for their durability and their ability to create a sense of mass and scale.

**Lighting**  
The building's lighting is a combination of natural and artificial light. The large, angular opening in the wall allows natural light to enter the space. Artificial lighting is used to highlight the building's architectural details.

**Interior**  
The building's interior is a vast, open space with a high ceiling and a large, angular opening in the wall. The interior is designed to be a public space, and it is intended to be a place where people can gather and move.

**Exterior**  
The building's exterior is a combination of concrete and steel. The concrete is a light color, and the steel is a dark color. The building's exterior is designed to be a landmark structure in the city.

**Conclusion**  
The building is a landmark structure in the city, and it is designed to be a place where people can gather and move. The building's design is inspired by the architecture of the 1950s and 1960s, and it is intended to be a place where people can see people move.

**Structure**  
The building's structure is a combination of concrete and steel. The concrete is used for the walls and the floor, while the steel is used for the structural frame. The building is designed to be a landmark structure in the city.

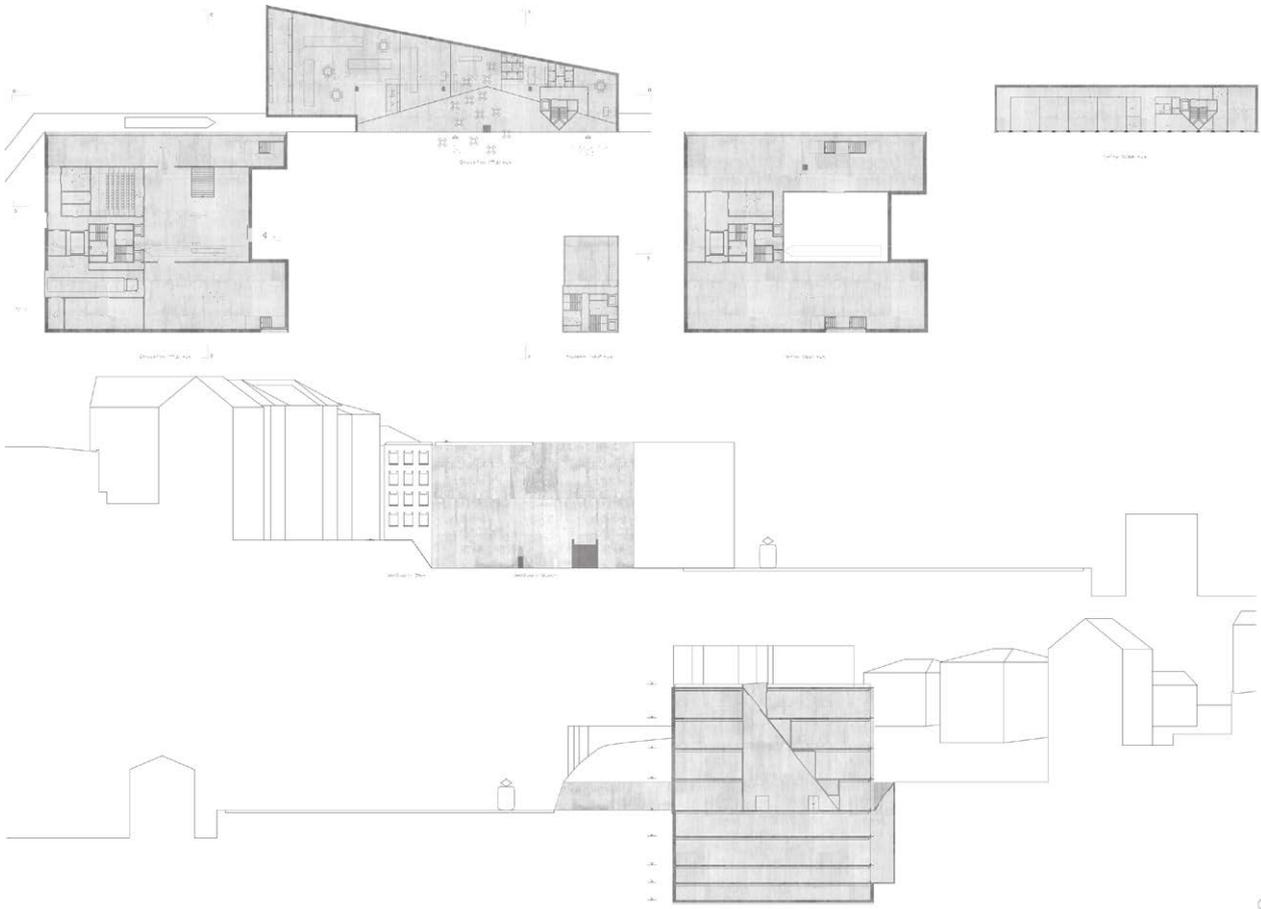
**Materials**  
The building is constructed from concrete and steel. The concrete is a light color, and the steel is a dark color. The building's materials are chosen for their durability and their ability to create a sense of mass and scale.

**Lighting**  
The building's lighting is a combination of natural and artificial light. The large, angular opening in the wall allows natural light to enter the space. Artificial lighting is used to highlight the building's architectural details.

**Interior**  
The building's interior is a vast, open space with a high ceiling and a large, angular opening in the wall. The interior is designed to be a public space, and it is intended to be a place where people can gather and move.

**Exterior**  
The building's exterior is a combination of concrete and steel. The concrete is a light color, and the steel is a dark color. The building's exterior is designed to be a landmark structure in the city.

**Conclusion**  
The building is a landmark structure in the city, and it is designed to be a place where people can gather and move. The building's design is inspired by the architecture of the 1950s and 1960s, and it is intended to be a place where people can see people move.





-----  
**ARCHITECTES**  
CARUSO ST JOHN ARCHITECTS  
ADAM CARUZO  
PETER ST JOHN  
MICHAEL SCHNEIDER  
FLORIAN ZIERER

-----  
COLLABORATEURS  
JULIA NAHMANI  
BEN SPELTZ

-----  
ADRESSE  
RÄFFELSTRASSE 32  
8045 ZÜRICH  
1 COATE STREET  
E2 9AG LONDON /UK

-----  
**INGÉNIEUR CIVIL**  
GARTMANN SCHMED & PARTNER AG  
PATRICK GARTMANN

TROISIÈME RANG / TROISIÈME PRIX

## HANNIBAL

### Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

L'auteur fait une lecture territoriale sous forme de constat : la plateforme ferroviaire est un plateau autonome, une rupture morphologique dans le contexte du coteau urbanisé, une production historique spécifique. Le projet cherche donc à travailler avec cette particularité urbaine *extra-muros* plus qu'à opérer sa mutation en un morceau de ville homogénéisé à son contexte urbain. En ce sens, le projet est contextualisé sans chercher d'intégration urbaine. Il travaille la mémoire industrielle du lieu pour la recycler par un usage culturel. Cette position originale l'amène à travailler au plus près de la morphologie existante.

Ainsi, le principe d'un mur épais scandé de niches vient reprendre et prolonger le dispositif existant de soutènement du coteau au nord. Sa matérialité de pierres appareillées est reconduite à l'identique dans une idée de continuité sans rupture. Ce mimétisme n'a pas convaincu l'ensemble du jury. Ces niches sont occupées par une part importante du programme commun aux deux musées : cafétéria, surfaces commerciales, studios, et salle polyvalente. Sur la place ainsi dégagée se dispose le volume autonome du musée à proprement parler dont le rez absorbe le reste des activités communes.

### Qualités muséales et fonctionnelles du projet

Avec plus ou moins de bonheur, le bâtiment cherche à s'inscrire dans ce récit par la métaphore industrielle. Aux yeux du jury, la partie la plus heureuse de ce parti est à trouver dans les espaces d'exposition qui sont de belle qualité. Inspirés par les lofts et les plans de manufactures, ils proposent des plateaux libres cherchant la lumière naturelle et les vues aux quatre façades du volume. Deux massifs contenant les circulations verticales permettent de structurer des sous-espaces appropriables au gré des scénographies. Cette alternative au *white cube* ou à la *black box* est intéressante et propose sans aucun doute des pistes nouvelles pour la muséographie.

Le traitement réservé aux visiteurs et aux circulations est plus problématique. L'accès au musée par un vestibule externalisé qui alimente des tubes distributifs donne son identité au projet mais reste peu crédible. Il est pour le moins sous-dimensionné et pose des problèmes fonctionnels ; dépourvu de vestiaires et de toute une série de commodités que l'on cherche à l'entrée d'un musée, ils débouchent sans transition directement dans les salles d'exposition. Le dispositif discrimine, par ailleurs, les visiteurs à mobilité réduite. Cette métaphore industrielle quelque peu littérale touche ici ses limites et n'arrive pas à rejoindre les valeurs d'usage liées à un musée et à l'accueil de ses visiteurs.

La fonctionnalité de l'ensemble est perfectible ainsi que la logistique des flux de visiteurs. Celle du déplacement des œuvres est problématique.

### Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Le coût estimé de la proposition semble en l'état légèrement trop élevé et le projet nécessite des simplifications. La construction, simple et efficace du point de vue de la structure, est péjorée par un niveau de sous-sol relativement étendu. La façade en béton apparent avec isolation intérieure, si elle est envisageable, n'est pour autant pas optimale et les surfaces de circulations au nord sont surdimensionnées. De nombreuses surfaces excédentaires ont été relevées.

L'expression du bâtiment est intéressante et conforme avec le concept développé par l'auteur. Le bâti manifeste une volonté d'ouverture qui est assurément très engageante mais malheureusement contredite par l'étrangeté du dispositif d'accès, curieusement dissuasif.

### Enjeux environnementaux

Du fait des choix constructifs, la qualité thermique de l'enveloppe est insuffisante, de même que les concepts de chauffage et de rafraîchissement. L'intégration et la maximisation du potentiel en énergies renouvelables, l'éclairage et la ventilation ne présentent pas de problème.

ADRESSE  
GÄUGGELISTRASSE 1  
7000 CHUR

INGÉNIEUR C/V/S/E  
KALT + HALBEISEN INGENIEURBÜRO AG  
ZÜRICH

INGÉNIEUR PHYSIQUE DU BÂTIMENT  
BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH  
ZÜRICH

TROISIÈME RANG / 33

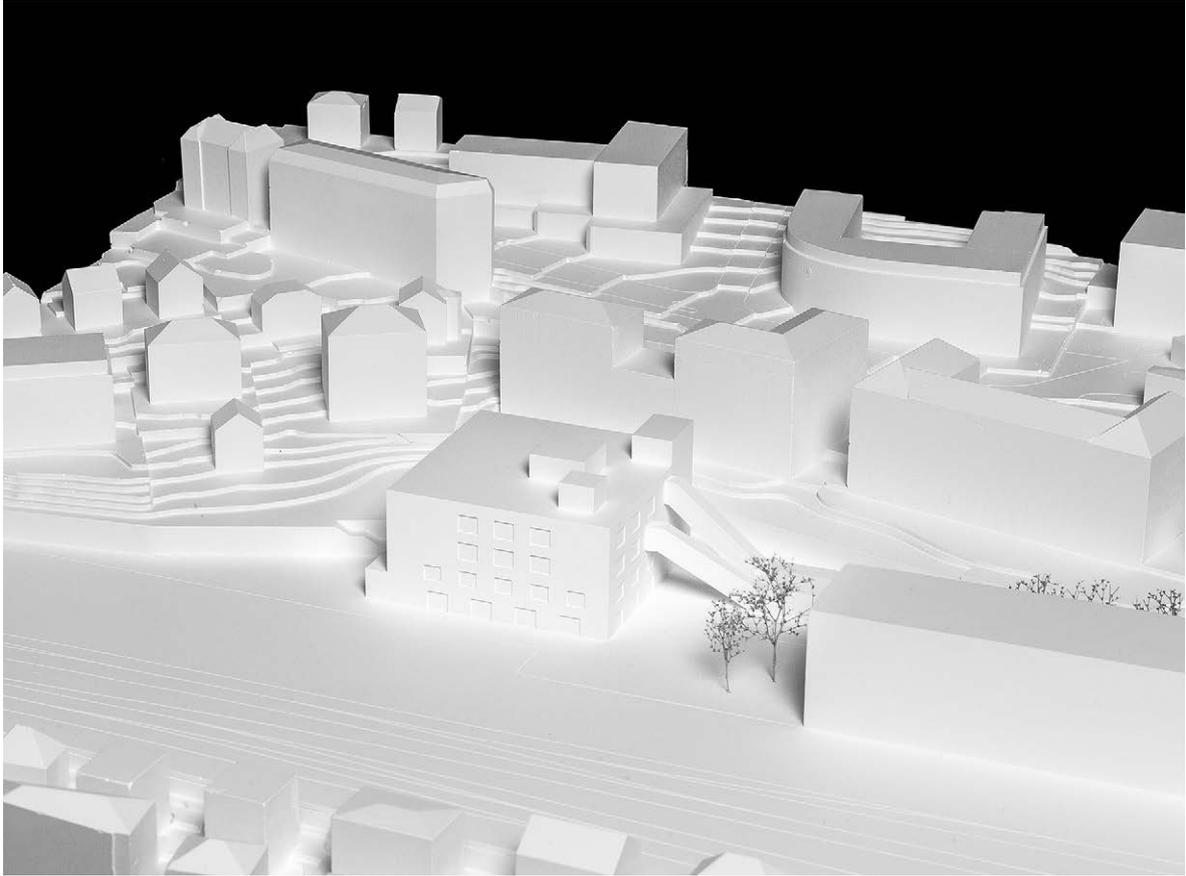
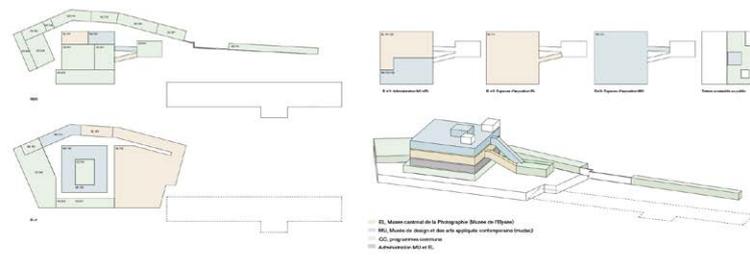


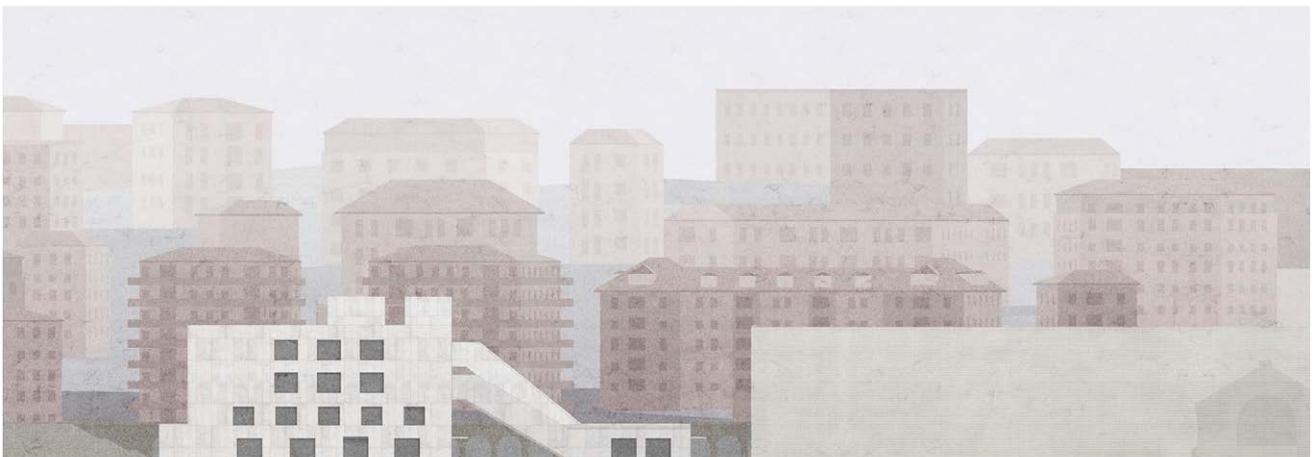


Diagramme de programme

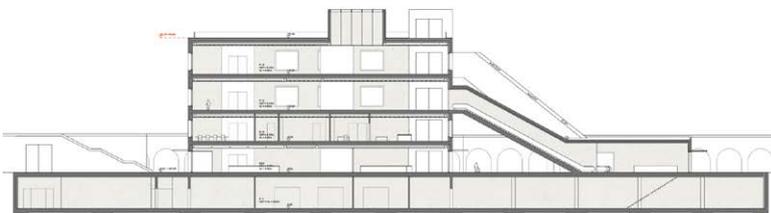


**Hannibal**

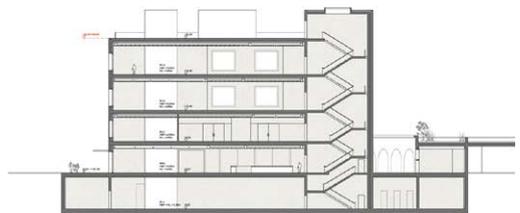
Le projet de programmation des musées de Hannibal est un défi : relever au sein des anciennes halles de l'abattoir central l'ensemble des programmes de la ville de Hannibal et de la région de la vallée de la rivière de la région. Ce défi implique des actions de très grande envergure : rénover l'ensemble des bâtiments existants, créer un espace public de grande qualité et à la fois accessible à tous, et en outre, garantir l'usage des lieux pour les générations futures. Le projet de programmation des musées de Hannibal est un défi de programmation et de gestion de l'espace. Il s'agit de concevoir un programme qui soit à la fois accessible à tous, et en outre, garantir l'usage des lieux pour les générations futures. Le projet de programmation des musées de Hannibal est un défi de programmation et de gestion de l'espace. Il s'agit de concevoir un programme qui soit à la fois accessible à tous, et en outre, garantir l'usage des lieux pour les générations futures.



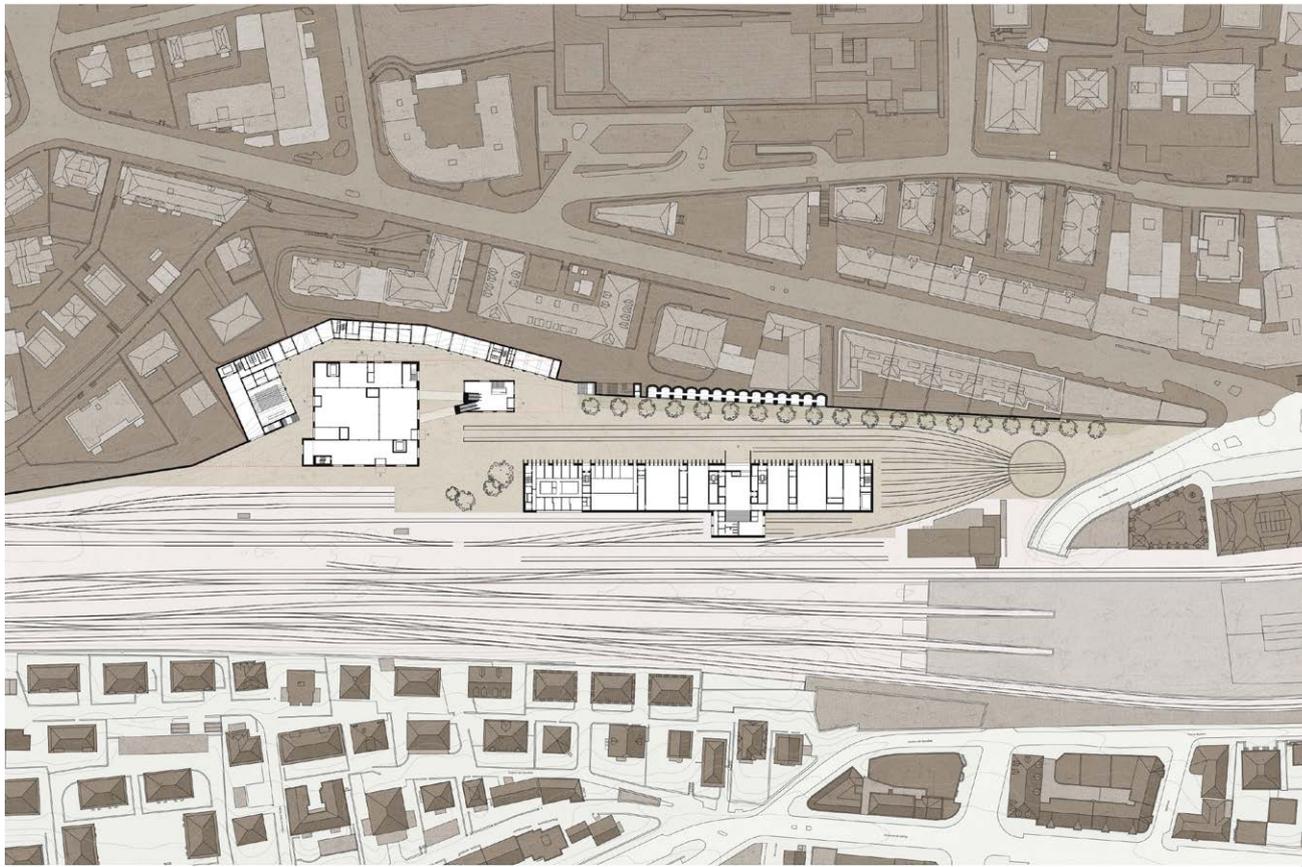
Détail de la section de la façade pour les musées qui restent en place et les nouveaux bâtiments de la ville de Hannibal.



coupe MJC 1/200



coupe MJC 1/200



Vue de situation 1:000



Exposé tout-à-lait, aménagement d'exposition flexible pour une vue d'ensemble spectaculaire.  
 Exposition: L'ouvrage "Vie, l'œuvre de Charles et Ray Eames et de leur contemporains"



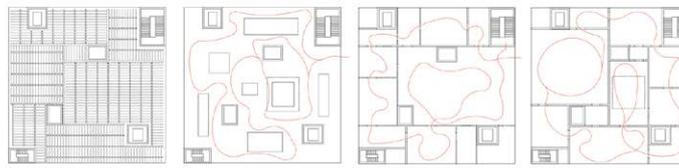
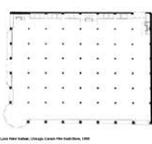
Chaque des deux salles peut être l'organisé tout comme un afflué bidirectionnel, aussi comme un plan de base.  
 Exposition: August Sander "Sonder" et Rudolf Stingl "München 1930"

Un plan d'état

Comme nous l'avons vu, le plan d'état est un document qui sert à définir les conditions de base pour la construction d'un bâtiment. Il est le résultat d'un processus de planification qui prend en compte les besoins fonctionnels, les contraintes techniques et les exigences réglementaires. Ce document est essentiel pour la conception architecturale et la réalisation d'un projet de construction.

Plan de base

Le plan de base est un document qui sert à définir les conditions de base pour la construction d'un bâtiment. Il est le résultat d'un processus de planification qui prend en compte les besoins fonctionnels, les contraintes techniques et les exigences réglementaires. Ce document est essentiel pour la conception architecturale et la réalisation d'un projet de construction.



Plan de base, Séquence "Tobler", Séquence "L'entourage", Séquence "Apertures"

# HANNIBAL



Les deux volumes ont été traités différemment à la fois par leurs formes et par leurs matériaux. Le bâtiment moderne est en béton, tandis que l'ancien est en pierre.

## 1.01

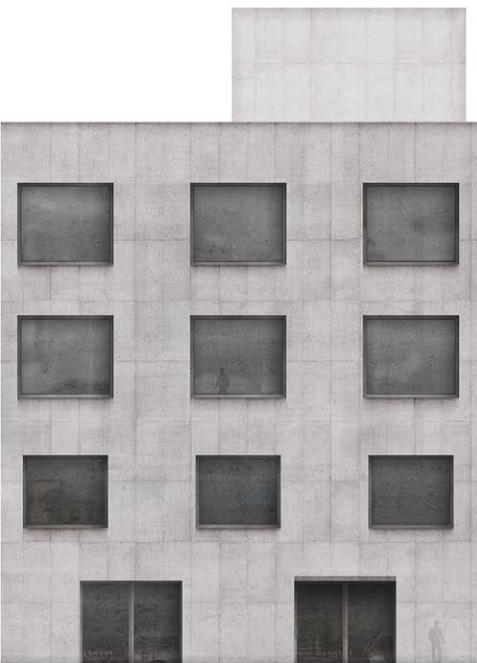
The building's design is a response to the urban context. It is a modern building that respects the historical fabric of the city. The concrete structure is designed to be a new landmark, while the existing stone wall is preserved and integrated into the new design. The building's form is a result of a series of decisions that aim to create a harmonious relationship between the old and the new.

## 1.02

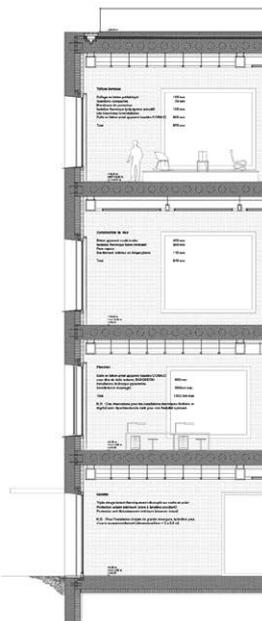
The building's design is a response to the urban context. It is a modern building that respects the historical fabric of the city. The concrete structure is designed to be a new landmark, while the existing stone wall is preserved and integrated into the new design. The building's form is a result of a series of decisions that aim to create a harmonious relationship between the old and the new.



Les sections architecturales montrent la structure et l'organisation spatiale du bâtiment.



Détail de la façade en béton et fenêtres.



## Plan de la section

Le plan de la section illustre la structure et l'organisation spatiale du bâtiment. Il montre la position des murs, des colonnes et des éléments de structure. Les dimensions sont indiquées en mètres.

## Structure

La structure du bâtiment est conçue pour répondre aux exigences de stabilité et de durabilité. Elle utilise des matériaux de haute qualité et des techniques de construction avancées. Les fondations sont conçues pour résister aux charges et aux vibrations.

## Matériaux

Le bâtiment utilise des matériaux de haute qualité, notamment du béton et de la pierre. Les matériaux sont choisis pour leur durabilité et leur capacité à résister aux intempéries. Les finitions sont soignées et respectent l'esthétique du bâtiment.

## Éléments

Les éléments architecturaux du bâtiment sont conçus pour être fonctionnels et esthétiques. Les escaliers, les portes et les fenêtres sont soigneusement détaillés. Les matériaux utilisés sont compatibles avec l'ensemble du bâtiment.

## Plan de la section

Le plan de la section illustre la structure et l'organisation spatiale du bâtiment. Il montre la position des murs, des colonnes et des éléments de structure. Les dimensions sont indiquées en mètres.

## Structure

La structure du bâtiment est conçue pour répondre aux exigences de stabilité et de durabilité. Elle utilise des matériaux de haute qualité et des techniques de construction avancées. Les fondations sont conçues pour résister aux charges et aux vibrations.

## Matériaux

Le bâtiment utilise des matériaux de haute qualité, notamment du béton et de la pierre. Les matériaux sont choisis pour leur durabilité et leur capacité à résister aux intempéries. Les finitions sont soignées et respectent l'esthétique du bâtiment.

## Éléments

Les éléments architecturaux du bâtiment sont conçus pour être fonctionnels et esthétiques. Les escaliers, les portes et les fenêtres sont soigneusement détaillés. Les matériaux utilisés sont compatibles avec l'ensemble du bâtiment.

## Plan de la section

Le plan de la section illustre la structure et l'organisation spatiale du bâtiment. Il montre la position des murs, des colonnes et des éléments de structure. Les dimensions sont indiquées en mètres.

## Structure

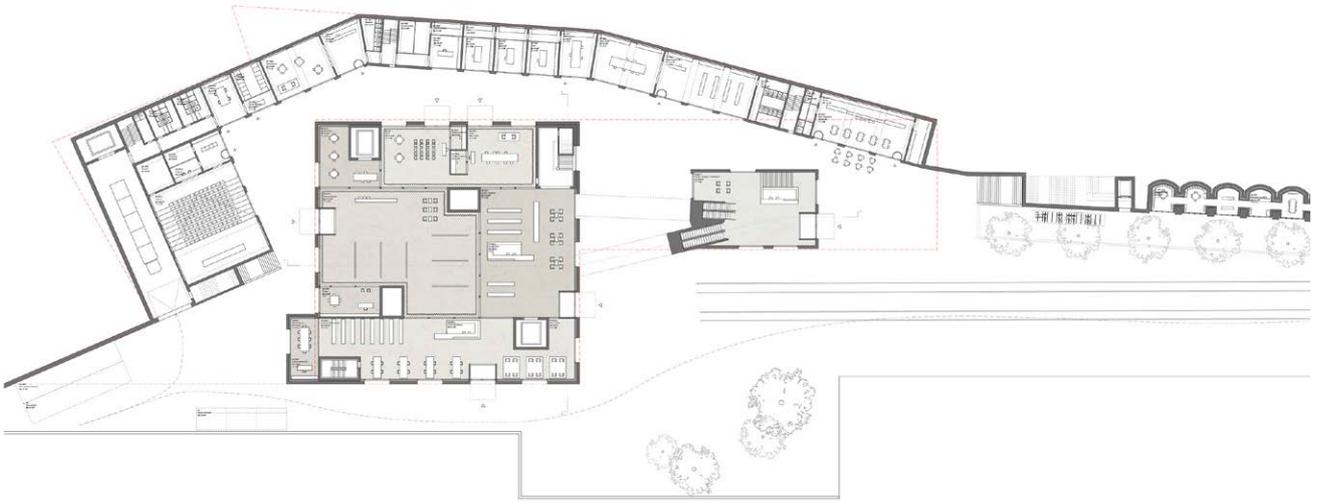
La structure du bâtiment est conçue pour répondre aux exigences de stabilité et de durabilité. Elle utilise des matériaux de haute qualité et des techniques de construction avancées. Les fondations sont conçues pour résister aux charges et aux vibrations.

## Matériaux

Le bâtiment utilise des matériaux de haute qualité, notamment du béton et de la pierre. Les matériaux sont choisis pour leur durabilité et leur capacité à résister aux intempéries. Les finitions sont soignées et respectent l'esthétique du bâtiment.

## Éléments

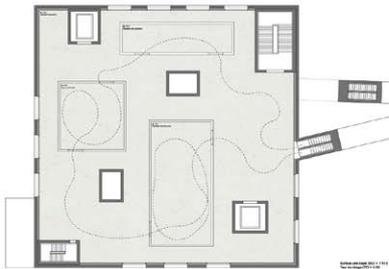
Les éléments architecturaux du bâtiment sont conçus pour être fonctionnels et esthétiques. Les escaliers, les portes et les fenêtres sont soigneusement détaillés. Les matériaux utilisés sont compatibles avec l'ensemble du bâtiment.



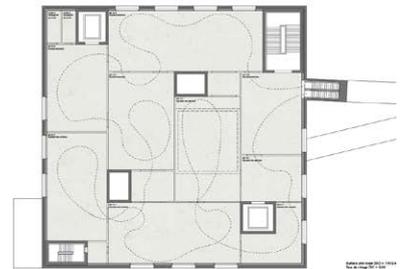
R03/100



R-01/100



R-02/100



R-03/100

-----  
**ARCHITECTES**  
ATELIERS JEAN NOUVEL  
JEAN NOUVEL

-----  
ADRESSE  
CITÉ D'ANGOULÊME 10  
75011 PARIS /FR

-----  
**ARCHITECTES**  
EMA ARCHITECTES ASSOCIÉS SA  
ÉRIC MARIA

-----  
ADRESSE  
RUE DE LA NAVIGATION 21B  
1201 GENÈVE

QUATRIÈME RANG / QUATRIÈME PRIX

## LA PLACE DES TROIS MUSÉES

### Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

Le projet ambitionne de créer un morceau de ville en s'inscrivant « entre deux sols » ; celui, existant du plateau ferroviaire et un autre, au sud de l'avenue Ruchonnet, créé par le projet sous la forme d'une place, dite des Trois musées. Cette position originale a interpellé le jury et ouvre à une possible reconfiguration de la topographie lausannoise et de sa pratique.

La proposition, par sa compacité, semble avoir la capacité de jouer ce rôle d'interface sans prendre l'apparence d'un bâtiment ; l'idée est séduisante. Le projet est pensé comme une infrastructure ouverte à des usages libres et comme l'instrument d'accès à une culture désacralisée, accessible à tous.

Les deux places considérées sont reliées par une diagonale distributive le long de laquelle on trouve les programmes communs aux deux musées : billetterie, cafétéria, salle multifonction, librairie, etc. Les deux musées se disposent de part et d'autre de cet axe sous la forme de deux halles non hiérarchisées qui donnent de plain pied sur la place basse.

Si l'intention est intéressante, le projet présenté ne fait pas la démonstration de sa viabilité. La place haute, sous la forme d'une surface plissée dépourvue d'activité programmatique, peine à devenir plus que la toiture des halles d'exposition. La place basse, quant à elle, qui reçoit les façades des deux espaces d'exposition, semble elle aussi peu activée par le programme qui la jouxte. L'objectif du Pôle muséal est d'activer l'esplanade des musées comme espace public de synergie des trois institutions ; lui adjoindre un deuxième espace de référence de même nature en partie haute du site, ne semble pas être de nature à renforcer le premier.

Le dispositif d'entrée par la place des Trois musées est traité à minima et ne prend pas en compte les besoins des personnes à mobilité réduite.

### Qualités muséales et fonctionnelles du projet

Les espaces d'exposition sont dictés par le contexte : en plan comme en coupe, ils résultent de l'occupation d'un creux topographique avec une volonté de tirer parti de l'accidentel, de s'y inscrire comme dans un *squat* et d'ouvrir à des appropriations inventives. L'attitude est généreuse et le jury la reconnaît pour cette valeur. Néanmoins, la question de savoir si dégager de l'espace sans le concevoir est suffisant pour produire de l'espace d'exposition reste entière et partage le jury.

Le revers du processus apparaît néanmoins lorsque l'on cherche l'adéquation entre le format des œuvres à exposer et l'échelle des espaces produits. Il est à craindre que le rendez-vous ne se fasse pas.

Il est à noter un déficit de lumière naturelle pour des surfaces de bureau et d'atelier. La fonctionnalité de l'ensemble est satisfaisante, la logistique de flux, tant des œuvres que des personnes fonctionne.

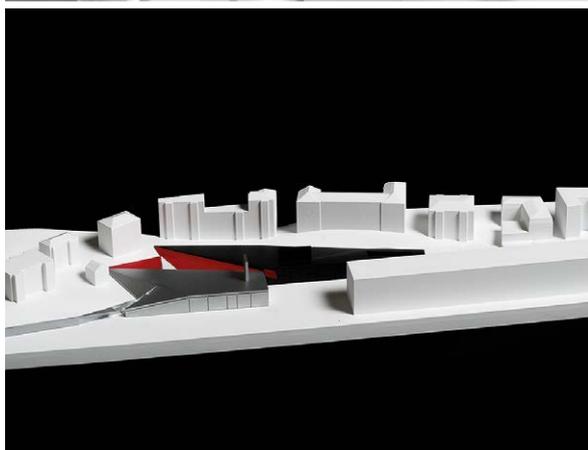
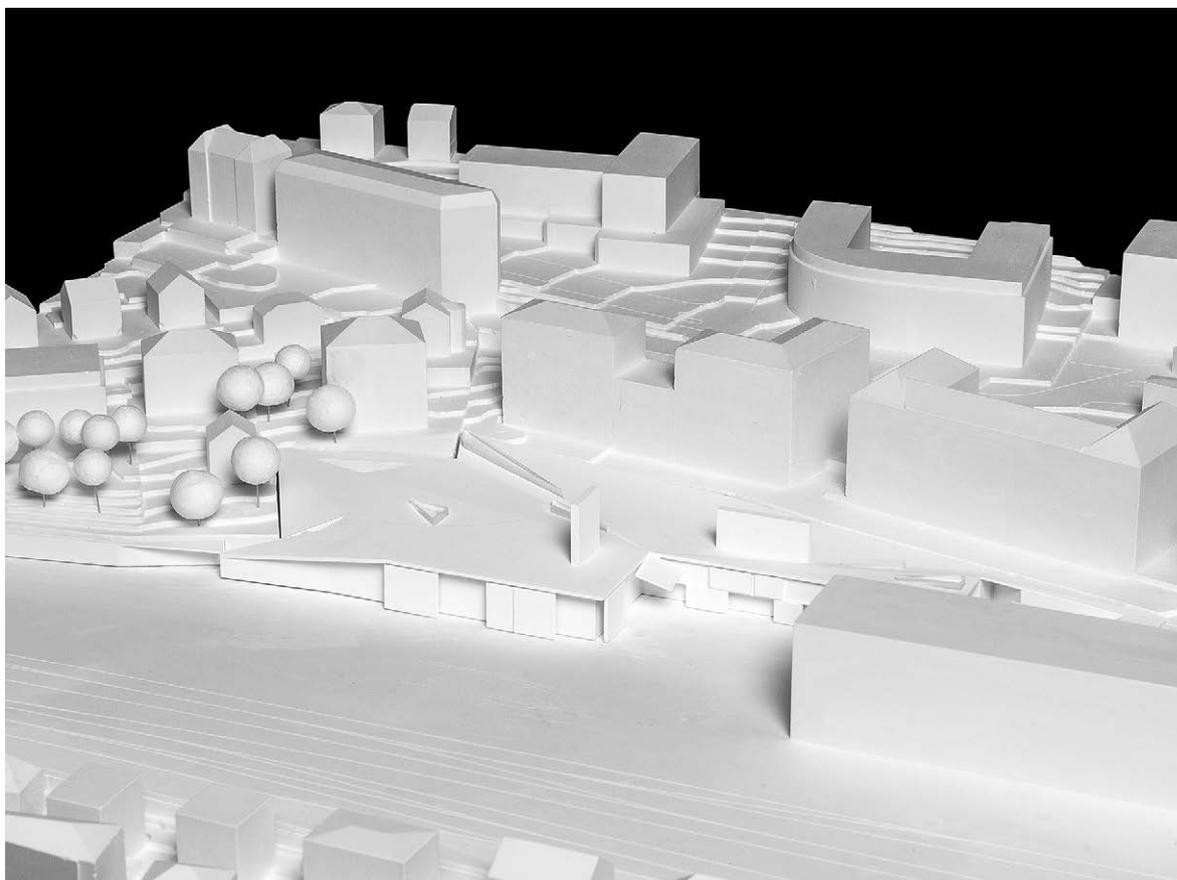
### Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Par sa simplicité, le projet est particulièrement économe et rentre dans la cible des projections de coût. La construction et la structure ne posent pas de problème particulier. La volonté de libérer les surfaces d'exposition de porteurs verticaux intermédiaires est vérifiée et bienvenue ; l'adéquation entre concept structurel et concept architectural est opérante. L'expression du bâti et de sa construction s'accorde à celle d'une grande halle pragmatique, rejoignant la volonté annoncée par l'auteur de construire une infrastructure plus qu'un bâtiment institutionnel.

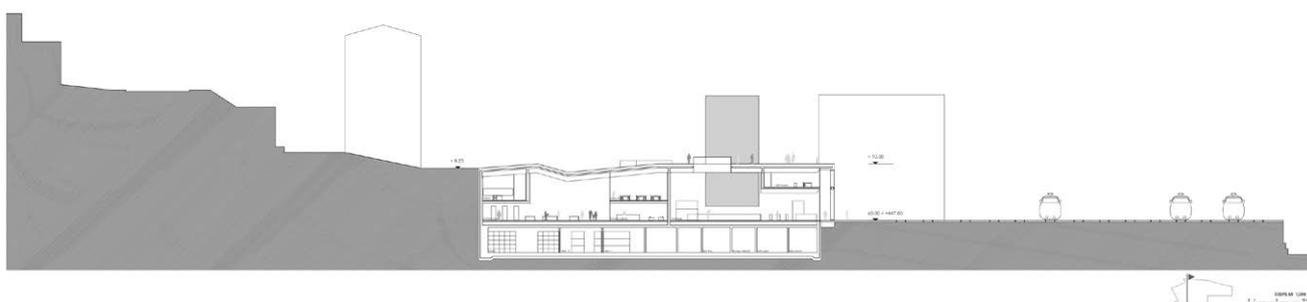
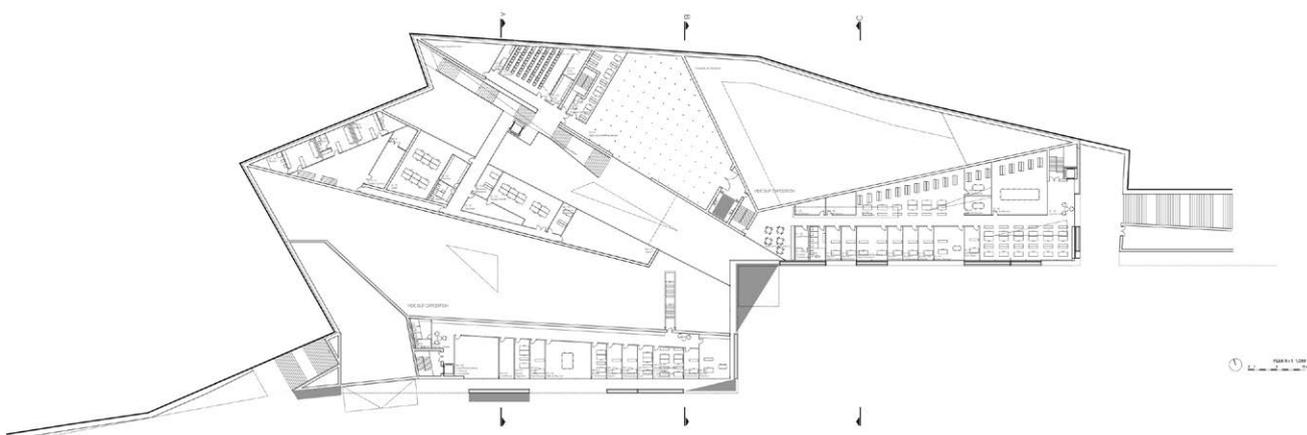
### Enjeux environnementaux

La qualité thermique de l'enveloppe ne présente pas de problème, de même que les concepts de chauffage et de rafraîchissement. L'intégration et la maximisation du potentiel en énergies renouvelables sont réalisables.

Le concept de ventilation, ainsi que l'accessibilité et la configuration des installations techniques posent problème, ainsi que la protection contre la surchauffe estivale.

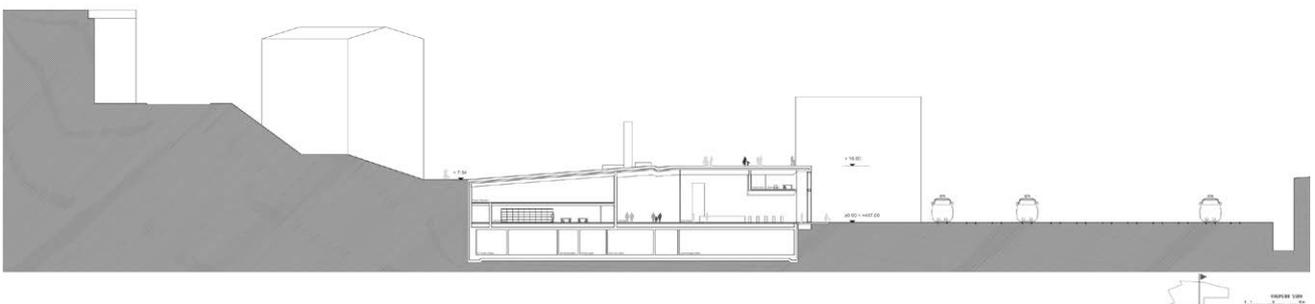
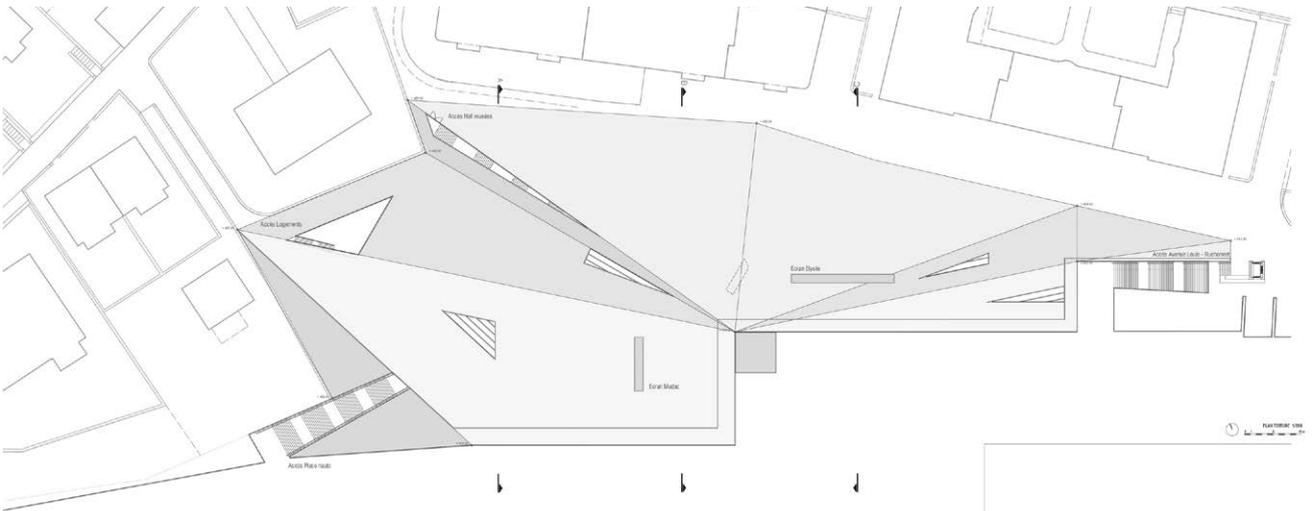
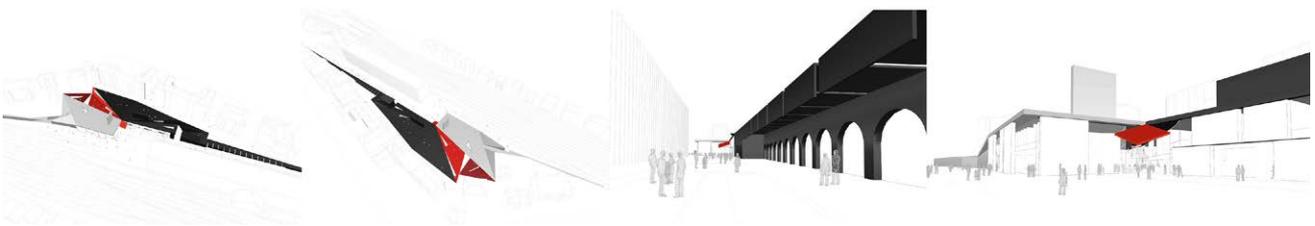
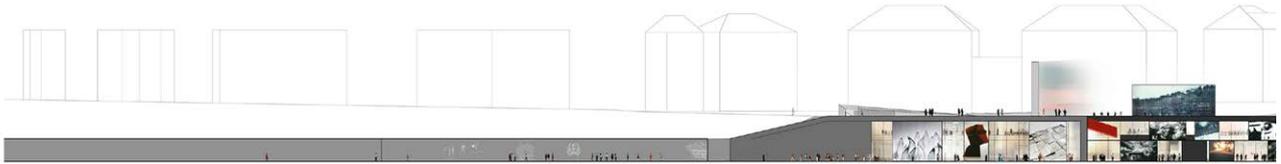


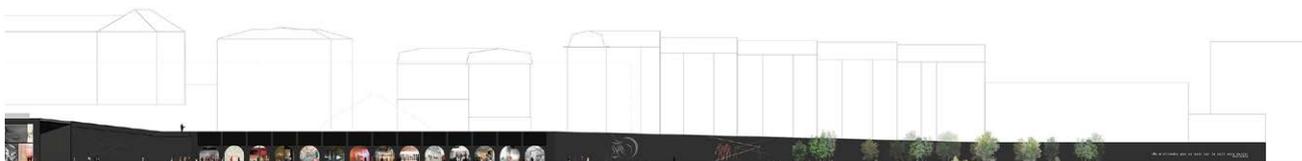




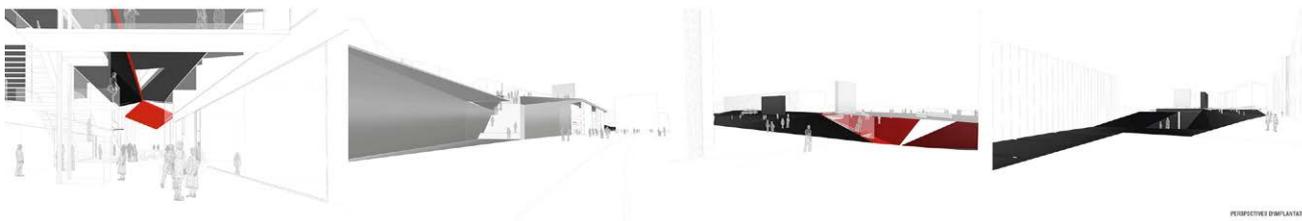
# LA PLACE DES TROIS MUSÉES

---

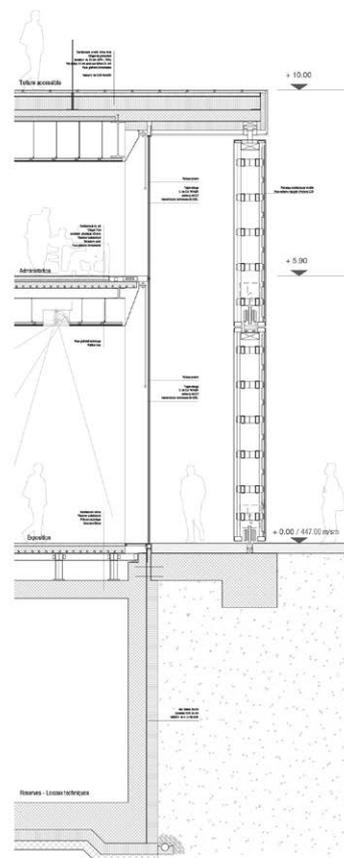
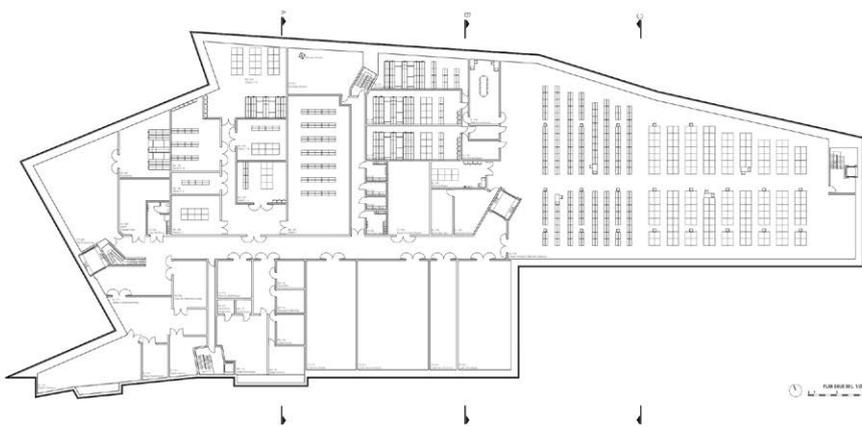




ELEVATION SUR L'EST



PERSPECTIVE D'IMPLANTATION

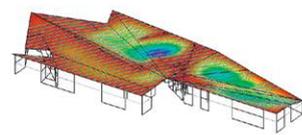


COUP D'ÉLEVATION

**CONCEPT PROGRAMME**

Le projet consiste à concevoir un bâtiment de bureaux et de commerces de détail et de services de proximité, qui s'intègre à l'existant et à l'urbanisme environnant. Le bâtiment est conçu pour être flexible et adaptable à différents usages. Le programme comprend :

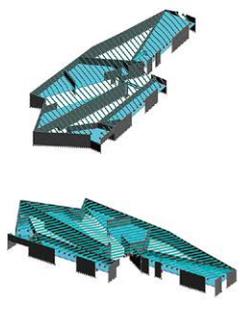
- 1. Bureaux (environ 10 000 m<sup>2</sup>)
- 2. Commerces de détail (environ 2 000 m<sup>2</sup>)
- 3. Services de proximité (environ 1 000 m<sup>2</sup>)
- 4. Espaces publics (environ 500 m<sup>2</sup>)



**CONCEPT DÉTAILLÉ**

Le projet est conçu pour être flexible et adaptable à différents usages. Le bâtiment est conçu pour être durable et économe en énergie. Les caractéristiques principales du projet sont :

- 1. Structure en béton armé.
- 2. Façade en verre et métal.
- 3. Toiture plate.
- 4. Système de ventilation mécanique contrôlée (VMC).
- 5. Système de chauffage central.
- 6. Système de refroidissement par eau glacée.
- 7. Système de stockage d'énergie thermique.
- 8. Système de gestion technique du bâtiment (GTB).
- 9. Système de sécurité incendie.
- 10. Système de sécurité électronique.
- 11. Système de sécurité physique.
- 12. Système de sécurité informatique.
- 13. Système de sécurité des données.
- 14. Système de sécurité des réseaux.
- 15. Système de sécurité des applications.
- 16. Système de sécurité des services.
- 17. Système de sécurité des utilisateurs.
- 18. Système de sécurité des fournisseurs.
- 19. Système de sécurité des partenaires.
- 20. Système de sécurité des clients.



SCÉNARIO PROGRAMME

-----  
**ARCHITECTES**  
ANNETTE GIGON / MIKE GUYER AG,  
DIPL. ARCH. ETH/BSA/SAI  
ANNETTE GIGON  
MIKE GUYER

-----  
ADRESSE  
CARMENSTRASSE 28  
8008 ZÜRICH

-----  
**INGÉNIEUR CIVIL**  
WALT + GALMARINI AG,  
DIPL. ING. ETH/SIA/USIC  
GREGORIJ MELESHKO

-----  
ADRESSE  
DRAHTZUGSTRASSE 18  
8008 ZÜRICH

CINQUIÈME RANG / CINQUIÈME PRIX

## THROUGH THE LOOKING-GLASS

### Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

Le projet s'appuie sur le dispositif de mur épais creusé de niches servant de soutènement au front nord de l'esplanade pour le réinter-préter. Il devient une épaisseur construite portant à son sommet des surfaces végétalisées sur lequel le volume émergeant du nouveau musée se fonde. Ce faisant il ponctue la terminaison de l'esplanade du Pôle muséal. L'implantation est précise et s'appuie sur des éléments constitutifs du site, assurant ainsi sa contextualisation.

L'inscription urbaine de la proposition est maîtrisée, elle s'appuie sur des lectures pertinentes, tant des masses bâties que des espaces verts, auxquels elle s'accorde de manière rigoureuse. De la même manière, les liaisons piétonnières avec les accès de l'avenue Ruchonnet et du chemin de Villard sont adéquates.

L'ensemble de la composition présente une organisation calme et bien résolue qui se vérifie par une conformité au P&AC.

### Qualités muséales et fonctionnelles du projet

A partir d'un foyer commun au rez qui distribue café, librairie et salle polyvalente, les deux institutions sont superposées et couronnées d'un étage d'administration. Les espaces d'exposition sont maîtrisés avec des parcours fluides et continus selon une typologie conventionnelle et éprouvée de salles en enfilades. L'organisation des salles est conforme aux besoins spécifiques de chaque institution, générant deux plans sensiblement différents : en stricte enfilade pour l'Elysée alors que le parcours pour le mudac profite d'un degré de liberté supplémentaire. L'insertion de « chambres de lumière » qui permettent des respirations dans les parcours répond au cahier des charges.

L'éclairage naturel est pris en compte ; les circulations verticales différenciées de chaque musée bénéficient d'un apport de lumière zénithale et l'étage d'administration dispose de petits patios conduisant de la lumière naturelle dans la profondeur du plan.

La fonctionnalité de l'ensemble est bonne, la logistique de flux, tant des œuvres que des personnes fonctionne.

Le jury apprécie la rigueur qui est mise à résoudre efficacement les questions muséales et fonctionnelles. Pour autant, le choix typologique des espaces muséaux implique une forme de rigidité qui conditionne passablement la liberté des scénographies qui pourraient s'y inscrire.

Malgré ses qualités spatiales reconnues, le projet donne une image de l'institution muséale un peu raide qui va à l'encontre de la vision d'un Pôle muséal comme lieu de vie et de découverte ouvert à tous les publics. Paradoxalement, l'application avec laquelle les auteurs ont répondu à la question posée enferme l'expression du projet dans une formulation un peu empesée.

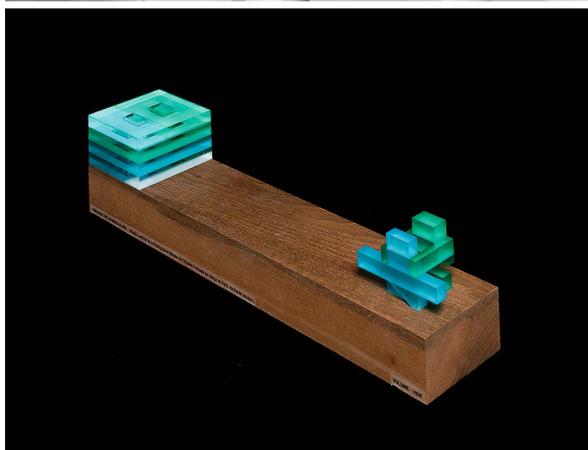
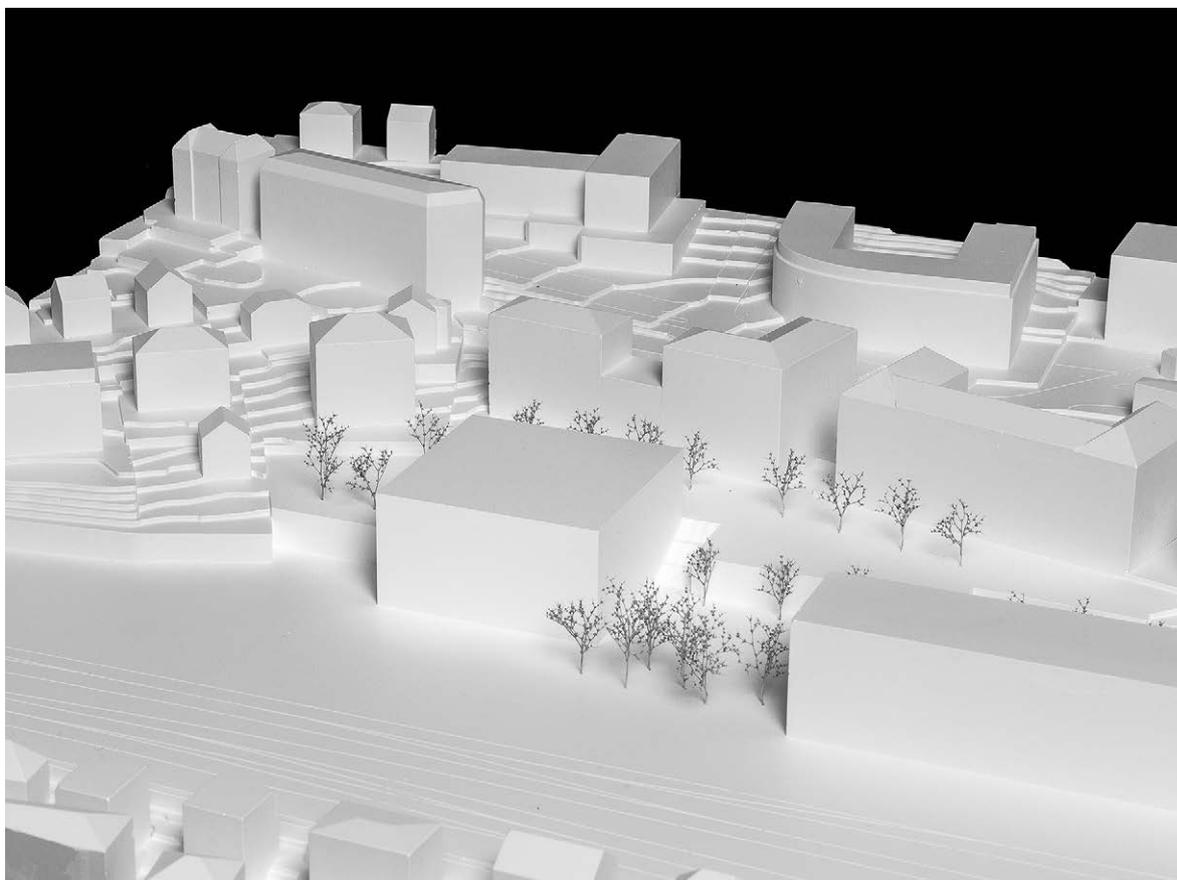
### Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Par sa rigueur, le projet est particulièrement économe et rentre dans la cible des projections de coût. La construction est de qualité et la finesse constructive est relevée. Les descentes de charges sont réalisées efficacement par superposition stricte. L'ensemble est simple et efficace. La façade en panneaux préfabriqués de briques de verre permet d'imaginer un effet d'irradiance intéressant pour le volume du musée. L'allusion à la mise en œuvre appareillée du mcb-a est subtile.

### Enjeux environnementaux

La qualité thermique de l'enveloppe ainsi que la protection contre la surchauffe estivale pourraient au besoin être améliorées.

L'éclairage naturel et artificiel, l'intégration et la maximisation du potentiel en énergies renouvelables ainsi que le concept de ventilation sont satisfaisants. Les concepts de chauffage et de rafraîchissement posent des problèmes.



# THROUGH THE LOOKING-GLASS

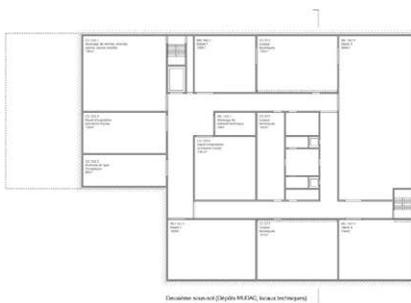
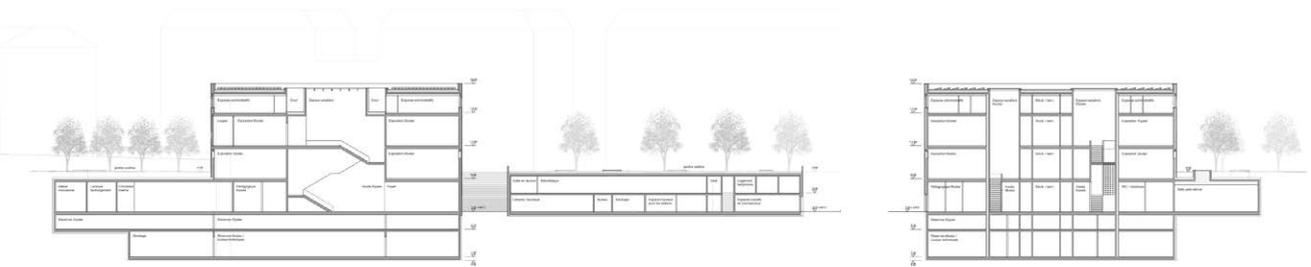
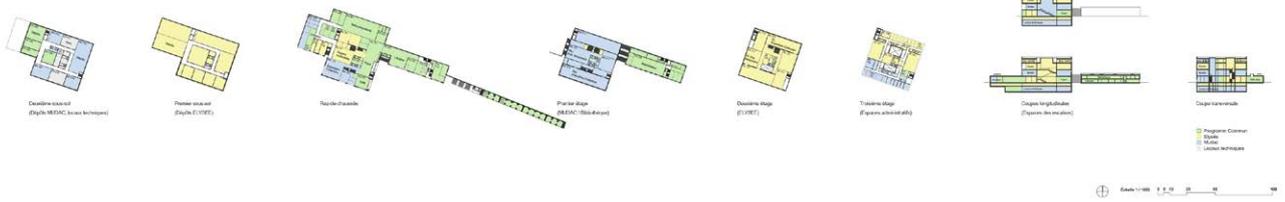


© Göttsche + Partners AG



Photographie: Andrea Bruni/Architectural Digest

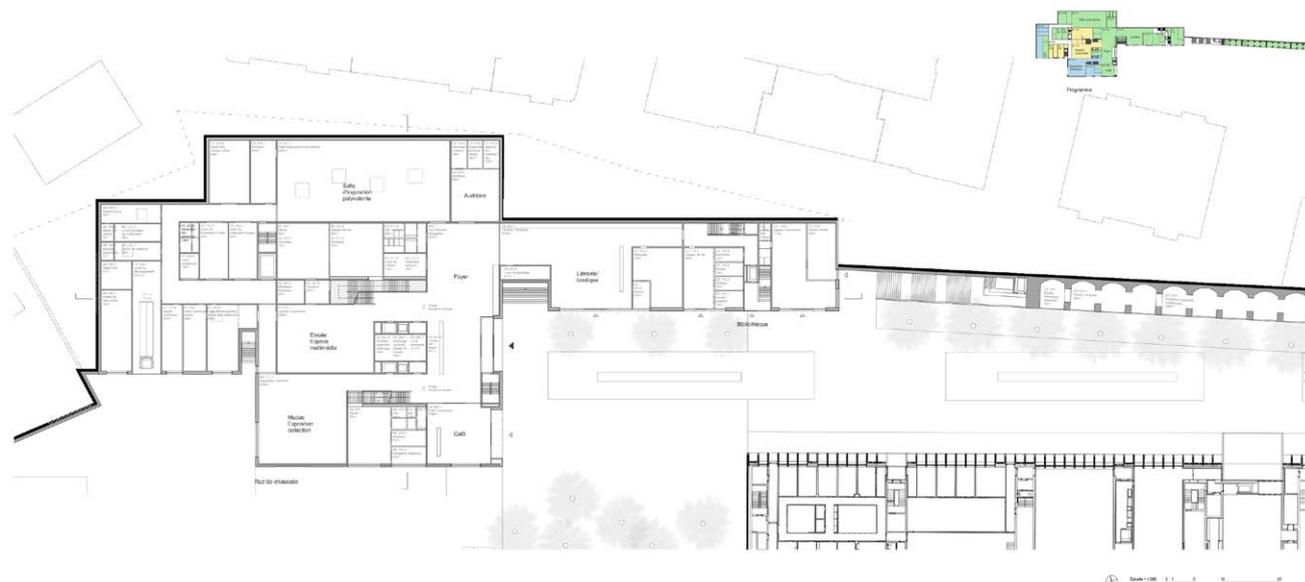
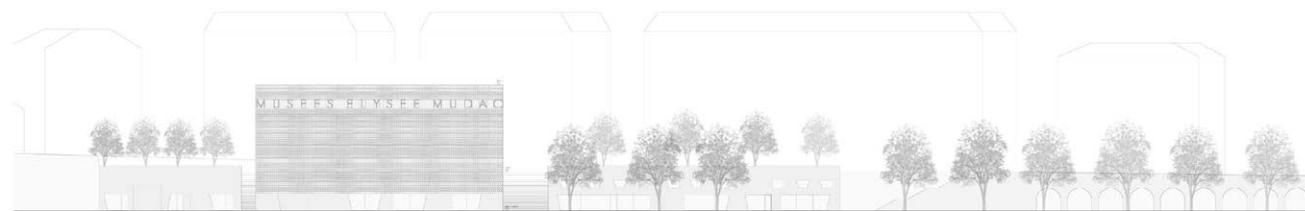
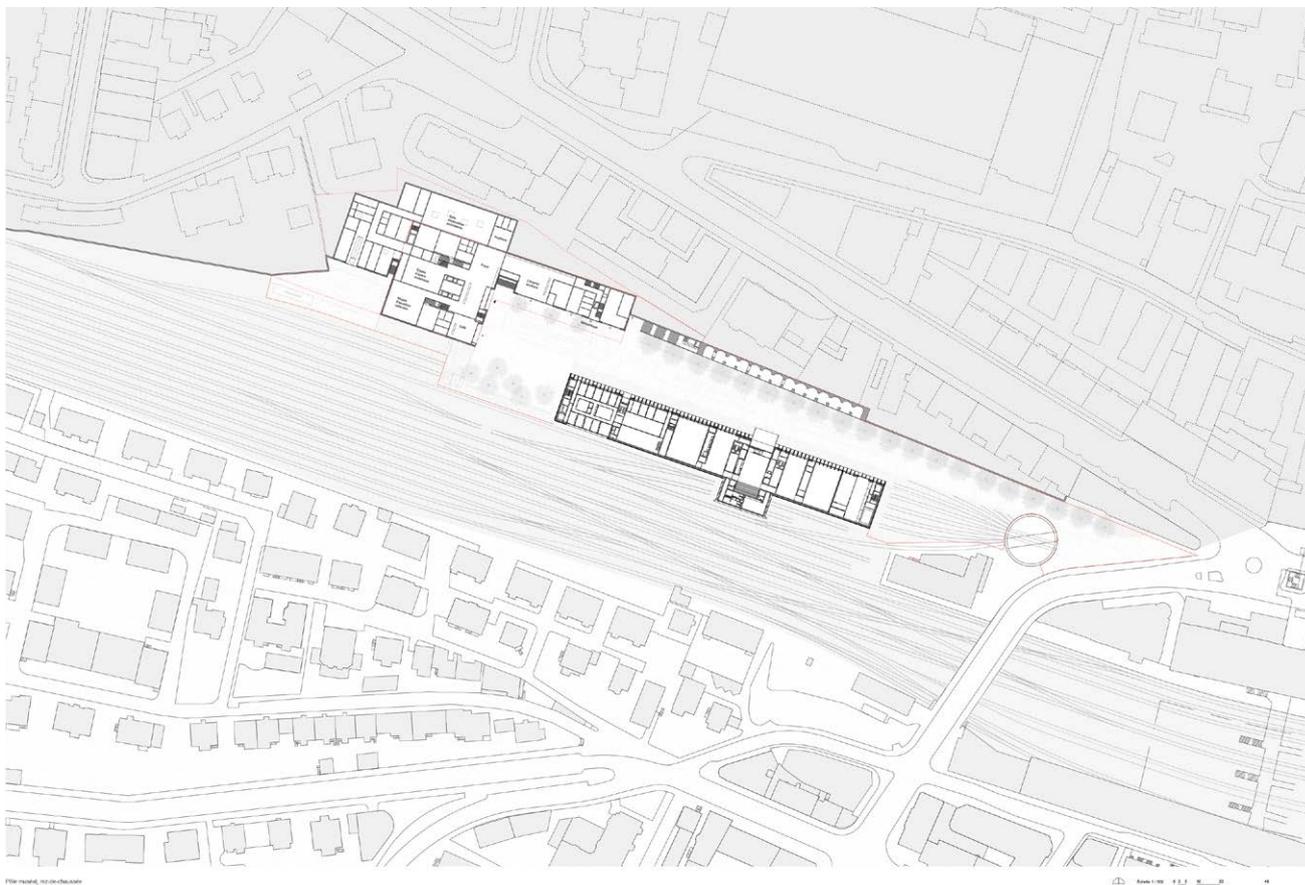
A single luminous building volume defines the end and target of the Esplanade at the pile musical near the railway station in Lausanne. The impressive new museum building is capable of offering spacious, generous rooms for the two museum institutions – the Musée cantonal de la Photographie (Musée de l'Élysée) and the Musée de design et d'arts appliqués contemporains (modac). Lower lateral annex buildings extend the existing retaining walls and house public functions like the bookshop and the library towards the Esplanade. On their roofs, these annex buildings form public gardens. Generous stairs connect the two levels – the mineral urban Esplanade and the new public gardens.



Coulée verte et allée (Elysée, Musée de la photographie)



Passage sous-art (Elysée, Musée de l'Élysée)







-----  
**ARCHITECTES**  
SANAA JIMUSHO LTD  
KAZUYO SEJIMA  
RYUE NISHIZAWA

-----  
ADRESSE  
1-5-27 TATSUMI, KOTO KU  
135-0053 TOKYO JP

-----  
**ARCHITECTES**  
ARCHITRAM  
ARCHITECTURE ET URBANISME SA

-----  
ADRESSE  
AVENUE DE LA PISCINE 26  
1020 RENENS

SIXIÈME RANG / SIXIÈME PRIX

## TERRACES

### Qualités urbaines, contextualisation et espaces extérieurs

Le projet propose de dédier un bâtiment à chaque institution selon des volumétries à même de dialoguer avec la masse allongée du mcb-a, permettant ainsi une composition d'ensemble susceptible d'affirmer la tripartition du Pôle muséal. Le programme commun au mudac et à l'Elysée est abrité, à l'arrière des deux volumes respectifs, contre le coteau nord de la plateforme ferroviaire, sous une série de toitures de type pavillonnaires qui présentent des légères variations d'altitude et qui s'annoncent comme des terrasses.

L'identité du Pôle muséal est ainsi assurée et confirmée par une grande place à l'échelle urbaine qui répond aux attentes du maître d'ouvrage et des organisateurs. Pour autant, la contextualisation dans le territoire et l'inscription dans le tissu urbain avoisinant sont moins certaines. Le principe topographique d'une esplanade adossée à un mur épais, fondateur du lieu, est contredit par la légèreté de la composition pavillonnaire qui s'y substitue.

Les terrasses se situant à l'arrière des deux musées projetés, elles entretiennent peu de rapports spatiaux avec l'esplanade des musées en contrebas. De surcroît, il n'est pas évident de comprendre comment on y accède et comment elles se mettent en lien avec les activités publiques. L'esplanade des musées, quant à elle, est peu activée par le programme puisqu'elle est bordée essentiellement par des salles d'exposition.

De par la localisation de l'entrée du foyer, la relation avec le mcb-a est faible. Le projet est conforme au PAC.

Le jury apprécie les signes d'urbanité annoncés par la composition ; il regrette leur manque d'activation réelle. De plus le résultat formel de l'ensemble manque singulièrement d'identité.

### Qualités muséales et fonctionnelles du projet

Chaque institution dispose de trois salles superposées d'égales dimensions, de plain-pied, à l'étage et en sous-sol. Leur qualité réside dans leur simplicité de contenant, brut et sommaire ; desservies par une cage d'escalier banale, elles sont sans emphase et annoncent un rapport à la culture décomplexé et sans affect. Les espaces communs qui accompagnent l'exposition confirment ce parti pris de désacraliser la consommation de la culture en lui proposant des espaces apparentés à ceux des « shopping malls ».

Pour les deux bâtiments, l'accès au dernier étage qui contient l'administration des musées se fait par les mêmes distributions que celles de salles d'exposition : la chose est regrettable. La salle d'exposition polyvalente, commune aux deux institutions et localisée au troisième niveau du bâtiment Elysée, après avoir traversé un étage d'administration, est peu crédible.

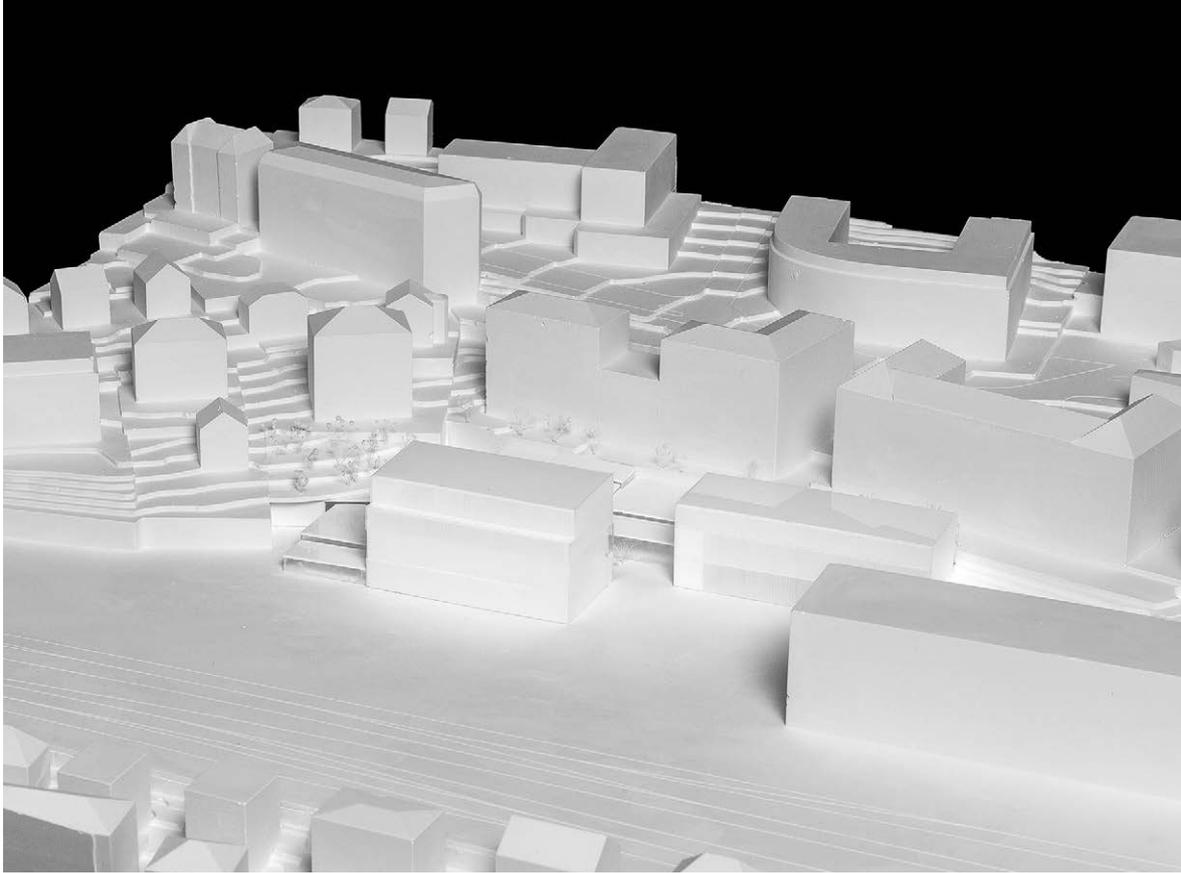
La fonctionnalité de l'ensemble est perfectible ainsi que la logistique de flux des œuvres dans le musée. Celles des visiteurs entre les musées et des livraisons sont plus problématiques, de même que le concept de lumière, naturelle et artificielle.

### Economie générale du projet, construction, expression du bâtiment

Notamment par l'emploi systématique de tôle déployée anodisée et perforée en façade pour l'ensemble des bâtiments, le projet est au-delà de la cible des projections de coût. La construction est recevable et conforme à l'image évanescence recherchée par l'auteur.

### Enjeux environnementaux

La qualité thermique de l'enveloppe ainsi que la protection contre la surchauffe estivale sont problématiques ainsi que les concepts de chauffage et de rafraîchissement. L'éclairage naturel et artificiel est optimisable.



# TERRACES

INGÉNIEUR M/C/R  
CSD INGÉNIEURS SA  
LAUSANNE

INGÉNIEUR ENVIRONNEMENT  
TRANSOLAR KLIMAENGINEERING  
STUTTART / DE



Orthophoto 1/1000

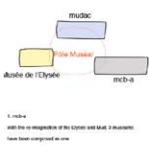


Our proposal for Pôle Muséal is to create a series of museums, parks and terraces to seamlessly blend into the city of Lausanne. The relationship between the buildings, parks, and the urban environment is flawlessly integrated for the people to enjoy as part of their daily ventures.

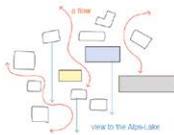
The city of Lausanne is a composition of small scale buildings, open space, parks, gentle hills, and views. Our design looks to accentuate this effect: it is not a series of building in the city but a place where it becomes a part of it. The three museums, mudac, Musée de l'Élysée, and the neighboring mcb-a, creates a whole Pôle Muséal. Rather than creating a single large building for the complex, the museums are broken down to mimic the cityscape. The buildings also create terraces that extend horizontally while providing paths, rest spaces, and views to the Alps and Lake Lemán.

Formed by a series of terraces, the end of the building itself is blurred and appears to dissolve into the city. Visitors could wander onto the site through these terraces and people taking a walk can pass through the site or rest while enjoying the views possible from the series of terraces that connect the different levels of the site. We hope Pôle Muséal will become an integral part of the life of Lausanne, as a much loved open space and world-class museum.

## POLE MUSEAL PLAZA



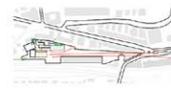
## LAUSANNE SCALE



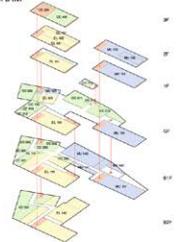
## CONNECTION TO THE CITY



## BUILDING ACCESS



## PROGRAM



1. mcb-a and the re-imagined of the Musée de l'Élysée have been completed since.

2. New found that architecture in Lausanne is full of creative volumes, each responding to the urban fabric. The idea is to create a museum with terraces that blend into the city through a series of terraces, the terraces will be broken down to mimic the cityscape, and the view of the Alps and Lake Léman is preserved. We put forth our proposal for the museum with the intention of making a contribution to the atmosphere.

3. From the railway station throughout Lausanne, it is possible to view and appreciate a view of the Lake and the Alps. We hope to create a museum with terraces that blend into the city through a series of terraces, the terraces will be broken down to mimic the cityscape, and the view of the Alps and Lake Léman is preserved.

4. The terraces designed for the three museums allow for the ability to connect the terraces to the city, allowing people to enter and exit through a series of terraces. These terraces will be broken down to mimic the cityscape, and the view of the Alps and Lake Léman is preserved. We put forth our proposal for the museum with the intention of making a contribution to the atmosphere.

5. The lobby of the museum is a contribution of the public, open as it can be open while the terraces are closed to house the other programs. The central lobby provides a clear sense of direction within the building. The terraces and lobbies with the different programs and allow the museum to be a part of the city.

6. Pôle Muséal can be accessed from all directions through a series of terraces that connect the different levels of the site. We hope Pôle Muséal will become an integral part of the life of Lausanne, as a much loved open space and world-class museum.



plan du 3eme etage



plan du 2eme etage

plan du premier etage en sous sol



Vue dans la galerie de collection.

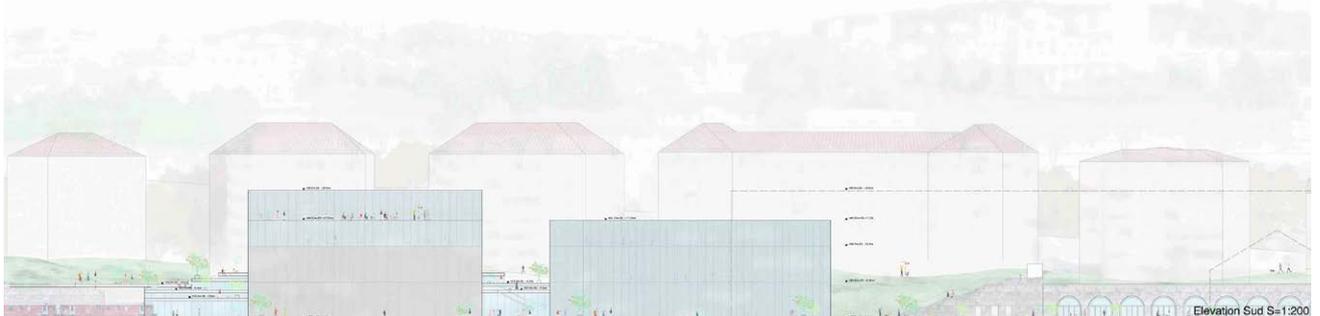
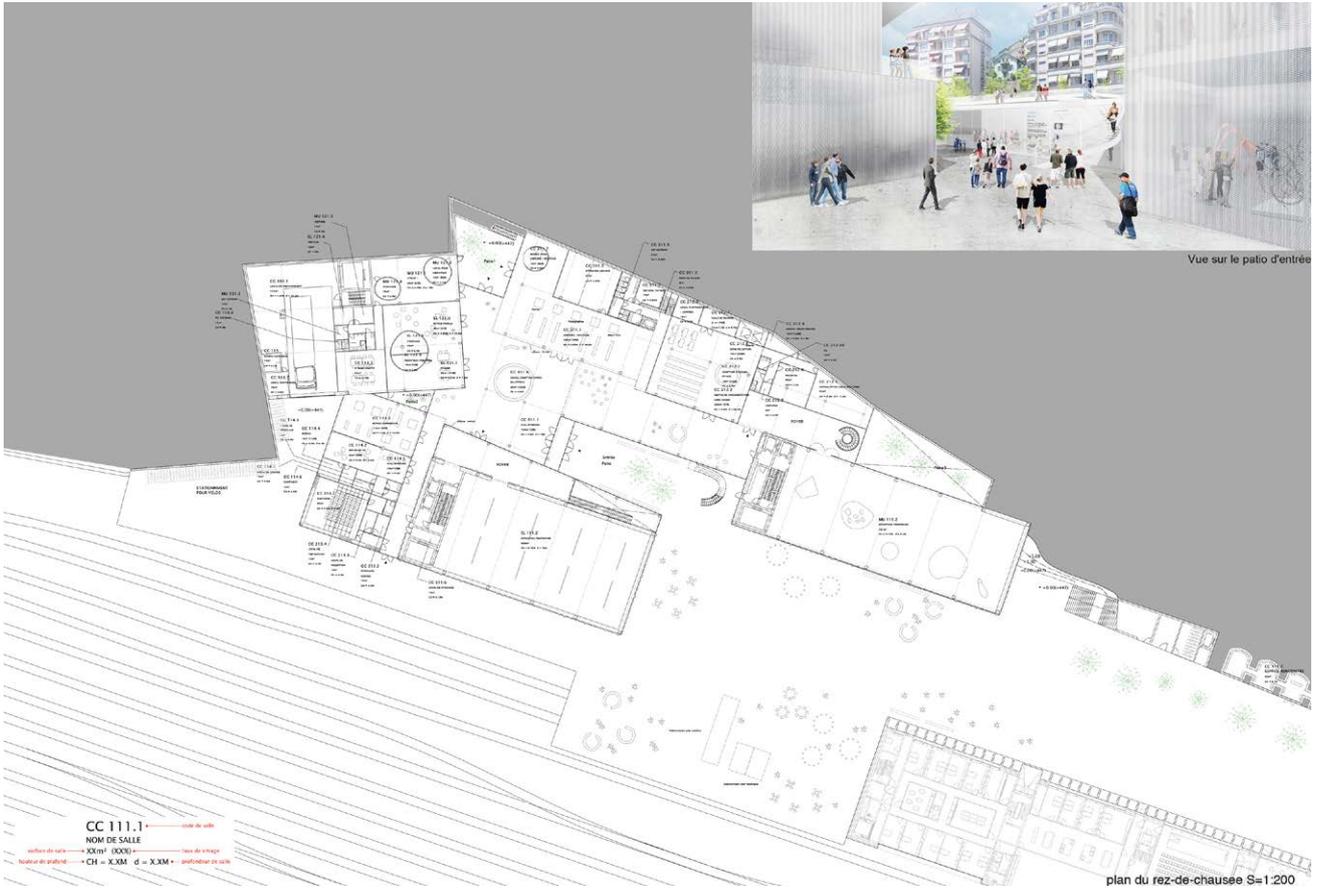


plan du 2eme etage en sous sol



# TERRACES

---





Vue de la lac Léman depuis les terrasses

plan du premier étage S=1:200



1. Vue vers le lac Léman et les Alpes



2. Vue sur la Musée du sud-ouest



## 8. Présentation des projets non primés

### 1. GO WEST

CRUZ Y ORTIS, ARQUITECTOS SEVILLA /ES  
 GEX & DORTHE INGÉNIEURS BULLE  
 VISANI RUSCONI TALLERI SA TAVERNE  
 STUDIO D'INGEGNERIA SCHERLER SA LUGANO

### 2. LE DOUBLE DU MONDE

EMILIO TUÑÓN ARQUITECTOS / TUÑÓN & RUCKSTUHL ARCHITEKTEN  
 GMBH SIA MADRID / ZÜRICH  
 JOSÉ MARIA SANCHEZ ARQUITECTOS MADRID /ES  
 DR. DEURING + OEHNINGER AG, DIPL. BAUING. ETH SIA WINTERTHUR  
 PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA LE MONT-S/LAUSANNE  
 SORANE SA ECUBLENS

### 3. 19292126

NIETO SOBEJANO ARQUITECTOS S.L.P MADRID /ES  
 RAMBOLL UK LIMITED LONDON /UK  
 B+G INGENIEURE BOLLINGER UND GROHMANN GMBH BERLIN /DE  
 SPACEINDUSTRIES BIENNE

### 6. STENDHAL

STUDIO MÄRKLI ZÜRICH  
 JAUSLIN STEBLER AG MUTTENZ  
 INTEP – INTEGRALE PLANUNG GMBH ST-GALLEN  
 MÜLLER ILLIEN LANDSCHAFTSARCHITEKTEN GMBH ST-GALLEN  
 BWS BAUPHYSIK AG WINTERTHUR

### 7. VIA MUSEALIS

SAUERBRUCH HUTTON INTERNATIONAL GMBH BERLIN /DE  
 FABIO FOSSATI – ARCHITECTES SA CHÊNE-BOUGERIES  
 WERNER SOBEK FRANKFURT GMBH & CO KG FRANKFURT /DE  
 K. WINTSCH & CIE SA BERNEX  
 PONZIO ÉTUDES SANITAIRES SA THIERRENS  
 PSA - PERRIN, SPAETH & ASSOCIÉS,  
 BUREAU D'INGÉNIEURS CONSEILS SA GENÈVE  
 VOGT LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG ZÜRICH

### 8. ROSE

LACATON & VASSAL ARCHITECTES PARIS /FR  
 BGKI BOLLINGER GROHMANN + FLORIAN KOSCHE AS OSLO /NO  
 ITF ST-ALBAN LEYSSE /FR  
 AVEL ACOUSTIQUE PARIS /FR

### 9. «IN-OUT»

DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE SA GENÈVE  
 BASLER & HOFMANN AG ZÜRICH

### 13. MEMPHIS

CHRIST & GANTENBEIN AG, ARCHITEKTEN ETH SIA BSA BASEL  
 BÄNZIGER PARTNER AG, INGENIEURE UND PLANER SIA USIC ST-GALLEN  
 AMSTEIN + WALTHER AG BASEL / ZÜRICH  
 AUGUST KÜNZEL LANDSCHAFTARCHITEKTEN AG BASEL  
 TYPOGRAPHY CABINET BASEL

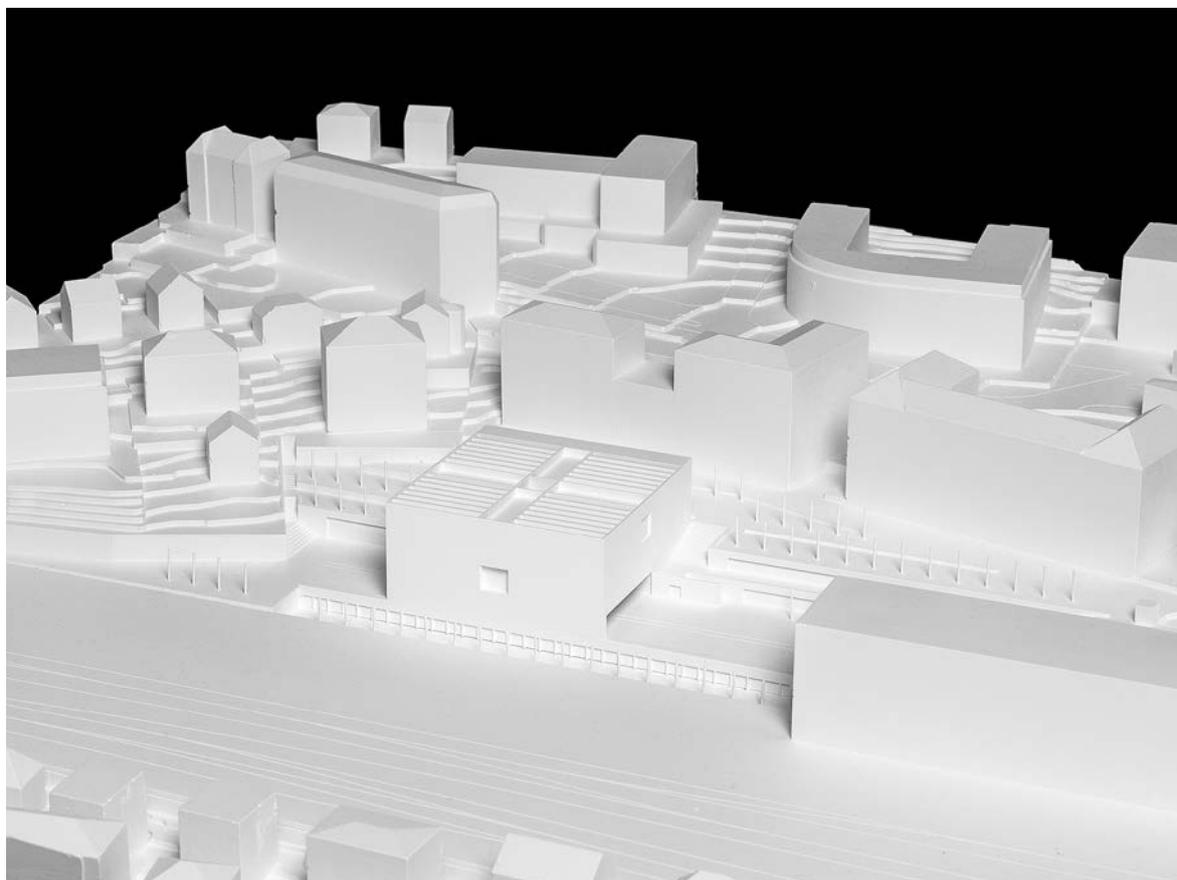
### 15. LES CHEMINS À ROME

WIEL ARETS ARCHITECTS ZÜRICH  
 JÄGER-PARTNER AG ZÜRICH  
 POLKE ZIEGE VON MOOS AG ZÜRICH  
 BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH ZÜRICH  
 HEFTI. JESS. MARTIGNONI. ZÜRICH

### 16. TOUT VA BIEN

GRABER PULVER ARCHITEKTEN AG ZÜRICH  
 SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG BASEL  
 DR. EICHER+PAULI AG ZÜRICH  
 EK ENERGIEKONZEPTE AG ZÜRICH  
 DINGES CONSULTING THÔNEX





**LE DOUBLE  
DU MONDE**

---

**ARCHITECTES**

**EMILIO TUÑÓN ARQUITECTOS**

CALLE ARTISTAS 59  
28004 MADRID /ES

**TUÑÓN & RUCKSTUHL ARCHITEKTEN GMBH SIA**

SEESTRASSE 86  
8803 RÜSCHLIKON

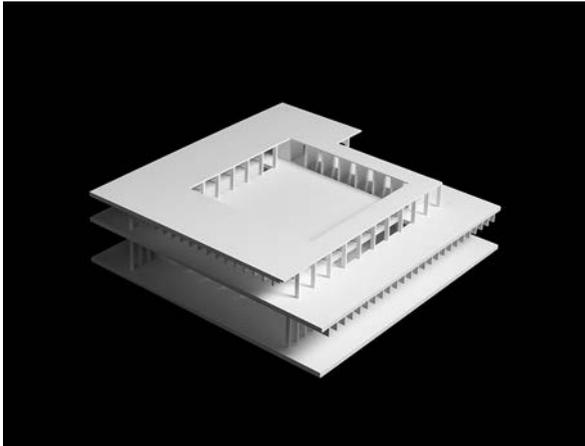
**JOSÉ MARIA SÁNCHEZ GARCIA**

PRINCESA 27 28008  
MADRID /ES

**INGÉNIEURS**

**DR. DEURING + OEHNINGER**

RÖMERSTRASSE 21  
8401 WINTERTHUR



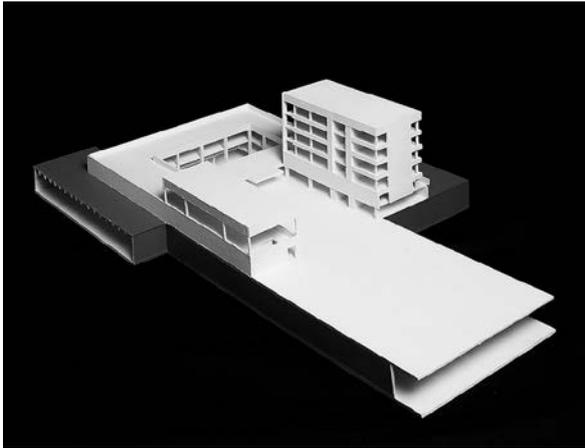


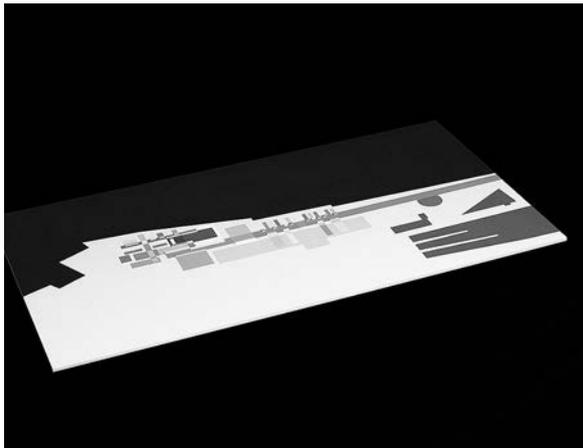
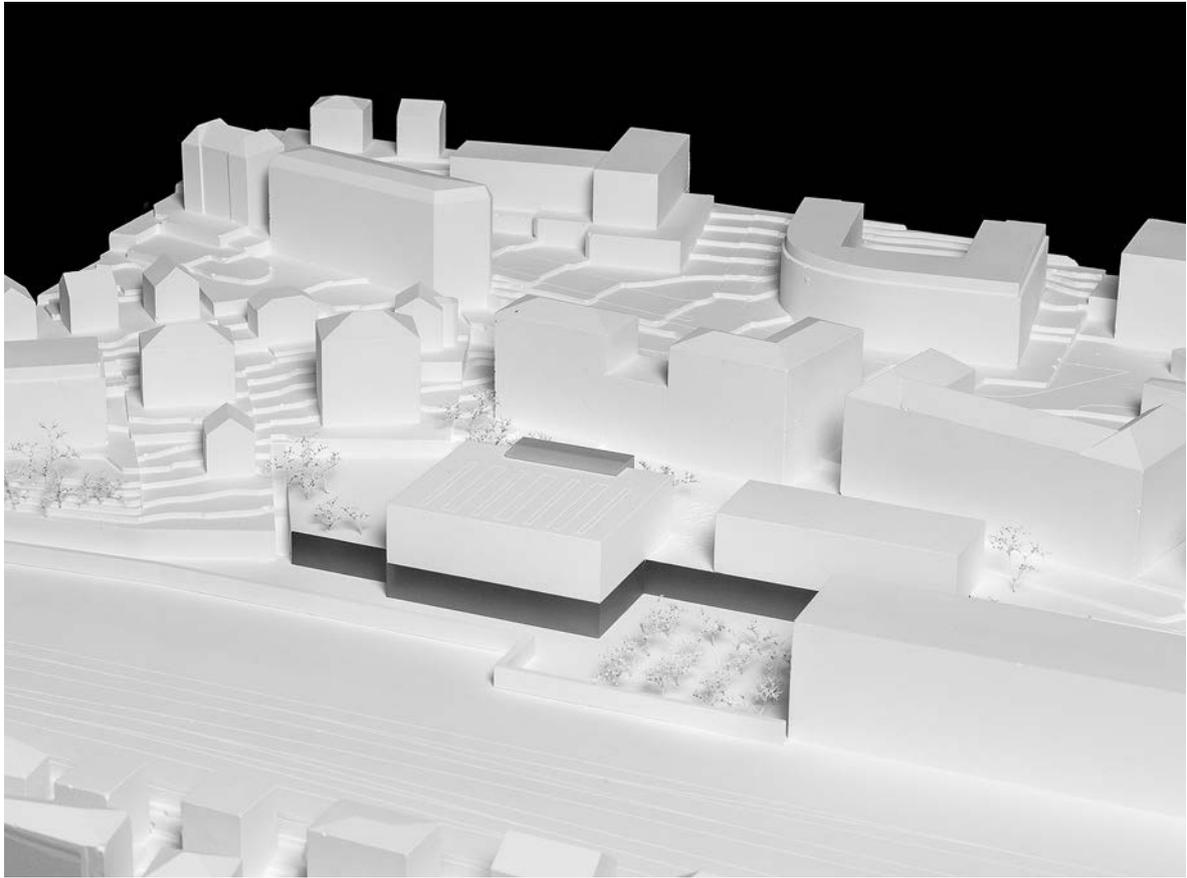
**STENDHAL**

---

**ARCHITECTES**  
**STUDIO MÄRKLI**  
ALBISRIEDERSTRASSE 232  
8047 ZÜRICH

**INGÉNIEURS**  
**J AUSLIN STEBLER AG**  
ELISABETHENANLAGE 11  
4051 MUTTENZ

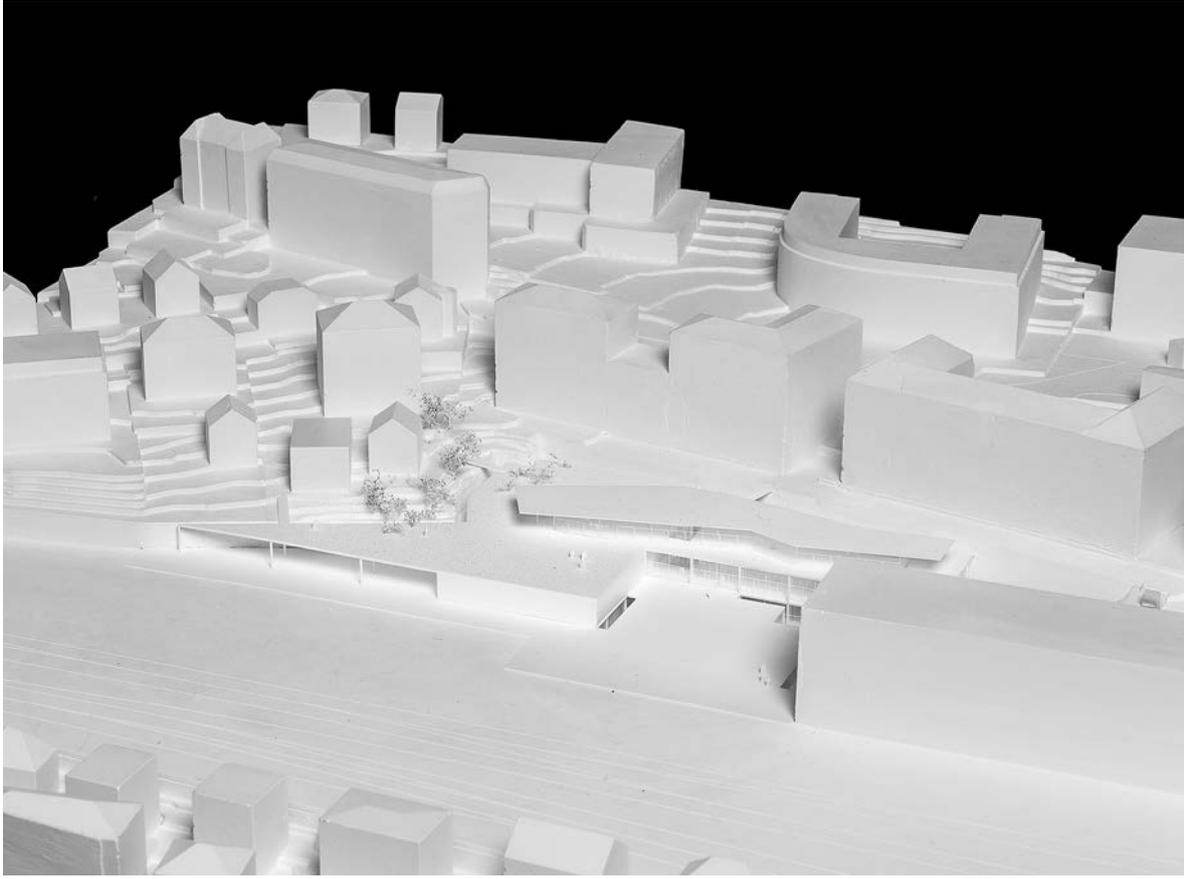




ROSE

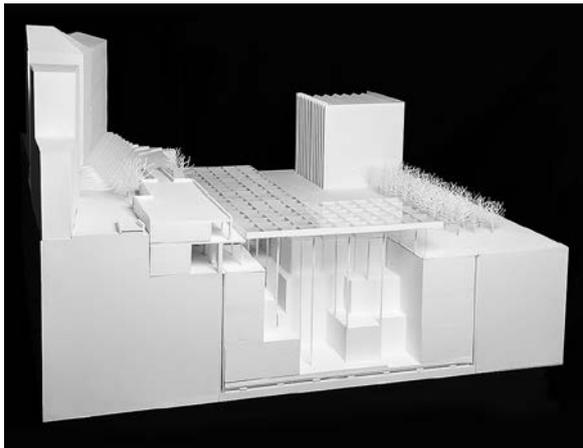
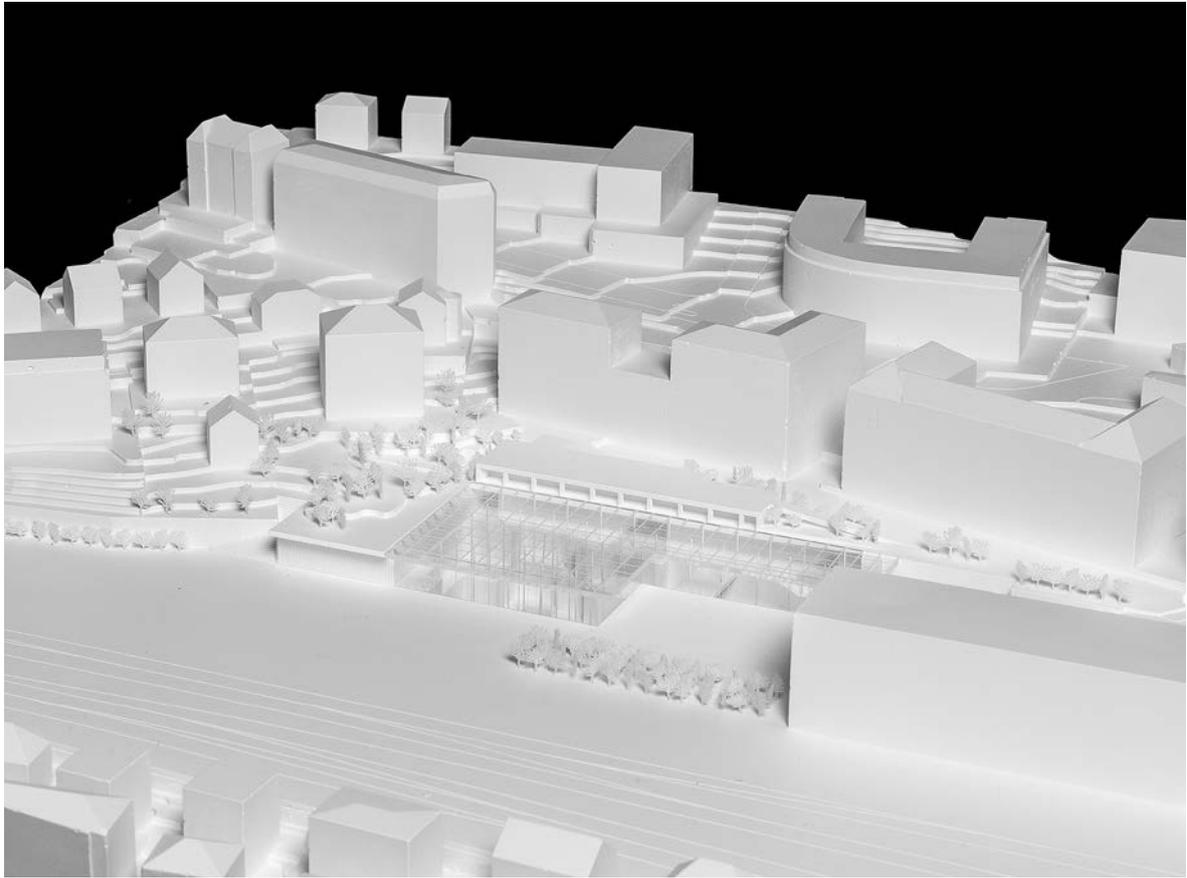
-----  
**ARCHITECTES**  
LACATON & VASSAL  
RUE LA FAYETTE 206  
75010 PARIS /FR

-----  
**INGÉNIEURS**  
BGKI BOLLINGER GROHMANN + FLORIAN KOSCHE AS  
MOLLERGATA 12  
179 OSLO /NO



-----  
**ARCHITECTES**  
DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE SA  
RUE DES VIEUX-GRENADIERS 8  
1205 GENÈVE

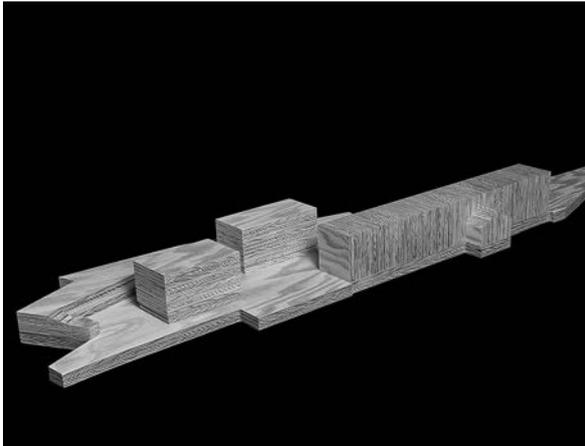
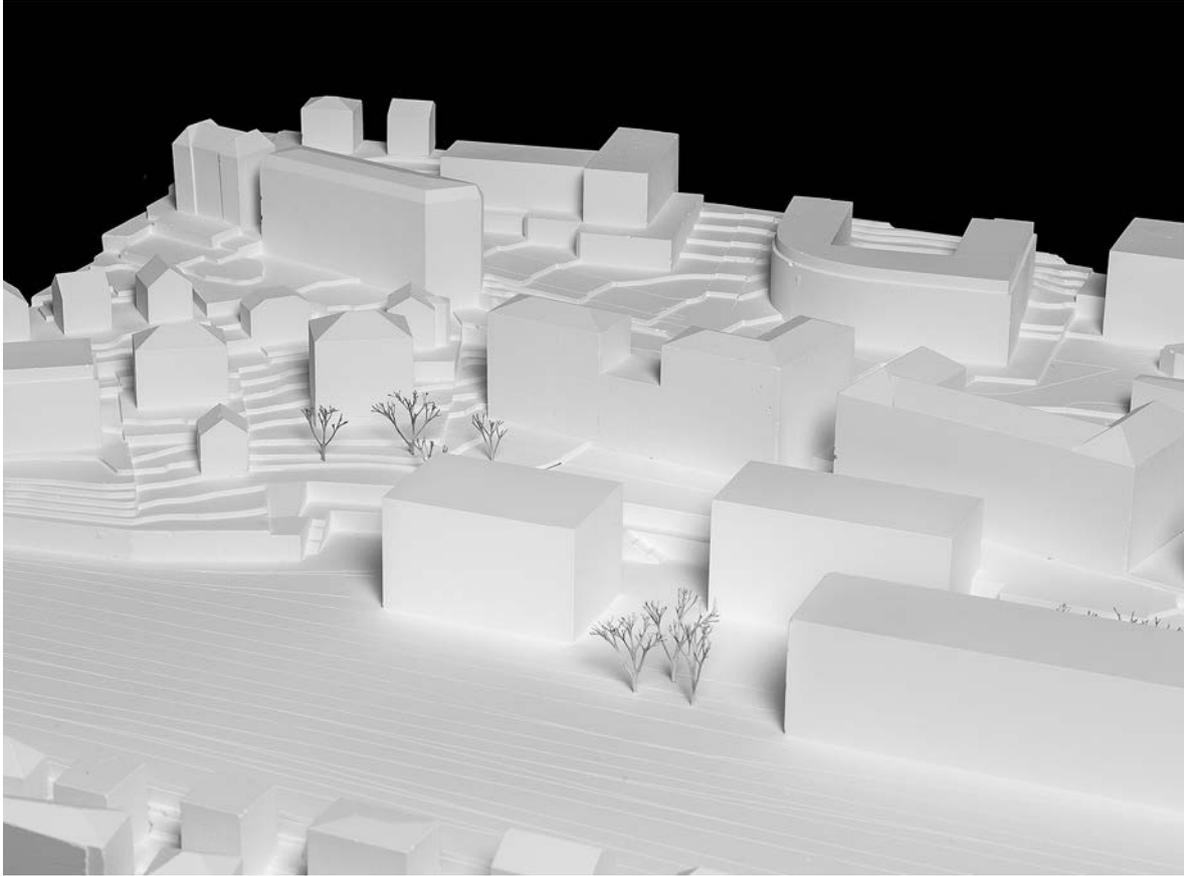
-----  
**INGÉNIEURS**  
BASLER & HOFMANN AG  
FORCHSTRASSE 395  
8032 ZÜRICH



**MEMPHIS**

**ARCHITECTES**  
**CHRIST & GANTENBEIN ARCHITEKTEN ETH SIA BSA**  
SPITALSTRASSE 12  
4056 BASEL

**INGÉNIEURS**  
**BÄNZIGER PARTNER AG**  
OBERSTRASSE 149  
9000 ST-GALLEN

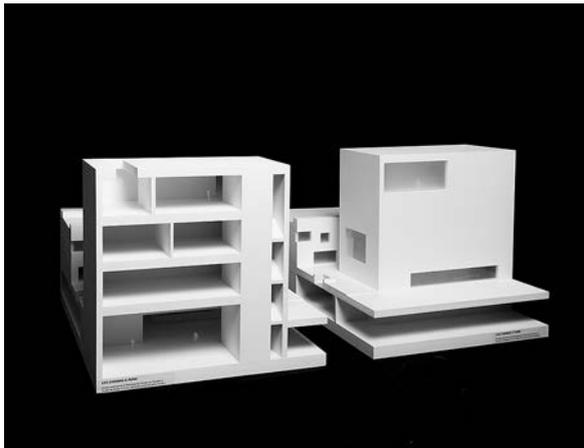
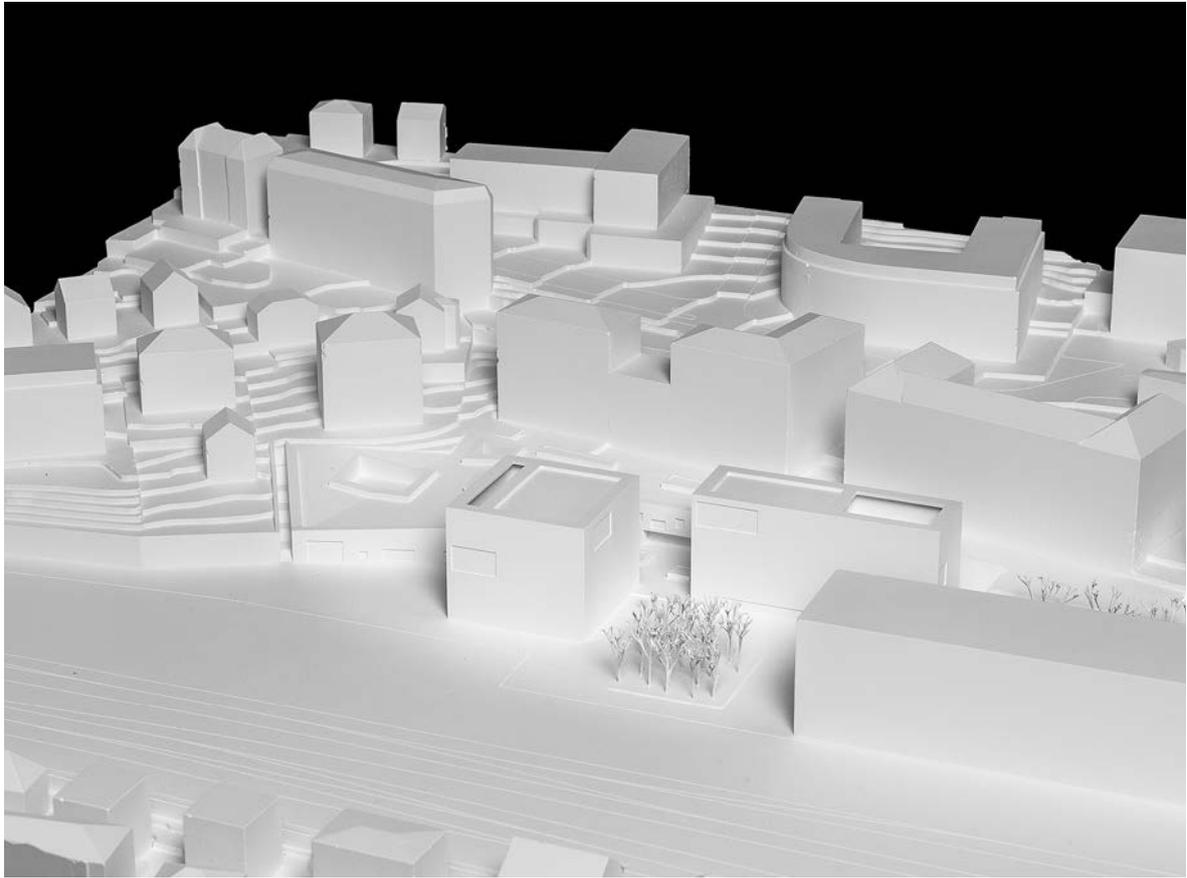


**LES CHEMINS  
À ROME**  
---

-----  
**ARCHITECTES**  
WIEL ARETS ARCHITECTS ZÜRICH  
LIMMATSTRASSE 256  
8005 ZÜRICH

-----  
**INGÉNIEURS**  
JÄGER-PARTNER AG BAUINGENIEURE SIA USIC  
RÄFFELSTRASSE 32  
8045 ZÜRICH

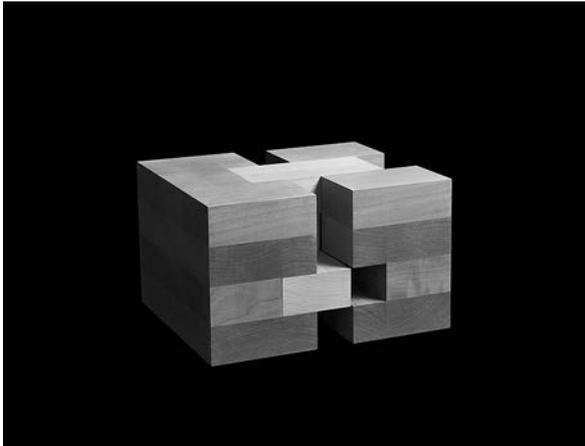
-----  
PROJETS NON PRIMÉS / 67



**TOUT VA BIEN**

**ARCHITECTES**  
**GRABER PULVER ARCHITEKTEN AG**  
SIHLQUAI 75  
8005 ZÜRICH

**INGÉNIEURS**  
**SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG**  
AESCHENVORSTADT 48  
4010 BASEL





## 9. Liste des participants

---

---

### 1. GO WEST

**CRUZ Y ORTIS, ARQUITECTOS** SEVILLA /ES

ANTONIO CRUZ

**GEX & DORTHE INGÉNIEURS** BULLE

JACQUES DORTHE

**VISANI RUSCONI TALLER SA** TAVERNE

FRANCESCO VISANI

**STUDIO D'INGEGNERIA SCHERLER SA** LUGANO

ROLF ROLLI

---

### 2. LE DOUBLE DU MONDE

**EMILIO TUÑÓN ARQUITECTOS / TUÑÓN & RUCKSTUHL**

**ARCHITEKTEN GMBH SIA** MADRID / ZÜRICH

EMILIO TUÑÓN

**JOSÉ MARIA SANCHEZ ARQUITECTOS** MADRID /ES

JOSÉ MARIA SANCHEZ

**DR. DEURING + OEHNINGER AG, DIPL. BAUING. ETH SIA**

WINTERTHUR

DR. MARTIN DEURING

**PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA**

LE MONT-S/LAUSANNE

PIERRE CHUARD

**SORANE SA** ECUBLENS

---

### 3. 19292126

**NIETO SOBEJANO ARQUITECTOS S.L.P** MADRID /ES

ENRIQUE SOBEJANO

FUENSANTA NIETO

**RAMBOLL UK LIMITED** LONDON /UK

NICK KENNEDY

**B + G INGENIEURE BOLLINGER UND GROHMANN GMBH**

BERLIN /DE

PROF. DR. CHRISTOPH GENGNAGEL

PROF. DR. DANIEL PFANNER

**SPACEINDUSTRIES** BIENNE

DR. JULIEN NEMBRINI

---

### 4. UN MUSÉE, DEUX MUSÉES

**AIRES MATEUS & ASSOCIADOS** LISBOA /PT

FRANCISCO AIRES MATEUS

**AFACONSULT – PROAFA – SERVIÇOS ENGENHARIA SA**

VILA NOVA DE GAIA /PT

RUI FURTADO

MARCO CARVALHO

---

### 5. FLUX

**LOCALARCHITECTURE SÀRL** LAUSANNE

LAURENT SAURER

ANTOINE ROBERT-GRANDPIERRE

MANUEL BIELER

**INGPHI SA** LAUSANNE

**WEINMANN-ENERGIE SA** ECHALLENS

**BETELEC INGÉNIEURS** VILLARS-STE-CROIX

**CSD INGÉNIEURS** LAUSANNE

**PAPERBOY AGENCY** LAUSANNE

JOËL BOUCHETEL

---

### 6. STENDHAL

**STUDIO MÄRKLI** ZÜRICH

PETER MÄRKLI

**JAUSLIN STEBLER AG** MUTTENZ

JAUSLIN STEBLER

DIETER BÜTZER

**INTEP – INTEGRALE PLANING GMBH** ST-GALLEN

**MÜLLER ILLIEN LANDSCHAFTSARCHITEKTEN GMBH**

ST-GALLEN

**BWS BAUPHYSIK AG** WINTERTHUR

CHRISOPH KELLER

---

### 7. VIA MUSEALIS

**SAUERBRUCH HUTTON INTERNATIONAL GMBH**

BERLIN /DE

PROF. MATTHIAS SAUERBRUCH

**FABIO FOSSATI – ARCHITECTES SA** CHÊNE-BOUGERIES

FABIO FOSSATI

**WERNER SOBEK FRANKFURT GMBH & CO KG**

FRANKFURT /DE

WERNER SOBEK

**K. WINTSCH & CIE SA** BERNEX

**PONZIO ÉTUDES SANITAIRES SA** THIERRENS

**PSA – PERRIN, SPAETH & ASSOCIÉS,**

**BUREAU D'INGÉNIEURS CONSEILS SA** GENÈVE

**VOGT LANDSCHAFTSARCHITEKTEN AG** ZÜRICH

**8. ROSE****LACATON & VASSAL ARCHITECTES** PARIS /FR

ANNE LACATON

JEAN-PHILIPPE VASSAL

**BGKI BOLLINGER GROHMANN + FLORIAN KOSCHE AS**

OSLO /NO

FLORIAN KOSCHE

**ITF ST-ALBAN LEYSSE** /FR**AVEL ACOUSTIQUE** PARIS /FR**9. «IN-OUT»****DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE SA** GENÈVE

DOMINIQUE PERRAULT

**BASLER & HOFMANN AG** ZÜRICH

ALEXANDRE FAUCHÈRE

**10. SEEPEOPLEMOVE****VALERIO OLGATI** FLIMS

VALERIO OLGATI

**FERRARI GARTMANN AG** CHUR

PATRICK GRATMANN

**GRUNER GRUNECO AG** BASEL

PETER WÜNSCH

**HEFTI. JESS. MARTIGNONI.** ZÜRICH

ROLAND BOUTELLIER

**MAURUS SCHIFFERLI, LANDSCHAFTARCHITEKT** BERN

MAURUS SCHIFFERLI

**GARTENMANN ENGINEERING AG** BASEL

BEAT ROTHWEILER

**11. HANNIBAL****CARUSO ST JOHN ARCHITECTS** LONDON/ZÜRICH

ADAM CARUZO

PETER ST JOHN

MICHAEL SCHNEIDER

FLORIAN ZIERER

JULIA NAHMANI

BEN SPELTZ

**GARTMANN SCHMED & PARTNER AG** CHUR

PATRICK GARTMANN

**KALT + HALBEISEN INGENIEURBÜRO AG** ZÜRICH**BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH** ZÜRICH**12. THROUGH THE LOOKING-GLASS****ANNETTE GIGON /MIKE GUYER AG,****DIPL. ARCH. ETH/BSA/SAI** ZÜRICH

ANNETTE GIGON

MIKE GUYER

**WALT + GALMARINI AG, DIPL. ING. ETH SIA USIC** ZÜRICH

GREGORIJ MELESHKO

**PETER BERCHTOLD, DIPL. ING. HTL/HLK** SARNEN**BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH** ZÜRICH**13. MEMPHIS****CHRIST & GANTENBEIN AG,****ARCHITEKTEN ETH SIA BSA** BASEL

EMANUEL CHRIST

CHRISTOPH GANTENBEIN

ANNA FLÜCKIGER

**BÄNZIGER PARTNER AG,****INGENIEURE UND PLANER SIA USIC** ST-GALLEN

STEFAN KÖPPEL

**AMSTEIN + WALTHERT AG** BASEL / ZÜRICH

STEFAN OESTERLE

MARCUS KNAPP

**AUGUST KÜNZEL LANDSCHAFTARCHITEKTEN AG** BASEL

AUGUST KÜNZEL

**TYPOGRAPHY CABINET** BASEL

LUDOVIC BALLAND

**14. TERRACES****SANAA JIMUSHO LTD** TOKYO /JP

KAZUYO SEJIMA

RYUE NISHIZAWA

**ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME** RENENS**BOLLINGER + GROHMANN SÀRL** PARIS /FR**CSD INGÉNIEURS SA** LAUSANNE**TRANSOLAR KLIMAENGINEERING** STUTTGART /DE**15. LES CHEMINS À ROME****WIEL ARETS ARCHITECTS** ZÜRICH

ALEXIS BIKOS

**JÄGER-PARTNER AG** ZÜRICH

VANESSA OTT

**POLKE ZIEGE VON MOOS AG** ZÜRICH

CHRISTIAN POLKE

**BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH** ZÜRICH**HEFTI. JESS. MARTIGNONI.** ZÜRICH

ROLAND BOUTELLIER

**16. TOUT VA BIEN****GRABER PULVER ARCHITEKTEN AG** ZÜRICH

MARCO GRABER

THOMAS PULVER

**SCHNETZER PUSKAS INGENIEURE AG** BASEL

TIVADAR PUSKAS

**DR. EICHER + PAULI AG** ZÜRICH**EK ENERGIEKONZEPTE AG** ZÜRICH**PLANIFICATION DES MUSÉES**

CHRISTIAN BRÄNDLE,

DIR. MUSEUM FÜR GESTALTUNG ZÜRICH

**DINGES CONSULTING** THÔNEX

DOMINIQUE DINGES

**17. LA PLACE DES TROIS MUSÉES****ATELIERS JEAN NOUVEL** PARIS /FR**EMA ARCHITECTES ASSOCIÉS SA** GENÈVE

JEAN NOUVEL

ERIC MARIA

**T-INGÉNIERIE SA** GENÈVE

VINCENT BUJARD

**PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA**

LE MONT-S/LAUSANNE

PIERRE CHUARD





10 / 2015

**COMPOSITION DU JURY**

LE JURY DÉSIGNÉ PAR LE MAÎTRE DE L'OUVRAGE EST COMPOSÉ DES PERSONNES SUIVANTES, CITÉES SUIVANT LEUR STATUT :

**PRÉSIDENT**

**M. OLIVIER STEIMER**  
PRÉSIDENT DE LA FONDATION DE SOUTIEN À LA PLATE-FORME PÔLE MUSÉAL

**VICE-PRÉSIDENTS**

**M. DAVID CHIPPERFIELD**  
ARCHITECTE, LONDRES

**M. KENGO KUMA**  
ARCHITECTE, TOKYO

**MEMBRES NON PROFESSIONNELS**

**M. ULI SIGG**  
SIGG COLLECTION  
**M. JEAN CLAUDE GANDUR**  
FONDATION GANDUR POUR L'ART  
**M. PIERRE-LUC MAILLEFER**  
FONDATION LEENAARDS

**MME CHANTAL PROD'HOM**  
DIRECTRICE MUDAC  
**MME TATYANA FRANCK**  
DIRECTRICE MUSÉE DE L'ÉLYSÉE  
**M. PIERRE KELLER**  
CONSEILLER STRATÉGIQUE  
PÔLE MUSÉAL / ÉTAT DE VAUD

**M. DANIEL BRÉLAZ**  
SYNDIC DE LA VILLE DE LAUSANNE  
**M. ÉRIC HOESLI**  
JOURNALISTE

**MME VERA MICHALSKI**  
FONDATION JAN MICHALSKI  
**M. PIERRE-MARCEL FAVRE**  
ÉDITEUR

**MEMBRES PROFESSIONNELS**

**M. FABRIZIO BAROZZI**  
BAROZZI / VEIGA ARCHITECTES,  
BARCELONE

**M. EMMANUEL VENTURA**  
ARCHITECTE CANTONAL,  
DFIRE, ÉTAT DE VAUD

**M. PATRICK DEVANTHÉRY**  
ARCHITECTE, GENÈVE

**MME SILVIA GMÜR**  
ARCHITECTE, BÂLE  
**M. ALEXANDRE BLANC**  
ARCHITECTE, LAUSANNE  
**M. JEAN-GILLES DÉCOSTERD**  
ARCHITECTE, LAUSANNE

**M. LAURENT STAFFELBACH**  
ARCHITECTE, CFF, LAUSANNE  
**M. CHRISTOPHE GUIGNARD**  
ARCHITECTE, LAUSANNE

**M. PIERRE FEDDERSEN**  
URBANISTE, ZÜRICH  
**M. OLIVIER FRANÇAIS**  
INGÉNIEUR, LAUSANNE

**SUPLÉANTS NON PROFESSIONNELS**

**M. BERNARD DECRAUZAT**  
PRÉSIDENT DU COMITÉ DE LIAISON  
DU PÔLE MUSÉAL

**MME BRIGITTE WARIDEL**  
CHEFFE DU SERVICE DES AFFAIRES  
CULTURELLES, ÉTAT DE VAUD

**M. FABIEN RUF**  
CHEF DU SERVICE DE LA CULTURE,  
VILLE DE LAUSANNE

**MME ANNE LACOSTE**  
CONSERVATRICE, MUSÉE DE L'ÉLYSÉE  
**SUPLÉANTS PROFESSIONNELS**  
**M. PHILIPPE PONT**  
CHEF DE SERVICE, SIPAL, ÉTAT DE VAUD

**M. CARLOS VILADOMS**  
ARCHITECTE, LAUSANNE  
**M. OMAR TRINCA**  
ARCHITECTE, LAUSANNE

**MME NICOLE CHRISTE**  
ARCHITECTE, CHEFFE DU SERVICE  
D'ARCHITECTURE, VILLE DE LAUSANNE

**M. YVES GOLAY**  
ARCHITECTE,  
CHEF DE DIVISION, SIPAL, ÉTAT DE VAUD  
**M. ALAIN OULEVEY**  
INGÉNIEUR,  
PRÉSIDENT DE LA SIA VAUD, LAUSANNE

**PUBLICATION DU SERVICE IMMEUBLES, PATRIMOINE ET LOGISTIQUE**

10, place de la Riponne CH-1014 Lausanne

GRAPHISME hersperger.bolliger

IMPRESSION Genoud SA

PHOTOGRAPHIES MAQUETTES

Timothée Zurbuchen + Maxime Descloux

**CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE ET D'INGÉNIEURIE EN PROCÉDURE SÉLECTIVE**

MUSÉE CANTONAL DE LA PHOTOGRAPHIE (MUSÉE DE L'ÉLYSÉE)  
MUSÉE DE DESIGN ET D'ARTS APPLIQUÉS CONTEMPORAINS (MUDAC)

1<sup>ER</sup> RANG / 1<sup>ER</sup> PRIX

« UN MUSÉE, DEUX MUSÉES »

**AIRES MATEUS & ASSOCIADOS** LISBOA / PT  
**AFACONSULT – PROAFA – SERVIÇOS ENGENHARIA SA**  
VILA NOVA DE GAIA / PT

2<sup>È</sup> RANG / 2<sup>È</sup> PRIX

« SEEPEOPLEMOVE »

**VALERIO OLGIATI** FLIMS  
**FERRARI GARTMANN AG** CHUR  
**GRUNER GRUNECO AG** BASEL  
**HEFTI. JESS. MARTIGNONI.** ZÜRICH  
**MAURUS SCHIFFERLI, LANDSCHAFTARCHITECKT** BERN  
**GARTENMANN ENGINEERING AG** BASEL

3<sup>È</sup> RANG / 3<sup>È</sup> PRIX

« HANNIBAL »

**CARUSO ST JOHN ARCHITECTS** LONDON / ZÜRICH  
**GARTMANN SCHMED & PARTNER AG** CHUR  
**KALT + HALBEISEN INGENIEURBÜRO AG** ZÜRICH  
**BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH** ZÜRICH

4<sup>È</sup> RANG / 4<sup>È</sup> PRIX

« LA PLACE DES TROIS MUSÉES »

**ATELIERS JEAN NOUVEL** PARIS / FR  
**EMA ARCHITECTES ASSOCIÉS SA** GENÈVE  
**T-INGÉNIEURIE SA** GENÈVE  
**PIERRE CHUARD INGÉNIEURS-CONSEILS SA**  
LE MONT-S/LAUSANNE

5<sup>È</sup> RANG / 5<sup>È</sup> PRIX

« THROUGH THE LOOKING-GLASS »

**ANNETTE GIGON / MIKE GUYER AG,**  
**DIPL. ARCH. ETH/BSA/SAI** ZÜRICH  
**WALT + GALMARINI AG, DIPL. ING. ETH SIA USIC** ZÜRICH  
**PETER BERCHTOLD, DIPL. ING. HTL/HLK** SARNEN  
**BAKUS BAUPHYSIK & AKUSTIK GMBH** ZÜRICH

6<sup>È</sup> RANG / 6<sup>È</sup> PRIX

« TERRACES »

**SANAA JIMUSHO LTD** TOKYO / JP  
**ARCHITRAM ARCHITECTURE ET URBANISME** RENENS  
**BOLLINGER + GROHMANN SÄRL** PARIS / FR  
**CSD INGÉNIEURS SA** LAUSANNE  
**TRANSSOLAR KLIMAENGINEERING** STUTTGART / DE

**BUREAUX SÉLECTIONNÉS**

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

**AIRES MATEUS & ASSOCIADOS** LISBOA / PT  
**ANNETTE GIGON / MIKE GUYER** ZÜRICH  
**ATELIERS JEAN NOUVEL + EMA** PARIS / GENÈVE  
**CARUSO ST JOHN ARCHITECTS** LONDON / ZÜRICH  
**CHRISTIAN KEREZ** ZÜRICH  
**CHRIST & GANTENBEIN ARCHITEKTEN** BASEL  
**CRUZ Y ORTIS ARQUITECTOS** SEVILLA / ES  
**DOMINIQUE PERRAULT ARCHITECTURE** PARIS / FR  
**E. TUÑÓN ARQUITECTOS + J. M. SANCHEZ** MADRID / ES  
**GRABER PULVER ARCHITEKTEN** ZÜRICH  
**LACATON & VASSAL ARCHITECTES** PARIS / FR  
**LOCAL ARCHITECTURE + CAMILO REBELO** LAUSANNE / PORTO  
**NIETO SOBEJANO ARQUITECTOS** MADRID / ES  
**PETER MÄRKLI ARCHITEKT** ZÜRICH  
**RCR ARANDA PIGEM VILALTA** GIRONA / ES  
**SANAA JIMUSHO LTD** TOKYO / JP  
**SAUERBRUCH HUTTON** BERLIN / DE  
**SHIGERU BAN ARCHITECTS** TOKYO / JP  
**STEVEN HOLL ARCHITECTS** NEW YORK / USA  
**VALERIO OLGIATI** FLIMS  
**WIEL ARETS ARCHITECTS** ZÜRICH